QUELQUES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT DE LA CONJONCTURE ET DES MOUVEMENTS DES PRIX DANS UN PAYS A ÉCONOMIE DÉPENDANTE

THÈSE

présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg

pour l'obtention

du grade de Docteur ès sciences économiques et commerciales

par

JEAN WURSDORFER

licencié ès sciences économiques et commerciales

Acceptée par la Faculté de Droit, le 15 mars 1950
sur proposition de Monsieur le Professeur E. Bongras, premier rapporteur
et de Monsieur le Professeur J. Valarché, deuxième rapporteur.

Imprimerie BUTTY S. A - Estavayer-le-Lac - 1952

QUELQUES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT DE LA CONJONCTURE ET DES MOUVEMENTS DES PRIX DANS UN PAYS A ÉCONOMIE DÉPENDANTE

THÈSE

présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg

pour l'obtention

du grade de Docteur ès sciences économiques et commerciales

par

JEAN WURSDORFER

licencié ès sciences économiques et commerciales

Acceptée par la Faculté de Droit, le 15 mars 1950
sur proposition de Monsieur le Professeur E. Bongras, premier rapporteur
et de Monsieur le Professeur J. Valarché, deuxième rapporteur.

Imprimerie BUTTY S. A - Estavayer-le-Lac - 1952

La Faculté n'entend approuver ni désapprouver les opinions émises dans les thèses ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

(Décision de la Faculté du 1er juillet 1916)

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

AVANT-PROPOS

Cette thèse nous a été dictée par l'impression mélangée que nous avons conservée à chaque fois que, soit dans les articles de nos quotidiens romands, soit dans les discussions avec nos concitoyens, le mot de « conjoncture » était introduit dans le débat pour traduire, avec un terme scientifique, un complexe économique sur la nature duquel, le plus fréquemment, on ne semblait pas avoir des idées très claires. La même remarque se justifie au sujet des discussions relatives aux mouvements de prix. Aussi pensons-nous qu'il soit utile de doter la littérature française de notre pays d'une introduction aux problèmes économiques suisses qui insiste avant tout sur ces deux aspects de la question. L'auteur manquerait son but si l'ouvrage tombait dans le travers d'une spécialisation excessive ou s'il se confinait dans trop de généralités. On conçoit la difficulté de trouver une solution moyenne et de mener à chef cette tâche sans ne jamais donner dans un excès ni dans un autre, Traiter un tel sujet eût peut-être requis davantage de maturité de la part de celui qui s'y est attaché ? Pour suppléer à cet écueil nous nous sommes permis, là où nous jugeâmes notre compétence insuffisante, de rendre accessible aux Romands quelques travaux publiés dans ce domaine par les économistes suisses de langue allemande. Si l'ambition de cette thèse est modeste, nous souhaitons tout de même avoir rendu service. En établissant un aperçu rétrospectif du développement de notre économie nationale, entre les deux guerres, en commentant cette évolution à la lumière de la théorie et en marquant également le rôle joué par la politique économique, nous aurons contribué à permettre à l'expérience passée de faire germer des idées dont on devra tenir compte à l'avenir.

PREMIÈRE PARTIE

LA THEORIE DE LA CONJONCTURE ET DES PRIX

Analyse critique

CHAPITRE PREMIER

LA THEORIE DE LA CONJONCTURE

Considérant les quelque 150 années qui nous séparent de la fin du XVIIIème siècle, les observateurs de l'activité économique ont été amenés à enregistrer, durant cette période, diverses fluctuations que l'on peut classer sommairement en deux grandes catégories. Ce sont les mouvements structurels de l'économie appelés usuellement « trend » et les oscillations rythmiques qui se greffent sur la tendance générale. Ces oscillations, groupées sous le terme de conjoncture, ont fait l'objet de recherches approfondies dans les instituts spécialisés s'adonnant à l'étude de leur développement. Qu'est-ce que la conjoncture ? Chaque auteur qui s'est occupé de la question a défini ce terme à sa manière. La définition la plus universelle qui en ait été donnée semble être celle de M. Léon Dupriez. Elle s'énonce comme suit: « Dans un sens (...) large on parlera de la « conjoncture économique » comme science de l'évolution générale de la vie économique. Le concept est à la fois plus étroit et plus large que celui de cycles économiques: plus étroit parce qu'il s'applique à l'appréciation d'un état instantané, plus large parce qu'il embrasse toutes les forces qui font évoluer les phénomènes économiques et non les seules oscillations cycliques. » [1]). Dans un sens restreint il est également admis que la conjoncture ne comprend que spécifiquement l'observation scientifique du cycle et l'analyse méthodique des déséquilibres enregistrés. Cette étude est complétée ensuite par une explication de la réalité basée sur les relations, proches ou lointaines, constatées entre les faits observés et leurs antécédents. Wagemann opine dans ce sens: « Die Konjunkturwissenschaft (...) ist die Lehre von den wirtschaftlichen Bewegungsvorgängen und ihren gesetzmässigen Zusammenhängen. » [2]) Ainsi limité le sens du terme « conjoncture » paraît plus conforme à l'usage qu'on en fait dans la littérature économique. D'ailleurs la notion exacte du concept de base de cette étude se dégagera avec plus de précision au fur et à mesure que nous nous seront familiarisés davantage avec les essais théoriques que le phénomène a suscités.

---

(1) Léon Hugo Dupriez: « Les mouvements économiques généraux », Louvain 1947, tome I page, page 15.

(2) Ernst Wagemann: « Einführung in die Konjunkturlehre », Leipzig 1929, page 18.

1. L'apport de la théorie statique

L'étude de la conjoncture, c'est entre autre, avons-nous remarqué, l'anlyse méthodique des déséquilibres rythmiques de l'économie. Il est indiqué, par conséquent, de commencer une explication du phénomène en partant de l'état d'équilibre. Or qui dit équilibre se réfère spontanément à l'expression la plus claire et la plus rigoureuse qui n'ait jamais été donnée de cette situation idéale du marché, au sens large du terme: celle de Léon Walras. [1]) Dans son livre « Elements d'économie pure » il s'est efforcé en effet d'« exposer d'une manière approfondie la théorie mathématique de l'échange. » [2]) Théorie mathématique ? Malgré les apparences rébarbatives de ce mode d'expression, il n'en est pas moins avantageux. Il oblige à la précision. « Et si l'économie rationnelle exprimée en langage ordinaire est si difficile à suivre, c'est précisément parce que le fait de fuir le langage mathématique, au lieu d'éviter la difficulté, y condamne. » [3]). L'abus consisterait à faire entrer dans le moule étroit des mathématiques un raisonnement qui ne peut y tenir tout entier. On aboutirait ainsi « sous les apparences d'une fausse rigueur, à des résultats fallacieux. » [4]) Mais il suffit pour se soustraire à ces aléas de définir exactement les données du problème que l'on se propose de résoudre. Ainsi appliquée la méthode choisie par Walras paraît donc acceptable. Il nous reste à résumer — en faisant grâce au lecteur des formules algébriques — sa conception de l'équilibre général. Les physiocrates, fascinés par l'analogie que présentait le fonctionnement du mécanisme économique avec celui de l'organisme humain, avaient traduit en un schéma organique les résultats de la circulation sociale. Ce qui, dans le développement des mêmes phénomènes frappa avant tout Walras, c'est le fait de l'échange. Or le lieu où se déroule l'échange, c'est le marché. Conséquemment, la notion de marché sera l'axe de la construction walrassienne. Mais l'innovation ne réside pas dans la définition du marché qui était bien connue des prédécesseurs de Walras. Le mérite de l'Ecole de Lausanne consistera davantage, après avoir corrigé certaines erreurs des premiers économistes mathématiciens, à ne pas étudier les différents marchés uniquement en eux-mêmes, mais également et surtout dans les relations qu'ils ont nécessairement entre eux. C'est en suivant un chemin inverse à celui des classiques que Walras mettra en lumière cette interdépen-

---

(1) Il convient de souligner que son contemporain M. W. Stanley Jevons a publié en 1871 une « Theory of Political Economy » où l'on trouve déjà la formule employée par Walras. Notre auteur le reconnaît formellement dans la préface de l'édition de 1874 de son ouvrage. Jevons de son côté, dans la préface de la seconde édition de son livre (1879), attribue l'introduction de la méthode mathématique en économie politique à l'Allemand Hermann Henri Gossen.

(2) En fait, il s'agit d'une théorie de l'équilibre économique comme l'ont reconnu tous ses commentateurs et comme le souligne, entre autres, M. Moret dans sa thèse « L'emploi des mathématiques en économie politique », Paris 1915.

(3) Henri Guitton: « Economie rationnelle », Paris 1938, p. 26.

(4) Bertrand Nogaro: « La valeur logique des théories économiques », Paris 1947, page 171.

dance. Tandis que les classiques descendaient l'échelle de la production, notre auteur la remonte. S'il y a produit, se dit-il, il a dû y avoir service producteur. Mais on sait qu'en économie tout service est assimilable à un revenu. Or, dit Walras, « il est de l'essence du capital de donner naissance au revenu et il est de l'essence du revenu de naître directement ou indirectement du capital. » [1]) D'où son schéma des trois marchés, et sa définition de l'équilibre général qui, s'appuyant sur cette distinction, peut être formulée comme suit: il y a équilibre général si:

sur le marché des produits:
prix de revient = prix de vente
quantité offerte = quantité demandée

sur le marché des services:
prix des services offerts = prix des services demandés
quantité des services offerts = quantité des services demandés.

sur le marché des capitaux:
prix de revient des capitaux = prix de vente des capitaux
montant des capitaux neufs = excédent des revenus sur la consommation.

La vérification simultanée de ces trois équations, à un moment donné, permet donc de conclure à l'état d'équilibre de l'économie. Si par contre tel n'est pas le cas, il s'agit de voir sur quel marché le déséquilibre a pris naissance pour ensuite compromettre la stabilité des deux autres. Car rien ne se fait sur un marché qui n'ait ses répercussions sur les autres. Cette loi promulguée et établie scientifiquement par Walras constitue son apport principal à la théorie économique. Oulès magnifiera ce progrès accompli par la science économique en ces termes: « La gloire de Walras et de Pareto, qui les premiers ont eu le sentiment très net des transformations profondes que l'interdépendance et l'équilibre apportent dans le domaine économique et social, est (...) aussi grande que celle de Newton ou de Lavoisier. » [2]) Ceci est vrai. Mais nous ne pouvons pas pour autant nous contenter de raisonnements dans l'abstrait. Toute théorie n'est qu'une représentation de la réalité. Et cette représentation peut nous être plus ou moins utile selon les besoins. Par exemple, celui qui veut expliquer les causes d'un déséquilibre inhérent à une économie en mouvement, doit se faire de l'activité économique une idée aussi fidèle que possible à la réalité et il ne peut abstraire le temps. Or Walras suppose toujours un marché « parfait » et il fait délibérément abstraction du temps. Cet appauvrissement de la réalité qu'elles veulent expliquer diminue singulièrement l'intérêt et la portée des constructions de l'économie pure. Aussi, dans l'interprétation des conclusions de ses adeptes, « il importe de ne pas oublier que les positions finales d'équilibre (qui ne sont pas les positions de départ) ne sont

(1) Léon Walras: « Eléments d'économie politique pure », 2ème édition, Paris 1889, page 198.

(2) Firmin Oulès: « Discours prononcé lors de l'inauguration du portrait de Léon Walras, le 24 avril 1948 ». Publications de l'Université de Lausanne, III. Lausanne 1948, page 270.

jamais atteintes, pour plusieurs raisons; la principale étant le fait qu'au cours même de l'adaptation les données du problème changent, entraînant la modification des forces en action. La valeur de l'analyse réside donc surtout dans les indications qu'elle donne sur les forces économiques en action, au moment où le problème est posé; ici gît le problème concret, important, pour l'étude des mouvements économiques tandis que la position finale d'équilibre reste une abstraction. » [1]) Quelles indications l'analyse walrassienne donne-t-elle sur les forces économiques en action, au moment où le problème est posé ? C'est ce que nous révèle, entre autres, une étude peu connue d'un disciple de l'Ecole de Lausanne, M. G. Rambert, étude intitulée: « La crise économique et ses remèdes. » [2]) Dans ce travail il est un chapitre particulièrement intéressant et qui traite graphiquement de l'équilibre économique et des crises. Nous pensons avoir trouvé là une formulation succinte du sort de l'équilibre dans une économie à sa recherche.

Au début de la démonstration, il est rappelé le grand principe de l'Ecole, à savoir que l'on offre pour recevoir ou en d'autres termes: « la production est fonction de la consommation ». Ceci admis, posons les équations de base du raisonnement. Il y en a trois:

I. consommation = part du revenu affectée aux biens de consommation + part du revenu affectée aux biens de production

II. production = consommation
(Il est à noter que parlant de production et de consommation, on a en vue non seulement les marchandises, mais aussi les services produits et consommés).
Conséquemment, nous posons que

III. valeur de la production = valeur de la consommation.

Ces données demandent à être formulées algébriquemnt pour nous permettre de passer à des représentation graphiques. Ainsi, sachant que la valeur totale de la production pour une période donnée se calcule en faisant la somme de toutes les quantités produites multipliées par les prix, nous pouvons écrire, en représentant les quantités par la lettre Q et les prix par la lettre P, que cette valeur est égale au produit $Q \times P$. D'autre part la théorie classique nous apprend que la consommation, au sens de notre première équation, est équivalente au total des recettes de tous les individus ou au Revenu R. Notre troisième égalité se traduira comme suit: $Q \times P = R$.

Demandons-nous maintenant quels sont les rapports de mutuelle dépendance entre Q, P et R dans l'équation $Q \times P = R$.

I. « Si l'on suppose R constant, toute variation de Q entraînera une variation inverse de P, réciproquement toute variation de P nécessitera une variation inverse de Q.

---

(1) L. H. Dupriez, op. cit. pages 18—19.

(2) G. Rambert: « La crise eéconomique et ses remèdes », Lausanne, 1931, pages 53—70.

II. Si l'on suppose P constant, les variations de Q et de R seront semblables. L'augmentation ou la diminution de l'un de ces deux termes comportera une modification identique de l'autre.

III. Si nous supposons Q constant, les variations de P et de R seront semblables. L'augmentation ou la diminution de l'un de ces deux termes comportera une modification identique de de l'autre.

Enfin d'une façon générale:

IV. Toute variation de produit Q × P entraîne une variation de R et réciproquement toute variation de R entraîne une variation semblable du produit Q ×P. » [1])

Attribuant alors à R une valeur arbitrairement choisie, Rambert recherche les valeurs possibles de Q et de P. Et portant les nombres Q en abscisse et les nombres P en ordonnée, il obtient une hyperbole. Il en conclut que lorsque la valeur de R est constante, les positions successives de l'équilibre économique se trouvent toujours sur un point de l'hyperbole déterminée par la valeur de R. Si par contre Q est constant, ces positions d'équilibre se trouvent toutes sur une verticale v v^1, perpendiculaire à l'axe des x. Tandis que si P était constant, elles se situeraient sur une horizontale h h^1, perpendiculaire à l'axe des y. Pour être plus explicite, situons ces variations sur un graphique. En admettant qu'à un moment donné la position de l'état économique soit déterminée sur la figure ci-contre, par le point A, les variations de cet état se produiraient nécessairement:

1. Sur la courbe K K^1 si R, le revenu demeure constant;
2. sur la droite H H^1 si P, le prix demeure constant.
3. sur la droite V V^1, si Q, la quantité demeure constant;

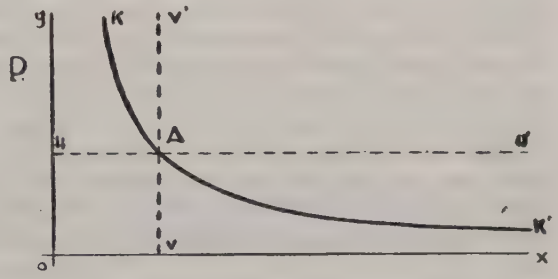

(Figure empruntée à Rambert) [2])

Le mécanisme est maintenant connu. On sait comment il peut se mouvoir dans le cadre des conditions fixées dans l'hypothèse examinée. Nous nous trouvons en présence d'une théorie statique puisque nous constatons que « toutes les variables (grandeurs à expliquer) se rapportant à un moment ou à une période donnée sont expliquées par des données afférentes au même moment ou à la même période. » [3]) Comment cette théorie se vérifie-t-elle dans l'évolution des faits ? Voici l'opinion

(1) Rambert, op. cit. pages 57—58.
(2) Rambert, op. cit. Fig. 8, page 63.
(3) Gottfried v. Haberler: « Prospérité et Dépression », Genève, 1943, page 282.

de Rambert: « En réalité, chaque individu tend à augmenter les quantités qu'il produit afin d'accroître son bien-être. La production collective, somme des productions individuelles, a donc continuellement tendance à croître. En quelques années l'humanité peut augmenter ses richesses d'une manière vertigineuse lorsque les prix et les recettes — les salaires tout particulièrement, augmentant dans leur volume et dans leur taux — s'adaptent au jour le jour aux quantités produites. Lorsque cette adaptation n'a pas lieu l'économie est stagnante, on assiste à de faux départs, suivis immédiatement de reculs car les conditions de l'équation (III) ne sont pas respectées. L'humanité s'avère incapable de passer de l'état initial $Q \times P = R$ aux positions successives $Q_1 \times P_1 = R_1$, $Q_2 \times P_2 = R_2$, etc. » [1]) Résoudre le problème des oscillations cycliques de cette manière, c'est en fait se contenter d'une analyse, dans l'abstrait, de ce qui se passerait si l'économie était conditionnée par les données par trop schématiques que l'on place à la base d'une telle déduction. On raisonne sur des formules connues et toute la construction se réduit à étudier ce que la littérature anglo-saxonne a dénommé une « famous fiction. » Cette simplification nous paraît malgré tout grandement utile. Elle nous fait saisir la difficulté dans son ensemble et nous permet, au moment où nous nous attaquons aux réalités complexes de l'activité économique de voir les détails non pas en eux-mêmes mais situés dans la perspective d'une évolution globale. Pour élargir le cadre de cette perspective, il est nécessaire ajouterons-nous — sans prétendre à l'originalité — de décomposer l'équation de base $Q \times P = R$ en deux équations qu'elle contient effectivement et dont les variations sont de première importance pour qui analyse une économie en mouvement. Ainsi nous proposons de détailler $Q \times P$ en: $Qp \times Pp + Qc \times Pc = Q \times P$, égalité dans laquelle $Qp \times Pp$ représente la production des biens de production et $Qc \times Pc$, la production des biens de consommation. De même nous aurons pour R : $Rp + Rc = R$, ce qui signifie, comme nous l'énoncions dans la première équation du système Rambert, que la part du revenu affectée aux biens de consommation Rc, plus la part du revenu affectée aux biens de production, Rp, sont égales au Revenu total, R. L'équation de base pourra donc s'écrire comme suit:

$$Q \times P = \text{or}$$

$$Q \times P = Qp \times Pp + Qc \times Pc \text{ et}$$

$$R = Rp + Rc \text{ d'où}$$

$Qp \times Pp + Qc \times Pc = Rp + Rc$ et par définition:

1. $Qp \times Pp = Rp$ 2. $Qc \times Pc = Rc$

Ainsi le courant des biens de production, $Qp \times Pp$, est alimenté par Rp, la part du Revenu affectée à ces biens, et pareillement $Qc \times Pc$, le courant des biens de consommation est absorbé par Rc, la part du

(1) Rambert, op. cit., page 65.

Revenu affectée à ces biens. Pour la production nous disions « alimenté », pour la consommation nous prononçons « absorbé ». Cette nuance terminologique nous montre bien que ce qui est exprimé d'une manière instantanée dans les équations que nous avons appris à connaître contient, en réalité, un ferment dynamique: l'alimentation de la production ou l'investissement et l'absorption des biens consommables. Il est permis dès lors d'affirmer que l'équation de l'équilibre ne définit pas un état de stabilité durable. Elle n'est que l'expression de la résorption idéale d'un revenu donné dont une part achète des biens de production et dont l'autre part achète des biens de consommation. L'investissement consiste à transformer le capital potentiel en capital actuel de façon à permettre le maintien, voire l'accroissement de la production. Pour que l'équilibre soit durable, il faudrait que cet investissement correspondît exactement aux besoins de la production d'une nouvelle étape et qu'à l'intérieur de cette dernière s'établisse, comme précédemment, un équilibre entre R^1c et $Q^1c \times P^1c$, R^1p et $Q^1p \times P^1p$, et que, enfin, se vérifie l'équation générale $Q^1 \times P^1 = R^1$. Nous aurions conséquemment un nouvel investissement qui alimenterait la production d'une troisième étape, et ainsi de suite. [1]) Il y a là une véritable transfusion qui évoque le tableau de Quesnay et nous conduit à envisager le développement de l'activité économique sous forme de circuit. Le point d'équilibre n'est que le point où deux circuits sont tangents; il ne nous apprend rien sur leur développement. Il constate qu'un revenu donné est affecté, en partie à l'achat d'une production passée et en partie à l'investissement, c'est-à-dire en faveur d'une production à venir. Il est le point de passage d'un état économique à un autre. La succession de ces états se fait, l'expérience nous l'apprend, selon un rythme ondulatoire. Ce qu'il faut maintenant expliquer et ce que la théorie statique ne nous apprend pas, c'est:

I. Pourquoi les fluctuations se développent selon un rythme régulier ? [2])

II. Comment une situation découle de la précédente ?

III. Comment, sur la base des causes que l'on a appris à connaître, peut-on établir un pronostic ?

Seule une théorie dynamique est capable de répondre à ce groupe de questions.

---

(1) C'est le mérite de l'Ecole suédoise (cfr. Lundberg Erik: « Studies in the theory of economic expansion » London 1937) d'avoir introduit en théorie économique la méthode des séquences et l'analyse « ex ante » et « ex post. » sur l'état actuel de la discussion cfr A. Nataf.: « Sur la possibilité de construction de certains macromodèles dans ECONOMETRICA, vol. 16, No 3, July 1948.

(2) La littérature économique parle aussi de fluctuations périodiques. Avec Schumpeter nous admettrons que cet épithète signifie simplement que chaque essor est suivi d'une dépression et chaque dépression d'un essor. Cfr Schumpeter: « Théorie de l'évolution économique », Paris 1935, page 534.

2. Un essai de « dynamisation » de l'équilibre général

Le circuit que nous avons pressenti dans la théorie statique de la conjoncture se développe dans le temps. Il peut être construit avec la méthode même de Walras: il suffit de substituer aux schémas classiques des systèmes plus ou moins complexes. [1]) On essaiera par ce moyen d'expliquer les mouvements cycliques en limitant le champ d'investigation aux causes intrinsèques. C'est ce qu'ont tenté, par exemple, MM. Michel Kalecki et Ragnar Frisch. Ce dernier, dans une communication faite à la société internationale d'économétrie en 1934, développe une théorie des mouvements économiques dans le cadre d'un système complet et total comprenant les phases de la production et de la consommation. Production et consommation sont mises sur un pied d'égalité dans cet énoncé. Nous étions accoutumés, par l'analyse des schémas traditionnels, à considérer la production comme une fonction de la consommation. Cette conception statique a été remplacée dans la dynamique par une conception nouvelle formulée d'une manière extrême, sous forme d'antithèse, par John Maurice Clark. Il s'exprime comme suit: « Pour les classiques, *la consommation est la fin de l'activité économique;* la production n'est à retenir par l'économiste qu'en tant que moyen d'atteindre cette satisfaction. Une telle proposition voit les choses sous l'angle de l'individu. (...) Au contraire, sous l'angle de l'intérêt collectif, nous nous ferons une conception de l'activité économique et de ses fins moins *passive* et plus *active*, aux termes de laquelle le standard, l'étalon de valeur ne sera peut-être plus la masse de satisfaction mais le *développement de l'énergie.* Ceci, par conséquent, fait passer le point de vue de la *production* devant le point de vue de la *consommation;* c'est une inversion de la position traditionnelle. [2]) Robbins abonde dans le même sens: « Dans le traitement moderne, l'étude de la « production » est partie intégrante de la théorie de l'équilibre. On voit comment les facteurs de la production sont distribués entre la production des différents biens par le mécanisme des prix et des coûts, comment étant donné certaines données fondamentales, les taux d'intérêt et les prix marginaux déterminent la distribution des facteurs entre la production pour le présent et la production pour l'avenir. La doctrine de la division du travail, jusque-là si désagréablement technologique, devient la caractéristique intégrante d'une théorie de l'équilibre en mouvement à travers le temps. » [3]) Nous allons suivre — sur les traces de M. Frisch — cet équilibre en mouvement à travers le temps. [4])

---

(1) Oskar Lange en démontre le principe dans un article de la « Zeitschrift für National Oekonomie » 1933, page 52—78.

(2) Cfr Gaëtan Pirou: « Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis », Paris 1935, page 139 du fascicule I.

(3) Lionel Robbins: « Essai sur la nature et la signification de la science économique », 2ème éd., Paris 1947, pages 76—77.

(4) Rappelons-nous le « moving general equilibrium » de H. L. Moore.

Le schéma ci-après, reproduit par Monsieur Luftalla [1]), représente un circuit modèle qui facilitera l'intelligence des données.

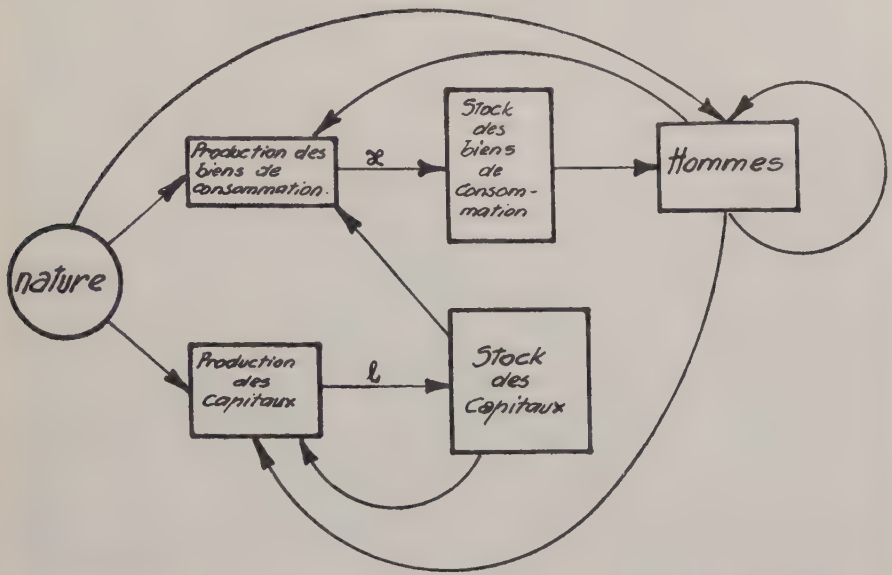

L'analyse se fait en calculant, à un instant déterminé les différentes quantités, vitesses et accélérations de ce tableau. Nous n'allons pas suivre notre auteur dans ses développements mathématiques. Un rappel du plan de travail et une appréciation des conclusions suffiront à donner une idée des explications relevant de l'économie pure. Le plan de travail se divise en deux parties: le cycle en tant que déviation d'une ligne d'équilibre et le cycle greffé sur un trend. Pour obtenir des oscillations régulières autour d'une horizontale, on est obligé de faire intervenir un décalage entre les commandes et les livraisons. Le résultat de cet amendement du système se traduit en mouvements cycliques superposés, correspondants à des cycles découverts empiriquement par les statisticiens. Cependant comme les oscillations ainsi obtenues s'amortissent à la longue et entrent de cette façon en contradiction avec les mouvements observés dans la réalité, Frisch fait intervenir des éléments extérieurs au système et qui doivent entretenir les cycles. Les facteurs structurels de l'économie réelle sont représentés par des chocs erratiques. Grâce à eux, le cycle est greffé sur un trend et la courbe obtenue rappelle étrangement les variations d'un indice économique tout en permettant de voir que les chocs erratiques sont eux-mêmes générateurs de cycles. La théorie économétrique de M. Frisch [2]) explique-t-elle suffisamment le phé-

(1) Cfr. « Revue d'économie politique » 1934, page 429.

(2) Cfr. Akerman I. « Political Economis Sycles » dans « Kyklos », avril—juin 1947, pages 107—117, analyse critique de la thèse de Frisch.

nomène de la croissance et de la régression cycliques ? Nous ne le croyons pas en raison même du caractère limitatif des équations de base. Comme le remarque Perroux à propos de cette Ecole: une telle théorie « implique l'abandon d'une ou plusieurs des prémisses sans lesquelles s'effondre une théorie rigoureuse de l'équilibre: rationalité du comportement des sujets, rythme identique des phénomènes économiques, interdépendance stricte et généralisée de tous les éléments et de toutes les zones. » [1]) Elle a la prétention d'être une théorie du circuit et se réduit finalement à un essai de « dynamisation » de l'équilibre général. Nous en retenons cependant une hypothèse intéressante, à savoir que le foyer de l'oscillation cyclique peut se situer dans un décalage entre les commandes et les livraisons. Mais il est d'autres moteurs si l'on analyse la production d'une part et la consommation d'autre part. Il apparait en effet qu'opposée à la « production » comme un tout équivalent, la « consommation » trouve son expression quantitative dans le Revenu. Et si, à la suite de Keynes, on distingue cette part du Revenu qui est *épargnée* pour la mettre en équation avec *l'investissement*, nous pourrons construire un nouveau modèle [2]) qui se distinguera en ceci du précédent: au concept de base d'équilibre sans mouvement, il substitue l'idée de circuit sans croissance. [3]) Toutefois l'étude des théories adoptant cette nouvelle optique nous conduirait trop loin. Contentons-nous de souligner, qu'elles constituent, avec Samuelson surtout [4]), un effort remarquable d'explication dynamique, par la méthode mathématique, des fluctuations de l'activité économique.

3. La théorie dynamique de la conjoncture

Les théories dynamiques des crises ont été groupées depuis qu'elles ont fait l'objet d'examens approfondis, en plusieurs catégories, selon qu'elles sont une explication basée sur l'économie réelle ou bien que les phénomènes monétaires servent de clef à la construction. Nous ne parlerons pas des théories exogènes bien que l'influence des causes naturelles [5]) telles que les variations de la température, ne soit pas contestable. Un examen de toutes les explications endogènes serait également puéril. On en trouve l'exposé dans tous les ouvrages traitant de la conjoncture ou des crises. Pour limiter notre digression nous adopterons une position critique; ce qui nous permettra de procéder par élimination.

Si nous examinons, par exemple, les théories monétaires, nous som-

---

(1) François Perroux: « L'alliance de l'exigence abstraite et de l'exigence expérimentale dans l'économie positive ». Revue d'économie politique, 1947, no 4, page 676.

(2) Cfr Lawrence R. Klein « The Keynesian Revolution », New-York, 1947.

(3) François Perroux, art. cit., pp. 663 et 676—7.

(4) Paul A. Samuelson: « Foundations of Economic Analysis », Combridge/M. 1948.

(5) Cfr. Erwin Th. Hadorn: « Das Wetter als Konjunkturfaktor », Bern 1946.

mes obligés de constater qu'elles ne sont qu'une solution très partielle du problème. Les variations de la production de l'or (Sombart) ont pu avoir des répercussions réelles sur le développement de l'activité économique, mais elles ne sauraient être considérées comme la cause primordiale des oscillations. Il en est de même de la politique de crédit (Hawtrey) des banques, plus particulièrement des banques d'émission, qui a une influence d'une importance indiscutable sur l'évolution conjoncturelle; malgré tout, elle ne devrait pas être envisagée comme le facteur déterminant du cycle. Si les théories basées sur la monnaie et le crédit ont connu un regain de notoriété c'est parce que leurs défenseurs et leurs contempteurs ont été fortement impressionnés par l'observation de la période d'inflation qui a suivi la première guerre mondiale. L'erreur foncière de ces théories consiste à rechercher la cause première de la conjoncture du côté de la *circulation,* au lieu de remonter directement, selon la formule de Guitton, du « créé au créateur », en d'autres termes à la *production.* Nous nous permettons d'insister ici sur le fait qu'il s'agit de la production en régime capitaliste. Ce rappel est assurément une tautologie s'il est vrai qu'une économie capitaliste sans conjoncture est une « contradictio in adjecto ». Mais telle n'est pas l'opinion de chacun, du moins pas la nôtre, à moins que « capitaliste » soit synonyme de «libéral ». Nous admettons qu'il en est ainsi et passons sans autre à l'explication de ces oscillations « fatales ». La cause des mouvements de baisse et de hausse est à rechercher, avons-nous dit, à l'intérieur même du système économique. Il s'agit de trouver les raisons de l'inadaptation de la production aux besoins de la consommation. Nous savons que ce sont les consommateurs qui établissent la Demande. Mais quel est l'agent dynamique de l'Offre ? Schumpeter répond à cette question dans son traité de l'évolution économique, en démontrant que cet agent n'est autre que l'entrepreneur. L'entrepreneur, en effet, détermine les quantités à produire en se basant essentiellement sur la préconnaissance qu'il croit avoir de l'évolution des situations du marché. Il est responsable des fluctuations de l'activité économique. « Unternehmer im Sinne Schumpeters sind die Träger dieser Veränderungen, alle anderen Wirtschaftsobjekte sind statische Wirte » [1]) L'explication de la conjoncture pourrait donc être conçue comme un procès des entrepreneurs. Nous tiendrons compte de cette possibilité dans l'analyse des deux grands courants des théories des crises: soit d'une part, les études attribuant la cause du déséquilibre à la surproduction et, d'autre part, les travaux concluant à l'inadaptation de l'Offre et de la Demande par suite d'une sous-consommation. Pourquoi y a-t-il, à un moment donné, surproduction ? Aftalion et Bouniatian, par exemple, répondent dans ce sens. Durant la prospérité les entrepreneurs investissent et développent la production, particulièrement la production des « biens de capital ». Peu à peu ces derniers s'accroissent d'une manière exagérée par rapport,

(1) Friedrich Lutz: « Das Konjunkturproblem in der Nationalökonomie », Jena, 1932, page 98.

« d'une part au capital présent et, d'autre part, à la demande effective. » [1]) Il s'en suit une diminution de la valeur marginale des biens de consommation qui entraîne une crise des débouchés et déclanche la dépression. Le développement des investissements et de la production est entravé. L'offre diminue. La demande marginale des biens de consommation est plus forte que la production. Ce qui amène la reprise. S'il y a oscillation périodique, c'est parce que les fausses prévisions des entrepreneurs provoquent régulièrement une surproduction.

Des auteurs plus pessimistes, à la suite de Sismondi, et qui ont noms Foster, Catchings, Moulton, Keynes (à certains égards: cfr chapitre XII de la « théorie générale » [2]) et Hobson, entre autres, expliquent le même phénomène par une constatation contraire. En période de prospérité, disent-ils, les Revenus se gonflent à un point tel que l'on a tendance à trop épargner: ce qui facilite les investissements et fait que finalement l'offre de biens produits est beaucoup plus forte que la demande. Cette situation se résoud dans la dépression qui amène une réduction des Revenus et empêche l'excès d'épargne. Il s'établit un équilibre passager prêt à se rompre pour assurer le redémarrage de la phase de hausse, redémarrage suscité par les nouvelles combinaisons des entrepreneurs. [3]) Le déséquilibre provient selon cette théorie d'une fausse résorption du Revenu, en ce sens qu'il y a, durant la croissance, excès d'épargne et sous-consommation. [4])

L'antagonisme qui semble séparer ces deux groupes de théoriciens n'est qu'apparent. Les termes mêmes employés pour caractériser leur explication de la conjoncture montrent suffisamment que l'opposition n'est pas dans la conception centrale du problème, mais bien plutôt dans les points de vue que servent de base à l'analyse. Selon que le phénomène est disséqué en s'attaquant au côté Consommation ou au côté Production, on enregistre une sous-consommation ou une surproduction. Or on pense que la sous-consommation provient d'un excès d'épargne et que la surproduction est due à un excès d'investissement. Oui, mais excès d'épargne par rapport à quoi ? A la grandeur d'un Revenu donné. Surinvestissement, pourquoi ? En raison de l'inadaptation, par excès, de la Production aux besoins d'une Consommation donnée. Ainsi l'Epargne est fonction du Revenu et l'Investissement est fonction des possibilités escomptées d'écoulement de la production. Qu'est-ce que l'Epargne, sinon le « capital potentiel » que nous avons appris à connaître en statique ? Qu'est-ce que l'Investissement, sinon le

---

(1) J. M. Keynes: « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie ». Paris, 1942, pages 162 et suivantes.

(2) cfr. Schumpeter, op. cit., pages 536.

(3) « Seules quelques personnes ont les « aptitudes voulues » pour être chefs (...) dans une situation qui n'est pas l'essor », seules quelques-unes peuvent avoir du succès à ce moment. Mais si une ou quelques personnes ont marché de l'avant avec succès maintes difficultés tombent. D'autres personnes peuvent suivre ces premières, ce qu'elles feront sous l'aiguillon d'un succès qui paraît désormais accessible. » Schumpeter, op. cit., pages 553—554.

(4) cfr Markovitch Tihomir J.: « Les théories modernes de la sous-consommation ». Paris 1938.

« capital actuel » pressenti dans la même étude ? Nous avions de plus établi un rapport d'équivalence entre ces deux notions. L'égalité entre Epargne et Investissement se vérifie-t-elle en dynamique ? C'est un problème fort discuté depuis que John Mainard Keynes a cru pouvoir le résoudre comme nous le rappelions plus haut, dans un sens affirmatif. Notre propos n'est pas de jeter une lumière nouvelle sur la question. Elle a été traitée d'une manière fort nuancée par les économistes modernes. Son importance est capitale et elle apparaît clairement dans le cadre de ses répercussions sur la théorie économique générale. « S'il y a égalité entre l'épargne et les investissements ou tendance à l'égalité, on doit chercher ailleurs les variables les plus importantes du mécanisme économique. Si, au contraire, il existe une inégalité permanente, cette disproprotion pourra être considérée comme une des causes agissantes de l'économie dynamique. » [1]) Quelle position est-il indiqué d'adopter face au débat ? Faut-il à la remorque de certains auteurs, dont MM. B. Nogaro [2]) et J. Rueff [3]) considérer les conclusions de l'Ecole de Cambridge comme une pétition de principe et le résultat d'une simple gymnastique de l'esprit ? Ou bien n'est-il pas plutôt indiqué d'approfondir la proposition keynésienne en s'efforçant de l'incorporer au réel et d'en éprouver expérimentalement la valeur ? C'est dans cette direction que s'est orientée la science économique américaine et, grâce à son souci constant d'extraire de la théorie les lignes directrices d'une saine politique économique [4]), nous bénéficions des travaux d'avant-garde d'un Hansen [5]) qui peut être considéré comme le pionnier d'une théorie « collée » aux faits. [6])

---

(1) Eugène Bongras: « Essai sur la théorie du capital en économie libre et en économie dirigée », Fribourg 1943, page 16.

(2) Bertrand Nogaro: « L'égalité de l'épargne et de l'investissement d'après Lord Keynes » dans « La valeur logique des théories économiques », Paris 1947, pages 155—162.

(3) Jacques Rueff: « Les erreurs de la théorie générale de Lord Keynes » dans « Revue d'économie politique », 1947, no 1, pages 5—33. Consulter également: Gabriel Ardant: « A propos de la « Théorie générale » de Lord Keynes » (Réponse à M. Rueff) dans « Revue d'économie politique », 1947, no 3, pages 379—391.

(4) cfr Seymour E. Harris: « The New Economics », « Keynes'Influence on Theory and Public Policy », New-York, 1947.

(5) Alvin H. Hansen: « Fulle Recovery or Stagnation ? » New-York 1939, et du même auteur: « Economic Policy and Full Employment. » New-York, 1947.

(6) Signalons deux thèses qui donnent une bonne idée de l'état actuel de la discussion sur ces développements:

Rudolf Eckert: « Les théories récentes de l'expansion économique », Lucerne 1949.

Romain Kern: « La théorie de la stagnation économique » à paraître.

CHAPITRE II

LA THEORIE DES PRIX

1. La théorie pure et la dynamique des prix

La théorie des prix constitue l'objet central des recherches de la science économique. Elle a passionné des savants comme Cournot, Edgeworth, Pantaleoni, Walras et Pareto; de nos jours, H. von Stackelberg et Chamberlin lui ont donné une expression claire et ont tracé les schémas définitifs des travaux statiques. Si l'on ajoute à ces noms connus, ceux de H. Möller [1]) à qui l'on doit une étude approfondie du rôle de l'entreprise dans la formation des prix et de J. Marchal dont le « Mécanisme des Prix » [2]) ouvre aux lecteurs de langue française les vastes perspectives se dégageant de l'état actuel de la science économique, on se fera une idée exacte de l'ampleur du problème et des solutions qui jusqu'ici lui ont été apportées.

Comme le prix est une résultante, la plupart des auteurs commencent par étudier les grandeurs qui le définissent. C'est ce qu'a fait, avec la plus grande maîtrise, Stackelberg dans « Marktform und Gleichgewicht » [3]). Nous ne voulons pas résumer ici cet ouvrage désormais classique; contentons-nous de rappeler qu'il expose d'une façon méthodique les différentes situations du marché en partant des cas extrêmes de la concurrence parfaite et du monopole pour étudier ensuite les formes intermédiaires et plus courantes de la concurrence imparfaite et monopolistique. La distinction essentielle qu'il s'agit de faire dans ce genre d'études consiste à définir clairement les notions de base de coût [4]) et de prix afin de pouvoir mesurer judicieusement les possibilités des stratèges du marché. On a recours aux concepts viennois de « coûts » et de « revenus » marginaux et moyens pour pouvoir construire des courbes suggestives des avantages et des désavantages d'une si-

---

(1) Dr Hans Möller: « Kalkulation, Absatzpolitik und Preisbildungs », Wien, 1941.

(2) Jean Marchal: « Le mécanisme des prix », Paris, 1948, 2ème édition.

(3) Heinrich von Stackelberg: « Marktform und Gleichgewicht », Wien und Berlin, 1934.

(4) H. von Stackelberg: « Grundlagen einer reinen Kostentheorie », Wien, 1932.

tuation définie.[1]) L'étude de la formation des prix ainsi conçue apporte, certes, des lumières qui satisfont les exigences de la logique, logique souvent mathématique, mais elle raisonne sur des schémas qui sont une approximation très éloignée de la réalité économique. On peut penser du « prix » tel qu'il est conçu dans la théorie, ce que Hayek pense de l'intérêt théorique.[2]) Le prix dont la théorie économique pure révèle la formation est une grandeur que l'on ne rencontre pas sous cette forme dans l'économie réelle. Là on ne se trouve non seulement pas en présence d'un prix unique mais devant une multitude de prix, attestant des variations différentes et, de plus, aucun de ces prix n'est le prix d'équilibre que définit la théorie statique et duquel les autres prix n'exprimeraient qu'une déviation. Pourquoi ? Parce que les conditions du marché ne correspondent que rarement à celles fixées par les théoriciens et, surtout, parce que le prix réel est influencé par l'ordre monétaire. Même si l'on fait abstraction de la monnaie l'égalité bien connue « prix-coût » ne se vérifie pas en dynamique dans le cas idéal de la concurrence parfaite. « Spécialement dans les phases de prospérité qui précèdent les crises, dans les phases d'inflation galopante, dans les moments de crise aigüe, des divergences peuvent naître entre prix et coûts (...) L'économiste — dit Jean Marchal — ne peut faire plus que d'indiquer le sens probable de la discordance. »[3]) Cette conclusion modeste nous surprend et nous lui préférons les affirmations plus réalistes de Lescure qui, dans une note de l'hommage au professeur Spiethoff, écrivait: « Le mouvement général des prix en hausse et en baisse tient à la relation entre l'offre et la demande. Au terme d'une période d'essor l'offre augmente et tend à dépasser la demande. Par contre pendant la dépression, on contracte la production, les stocks s'épuisent; au bout d'un certain temps, la demande excède l'offre. Toutefois ce phénomène n'est pas le seul, et, en protique, n'est même par le phénomène essentiel. Car les industries importantes créées au XIXème siècle, et qui motivent par leur développement saccadé des alternances d'essor et de dépression sont des industries pour lesquelles ce raisonnement n'est pas adéquat. Au XIXème—XXème siècle, on a construit des chemins de fer, développé l'électricité, plus récemment l'automobile. Pour le chemin de fer et pour l'électricité, la hausse et la baisse des prix, la notion de gonflement et de dégonflement des stocks ne joue pas. Le prix résulte d'un tarif. Il n'y a pas de stock. Ce qui est vrai ici, c'est qu'à mesure qu'on avance, on satisfait des be-

(1) Nous ne pensons pas nécessaire d'établir ici la division en théories subjectives et théories objectives des prix, car, comme l'a écrit Aftalion: « Si la valeur des biens se fonde sur leur utilité, la concurrence par la restriction ou le développement de la production tend à rapprocher cette valeur de la valeur à l'état d'équilibre, de la valeur normale, du coût de production. » (Revue d'économie politique — 1908 — p. 703). Les notions objectives de « coût » et subjectives d'« utilité » possèdent donc, grâce au jeu de la concurrence, un point d'équivalence qui nous dispense d'insister sur cette distinction.

(2) Friedrich von Hayek: « Geldtheorie und Konjunkturtheorie ». Wien und Leipzig, 1929, pages 117—118.

(3) Jean Marchal, op. cit., page 209.

soins moins intenses. De ce chef les possibilités de profit fléchiront indépendamment de toute variation de prix (Tarif). Aussi faut-il invoquer également les variations de coût. « Car, si en réalité « il y avait harmonie dans la hausse des prix et la hausse des coûts, il n'y aurait pas de crise. La crise, son nom l'indique, provient d'anomalie, et dans notre hypothèse, de déséquilibre dans le domaine des valeurs. Prix des divers produits, prix et revenus (prix des services) accusent des mouvements divergents anormaux. » [1]) La théorie statique ne peut pas expliquer ces discordances parce qu'elles résultent de circonstances qui sont exclues de ses prémisses. Ainsi a-t-on sacrifié le souci de la vérité à la commodité de l'exposé. Cette méthode par trop abstraite, bien qu'elle apporte des conclusions précieuses pour l'intelligence des mécanismes, se révèle impuissante à résoudre le problème de l'oscillation des prix. Elle étudie le comportement des courbes qu'elle a construites en supposant « toutes choses égales d'ailleurs. » En réalité, cette condition n'est pas remplie, elle est même sciemment faussée par la politique des « tarifs ». Malgré tout Jean Marchal essaie de nous donner une explication des mouvements en s'aidant des seuls matériaux de la théorie statique et de la théorie institutionnelle. Il procède de la manière suivante. Les mouvements dont sont animées les courbes de demande et de coût de diverses catégories de marchandises: biens de consommation, biens de production peuvent se ramener à cinq types possibles de conjoncture. « Un type A correspondant à un début de reprise, un type B, à une prospérité marquée, un type C, à une inflation modérée, un type D, à une inflation galopante, et enfin un type E, à une dépression » [2]) A chaque fois, il fixe d'une part la situation vue du côté monétaire et, d'autre part, la situation vue du côté marchandises. L'optique adoptée est donc strictement celle de l'équation bien connue d'Irwing Fisher: $MV + M'V' = MP$. Le reproche que nous faisons aux développements construits sur ces prémisses, développements fort bien menés par ailleurs, est de ne pas montrer assez l'incidence (action, réaction, interaction) des variations des composants sur les variations du prix lui-même et vice versa. Marchal se place toujours sur le plan de l'entreprise, ses raisonnements sont ceux d'un individu type « homo oeconomicus » mi-conditionné. Chez lui aussi le temps est le signe de la dynamique, mais l'optique reste micrométrique et, par là, n'atteint pas les phénomènes macro-économiques. Une description si minutieuse qu'elle soit, des cadres de la vie économique, ne peut combler à elle seule les lacunes que comporte nécessairement la théorie de l'équilibre walrassienne ou paretienne, « car l'institutionnalisme, d'une part, et la théorie de l'équilibre, d'autre part, se situent sur deux plans d'abstraction différents, de sorte que le passage de l'un à l'autre se révèle impossible. » [3])

---

(1) Jean Lescure: « Contribution à l'hommage Spiethoff », page 152 dans « Der Stand und die nächste Zukunft der Konjunkturforschung », Festschrift für Arthur Spiethoff. München, 1933.

(2) Jean Marchal, op. cit. page 171.

(3) Jean Domarchi: « Quelques aspects de la théorie monétaire des prix », page 5, dans « Economie contemporaine », Paris, juin 1948.

Enfin il semble que l'attachement aux grandeurs « classiques » qu'affecte Marchal permette de le ranger, selon une formule de Myrdal qu'il cite dans son livre, parmi les théoriciens qui ont fait «leur gymnastique du matin dans la théorie stationnaire» et qui ont gardé «des habitudes relâchées de pensée. » Ce jugement apparemment sévère nous ne le portons que pour mieux souligner la nécessité de choisir des moyens d'investigation nouveaux et de porter les recherches sur un plan plus vaste englobant une portion aussi grande que possible de réalité économique. Dans ce sens un premier progrès à réaliser consiste à inclure dans la théorie des prix la dynamique de la monnaie. Mais avant de passer à cette étude, il reste à faire le point des apports de la théorie statique à l'explication des mouvements de prix. Une remarque liminaire s'impose ici. Le prix classique étant nécessairement le résultat du jeu de l'offre et de la demande, le prix dirigé n'est pas traité en statique parce qu'il exclut la condition sine qua non de compétition qui est impliquée également dans le cas du monopole. « Konkurrenz im ersten Sinn ist eine gesellschaftliche Tatsache (Wiese), die —zumindest latent — für jede Preisbildung mitbestimmend wirkt (Surrogatgüter z.B.), daher auch nicht im Gegensatz zum Monopol steht. » [1]).

L'étude des formes du marché nous apprend que chaque cas spécifique, possède son prix d'équilibre propre, étant bien réservé que le prix idéal reste celui de la concurrence parfaite. Historiquement le développement tendrait de la concurrence au monopole, ce qui signifie que la courbe des prix perd peu à peu son élasticité en raison de la rigidité progressive des modes de composition du prix. L'apport principal de la statique serait ainsi la démonstration de l'influence des structures du marché sur l'évolution de la formation des prix. Si l'on voulait poursuivre les recherches dans ce sens, il faudrait s'efforcer de définir la structure la plus à même d'assurer, en réalité, l'équilibre économique. En approfondissant cette question, de Inza, entre autres, a été amené à construire une théorie du déséquilibre économique dont les conclusions conduisent à une synthèse nécessaire des éléments statiques et dynamiques que l'on a trop tendance à mettre en opposition. [2]) Un premier pas a été fait dans cette direction par l'économiste américain Marget. Le paragraphe suivant trace un aperçu de son œuvre.

2. La théorie des prix et la dynamique de la monnaie

Il est regrettable que la science économique se soit habituée à traiter de la monnaie en dehors de la théorie pure. Hayek, dans « Prices and Production » y voit une des raisons pour laquelle les conclusions de la théorie quantitative restent encore si fortement ancrées dans les tra-

---

(1) Josef Dobretsberger: « Konkurrenz und Monopol in der gegenwärtigen Wirtschaft », page 48, Leipzig und Wien 1929.

(2) Ignacio de Inza: « Versuch einer reinen Theorie des wirtschaftlichen Un, gleichgewichtes » dans « Weltwirtschaftliches Archiv », Jena, mai 1944, pages 377—402.

vaux de certains économistes contemporains. « No the least harmful effect of this particular theory is the present isolation of the theory of money from the main body of general economic theory. » [1]) Précisément, s'agissant de la théorie des prix, et en admettant l'affirmation de Dobretsberger selon laquelle tous les problèmes monétaires ont une incidence sur cette théorie (« Alle Geldprobleme münden in die Preistheorie ») il semble que ce divorce empêche un cheminement utile de la pensée économique. [2]) Keynes et les auteurs anglo-saxons modernes ont intégré les phénomènes monétaires dans leurs théories « générales ». Cet essai ne leur a pas toujours réussi et l'enthousiasme débordant avec lequel ils passent de certaines explications à l'établissement de normes pour la politique économique a été vivement critiqué. Le meilleur ouvrage que nous possédions sur les essais d'incorporation de la théorie monétaire à celle des prix est sans conteste la « Theory of prices » [3]) d'Arthur W. Marget. Aussi nous permettons-nous d'en donner ici une analyse succinte. Ce qui nous dispensera d'établir une synthèse personnelle des tendances actuelles de la théorie.

Dans son étude Marget poursuit un double but, d'une part il se propose de montrer l'évolution de la théorie de la monnaie en connexion avec les problèmes nouveaux posés par les situations changeantes du développement historique; d'autre part il vise à amorcer une polémique serrée contre Keynes (avant tout contre le « Treatise »). Ainsi Marget veut donner une leçon à un auteur qui, malgré ses connaissances insuffisantes en littérature économique [4]), se permet de faire facilement fi de la « théorie traditionnelle » [5]). La critique de Keynes conduit notre auteur à souligner la vraie portée de cette théorie. Il s'occupe avant tout de l'équation quantitative et en deuxième lieu « Behind the « Quantity Equations », il analyse les composantes particulières de cette égalité. Partant de l'équation quantitative de Fischer il montre que les attaques de Keynes contre celle-ci s'appuient soit sur une confusion entre l'équation quantitative et la théorie quantitative — en quoi Marget a raison de souligner que chacun définit cette théorie à sa manière — soit sur des erreurs que Keynes croit découvrir et qui ne sont que des jeux de mots autour de concepts qu'il suffit de préciser ou d'introduire dans le système.

Marget traite ensuite de la masse monétaire et de son estimation. Le problème des réserves de caisse des banques et celui de leur rôle

---

(1) F.A. Hayek: « Prices and Production », London 1934, page 4.

(2) Josef Dobretsberger: « Das Geld im Wandel der Wirtschaft », Bern, 1946, page 194.

(3) A.W. Marget: « The Theory of Prices, a re examination of the central problems of monetray theory », 2 vol., New-York 1938—42.

(4) Cfr. E. Wagemann: « D'où vient tout cet argent ? », Paris 1941, page 117: « ... Keynes ignore totalement (les grandes œuvres qu'a produites dès le XIXème siècle la science économique allemande) — de son propre aveu il n'a jamais lu de livres allemands — mais il se permet de leur en remontrer. »

(5) E. Wagemann, op. cit., page 116: « Il combat vaillamment les plus antiques moulins à vent, par exemple l'axiome de J.St. Mill d'après lequel la surproduction n'est pas possible puisque toute offre engendre une demande. »

comme promoteur du crédit est situé dans son contexte historique. Il entraîne une discussion sur le taux de l'intérêt comme facteur influençant le niveau des prix. Il relève que Thornton et Ricardo (sans parler de Wicksell) avaient déjà souligné l'importance de la relation profit escompté/taux de l'intérêt, de préférence aux variation absolues du taux de l'intérêt comme Keynes semble en faire grief à la « théorie traditionnelle ». Marget critique, en relation avec cette constatation, l'affirmation de Keynes selon laquelle une variation du taux de l'intérêt considéré comme facteur de capitalisation ait une influence sur le prix des biens de capital et par là même une répercussion directe sur le niveau des prix. Il montre qu'une variation du taux de l'intérêt ne peut, en réalité, qu'entraîner une modification des prix relatifs des biens de consommation et des biens de capital, mais pas une modification du niveau général des prix. Si tel devait être le cas, il faudrait admettre qu'une variation du taux de l'intérêt a pour conséquence une modification de la masse monétaire. [1])

Aux recherches sur le problème de la masse monétaire succède une étude sur la vitesse de circulation de la monnaie. Dans l'exposé de l'évolution historique du « Income Approach » to the theory of prices », Marget précise la notion de vitesse de transformation du « money income. » Cette vitesse de transformation ne dépend pas uniquement des décisions des détenteurs de revenus, c'est-à-dire de la liquidité qu'ils comptent conserver par rapport à leurs dépenses, mais elle est déterminée aussi par d'autres facteurs comme, par exemple, le degré de différenciation de la production qui n'a évidemment rien à voir avec de tels décisions subjectives. On ne peut donc pas se servir ici des expériences générales de la théorie moderne qui est construite à partir du sujet économique individuel. Si l'on admet l'optique proposée par Marget on est obligé de se forger après lui des notions économiques nouvelles, telle la demande monétaire absolue [2]) qui intègre l'influence de facteurs objectifs comme, par exemple, le degré de différenciation de la production. L'essentiel au fond n'est-il pas que le problème soulevé par Marget existe effectivement. Peu importe dès lors l'étiquette sous laquelle il est présenté.

Marget pense avoir trouvé la meilleure solution du problème de la vitesse de circulation de la monnaie dans le « cash balance approach ». Il faut, dit-il, opérer des groupements dont la préférence pour la liquidité doit être analysée séparément selon qu'il s'agit, par exemple, de la catégorie des détenteurs de revenus ou de celle des entrepreneurs. Parallèlement, on peut, d'autre part, modifier l'équation quantitative en la divisant en biens de consommation avec leur niveau de prix et en biens de capital avec leur niveau de prix. [3]) De cette façon on obtient le système de détermination des différents « Niveaux de prix spéciaux »

---

(1) Cfr. la discussion intéressante sur le taux de l'intérêt comme facteur du coût et comme facteur de capitalisation, Marget, op. cit. vol. I, pages 231 et suivantes.

(2) Marget, op. cit. pages 444 et suivantes et 554 et suivantes.

(3) Cfr. n/Ier chapitre, pages 8 et 9.

qui jouent un grand rôle dans la théorie moderne. Une telle recherche peut toujours être mise en relation avec une analyse de la « demande absolue de monnaie ». Il est regrettable que Marget ait quelque peu négligé, comme le remarque Lutz [1]), l'analyse positive des facteurs qui déterminent la vitesse de circulation. Il aborde enfin un problème par trop oublié dans les commentaires relatifs à l'équation quantitative, celui du « volume des transactions commerciales ». Il montre les grandes difficultés que rencontre celui qui essaie d'insérer cette notion dans le circuit économique.

A l'étude détaillée des mécanismes monétaires, Marget joint des vues d'ensemble que nous résumerons très brièvement en guise de conclusion. Rappelons d'abord qu'elle est l'orientation prise par les recherches des économistes contemporains. Domarchi la précise en ces termes: « La théorie de l'activité économique conditionne le développement et le comportement des institutions tout antant qu'elle est conditionnée par eux, de sorte que la seule possibilité effective de progrès qui s'offre à l'économie politique réside finalement dans une réconciliation entre un mode d'approche sociologico-institutionnel et un mode d'approche psychologico-abstrait. » [2]) Face à ce problème de solution difficile Marget [3]) prend la position suivante: « La tâche propre de l'analyse économique — écrit-il — est de montrer comment des processus représentant les mouvements du système dans sa totalité (les processus macro-économiques) doivent affecter les données particulières sur la base desquelles s'effectuent les décisions des entrepreneurs individuels (de caractère micro-économique). Elle doit montrer aussi comment ces décisions micro-économiques auxquelles elles conduisent, doivent à leur tour affecter les processus macro-économiques qui prennent la forme de mouvements du système dans sa totalité. » [4]) Il observe que ce problème n'est résolu en aucune manière par l'introduction arbitraire que fait Keynes de fonction d'offre totale ou de fonction de demande totale, du fait que ni l'une, ni l'autre de ces fonctions n'est fondée sur des éléments qui entrent *directement* dans les calculs des entrepreneurs; une telle méthode trahit et méconnaît entièrement la nature véritable des relations existant entre les décisions des individus (leur calcul économique) et les actions macro-économiques. En réalité une théorie véritable doit à la fois tenir compte des décisions des individus à courte ou à longue échéance et des quantités globales qui matérialisent ou encore « réalisent » les décisions de ces individus. C'est donc dans l'optique d'une théorie du temps que Marget conçoit la réconciliation du mode d'approche atomistique et de la méthode macro-dynamique. « Plus précisément, il ne tient compte de l'aspect global des phénomènes monétaires qu'ex-post. » [5])

---

(1) Friedrich Lutz: « Geld und Währung » dans Weltwirtschaftliches Archiv, 1939, I, page 163.
(2) Jean Domarchi, art. cit., page 5.
(3) Marget, op. cit., pages 462 et suivantes et 498 et suivantes.
(4) Marget, op. cit., page 544.
(5) Jean Domarchi, art. cit., page 6.

CHAPITRE III

ELEMENTS D'UNE THEORIE GÉNÉRALE DE LA CONJONCTURE ET DES PRIX

Si nous nous demandons quelle est la valeur pratique des explications modernes relatives à la théorie des prix, nous sommes amenés à faire deux constatations. Premièrement nous voyons que les théoriciens « classiques » nous révèlent le fonctionnement du mécanisme des prix et fixent les modèles possibles de formation des prix abstraction faite de la monnaie. Deuxièmement la théorie moderne s'oriente, soit vers une étude approfondie de la Demande (Schultz [1]) ou de la Production (Hayek [2]), soit vers une explication complète des modes de composition du prix par l'intégration du facteur monétaire dans la théorie pure (Marget [3]). Or ce qui nous a frappés dans ces recherches, c'est le manque d'équilibre scientifique des travaux. Celui qui fait une étude sur la monnaie exagère l'importance de celle-ci. Les auteurs attachés aux données réelles écartent avec trop de facilité le voile monétaire. Mais, comme les prix que nous livrent les relevés statistiques sont des prix nés dans un climat économique qui inclut tous ces facteurs, il serait souhaitable d'établir une théorie générale des prix qui accorde à chaque facteur son importance véritable. Or cette importance qui devrait être égale, par définition, est en réalité variable selon les circonstances du moment. C'est ce que nous allons démontrer.

L'état d'équilibre économique a déjà été défini comme celui qui correspond à plusieurs égalités notamment à l'égalité entre l'Offre et la Demande. Mais pour que l'expression numérique de cette égalité soit exacte, il faut que l'étalon de mesure soit neutre, c'est-à-dire qu'il s'établisse un équilibre trinaire entre l'Offre, la Demande et la grandeur qui les définit. Et nous dirons que l'état d'équilibre peut être figuré par un cube parfait dont les côtés seraient égaux et s'appelleraient Grandeur de la production (compte tenu de la vitesse de transformation de celle-ci en revenu), Grandeur de la consommation (compte tenu de la vitesse de transformation du revenu en pouvoir d'achat)

(1) Henry Schultz: « The Theory and Measurement of Demand », Chicago Illinois, 1938.
(2) F.A. Hayek: « Prices and Production », London 1934.
(3) Marget, op. cit.

et Masse monétaire (MV + M'V'). Nous serions amenés ainsi à substituer à la théorie plane des prix une nouvelle théorie qui serait une théorie des prix dans l'espace. Si les possibilités de combinaisons mathématiques sont infinies nous ne voulons pas tomber dans ce travers, pensant que quelques exemples illustreront suffisamment le sens dans lequel nous souhaiterions voir se développer les recherches théoriques concernant la formation des prix. Analysons à cette fin les déséquilibres possibles entre les trois grandeurs au moment de la crise.

Comme la crise marque la fin de la prospérité, on a dit qu'elle était due à la surabondance de l'offre ou à l'insuffisance de la demande, ou encore à l'inflation galopante. Si nous représentons le prix d'équilibre par un cube parfait, la figuration de la situation au moment de la crise correspondra, selon les causes reconnues, à une déformation du cube due au développement disproportionné d'une ou de plusieurs de ses arêtes. Pour simplifier l'exposé nous supposerons toujours que nous avons à faire à un cas pur, en ce sens qu'originairement, une seule des grandeurs se serait développée anormalement.

En admettant, premièrement, l'explication monétaire de la crise nous devrions enregistrer une hausse des prix causée par un développement excessif des moyens de paiement. L'indice des prix traduirait dans ce cas, non pas une prospérité, mais une inflation monétaire et de crédit. Le remède consisterait dès lors à pratiquer une intervention déflationiste jusqu'au moment du retour à l'équilibre. Deuxièmement, il peut y avoir, avons-nous vu, surproduction. Ce qui signifierait que la production s'est gonflée au-dessus des besoins. L'indice des prix, dans ce cas pur devrait être à la baisse. Mais comme il est à la hausse, on est obligé d'admettre qu'il y a également développement de MV + M'V'. L'inflation dans ce cas est réelle. Le remède devra donc porter directement sur la production elle-même. On pratiquera une politique d'investissements jusqu'au moment où la production n'excèdera plus les besoins. Troisièmement, enfin, il faut envisager la possibilité d'une sous-consommation, en d'autres termes, il se peut qu'au moment de la crise les besoins ne puissent être satisfaits non pas en raison d'une insuffisance de l'offre mais en raison d'une fausse répartition du revenu qui ne peut de ce fait se transformer assez rapidement en pouvoir d'achat. Il s'agira, dans ce cas, d'opérer des ponctions sur le revenu destiné à la capitalisation pour injecter du pouvoir d'achat jusqu'au moment où il y aura équilibre entre le revenu et la satisfaction des besoins. L'indice des prix, ici, marquerait une tendance temporaire à la baisse.

Mais, si les études ont été poussées dans l'analyse de la crise, qui est la manifestation cruciale des effets du déséquilibre, c'est dans la reprise qu'il faut, à notre avis, en rechercher les causes. La dépression étant la phase d'assainissement, on assiste, à un moment donné, à l'alternance du cycle qui se traduit par le déclanchement d'un mouvement ascendant. Cette phase est très importante parce qu'on peut établir qu'à ce moment-là, il y a un ordre de succession dans le processus expansionniste. Cet ordre de succession contient l'explication du déséquilibre permanent que

traduira l'évolution à venir. En effet, le développement du crédit précède le développement de la production. Il en résulte, ex-ante, une demande monétaire absolue qui, sur le marché des produits, rencontre une offre de biens inférieure. D'où une légère tendance à la hausse des prix qui aura pour effet de stimuler l'esprit d'entreprise et engendrera de nouvelles demandes de crédit. Ce déséquilibre naissant ira en s'amplifiant jusqu'au moment où le surinvestissement sera si grand, ex-ante, qu'il entraînera, ex-post, une sous-consommation. Et nous assisterons au moment de la crise au plein développement des trois effets décrits plus haut.

C'est pourquoi on a insisté sur le fait qu'il n'y a, en soi, que deux causes essentielles du déséquilibre permanent de l'évolution économique: l'expansion irrationnelle de l'élément monétaire et le développement irrationnel des investissements. C'est donc dans ces deux domaines qu'il s'agit d'être vigilants. Mais comme dans les deux cas on a affaire aux conséquences d'agissements d'ordre spéculatifs, on peut se demander jusqu'à quel point une intervention peut être efficace. S'agissant de l'élément monétaire, nous pensons que, grâce au dynamisme qu'il s'est acquis par suite du progrès réalisé dans les formes de crédit, l'adaptation aux besoins réels doit pouvoir se faire. Quant à l'investissement rationnel, il sera obtenu davantage grâce à une analyse minutieuse du passé que par le groupement d'expectations aléatoires.

Nous aurions ainsi appris à connaître, par l'étude de la théorie, la signification d'une expansion et d'une restriction dans l'évolution conjoncturelle et les possibilités d'intervention efficace dans ce domaine. Nous savons quel sens il faut donner à une tendance à la hausse ou à la baisse de la courbe des prix. C'est en nous servant de ces instruments d'appréciation que nous allons passer à l'analyse de la conjoncture et des prix en Suisse de 1919 à 1939.

DEUXIÈME PARTIE

LE DEVELOPPEMENT DE LA CONJONCTURE ET LES MOUVEMENTS DE PRIX

Quelques aspects de l'activité économique en Suisse de 1919 à 1939

CHAPITRE IV

LE STYLE PARTICULIER DU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE EN SUISSE

« Plus un pays est petit et — toutes choses supposées égales — plus le marché du monde a d'importance pour lui.

Plus un pays est peuplé et — sous la même réserve — plus le marché du monde a d'importance pour lui.

Plus un pays est privé de ressources naturelles et — toujours aux mêmes conditions — plus le marché du monde a d'importance pour lui.

Plus, enfin, un petit pays, à population dense et sol et sous-sol pauvres, connaît de prospérité, et plus il devra cette prospérité à ses relations économiques avec le monde extérieur.

Ces quatre propositions, dont l'évidence en fait de véritables axiomes, ne trouvent peut-être nulle part de confirmation plus éclatante qu'en Suisse. » [1])

Il peut paraître téméraire dès lors d'entreprendre une étude conjoncturelle utile en se basant sur l'exemple de la Suisse. Nous ne le croyons pas et nous estimons, au contraire, que les événements enregistrés dans ce pays peuvent être considérés comme les résultantes des grands courants de l'économie mondiale. Pour donner une valeur à ce jugement nous allons nous efforcer de montrer l'incidence profonde des mouvements économiques mondiaux sur les fluctuations de l'économie suisse et étudier certaines particularités de notre économie nationale qui lui assurent, malgré son caractère dépendant, un style propre.

1. Exportation et plein emploi

Si, par exemple, dans le but de souligner le caractère dépendant de notre économie, nous comparons, à la suite de H. Böhi [2]), l'évolution du degré de l'emploi et de la valeur des exportations durant les années d'entre les deux guerres, nous obtenons le tableau suivant: [3])

(1) William L. Rappart: « La Suisse et le marché du monde » dans « Die Schweiz als Kleinstaal in der Weltwirtschaft », St. Gall 1945, page 35.

(2) Hans Böhi: « Die Schweiz im welt- und binnenwirtschaftlichen Konjunkturverlauf » dans « Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft », St. Gall 1945, pages 77—102.

(3) Hans Böhi, art. cit., pages 78 et 79.

Années:	*Exportations en millions de frs.*	*Demandes d'emploi*	*Index de l'emploi dans l'industrie:*
	sans trafic de perfectionnement		
1920	3.277	6.500	
1921	2 140	58.400	
1922	1.762	67.000	
1923	1.760	32.000	
1924	2.070	14.700	
1925	2.039	11.100	89
1926	1.837	14.800	88
1927	2.018	11.800	91
1928	2.133	8.400	97
1929	2 098	8.100	100
1930	1.762	12.900	97
1931	1.349	24.200	88
1932	801	54.400	76
	avec trafic de perfectionnement		
1933	853	67.900	73
1934	844	65.400	74
1935	795	82.500	71
1936	882	93.000	71
1937	1.286	71.100	79
1938	1.299	65.600	78
1939	1.284	40.000	77

L'exportation et le degré de l'emploi se développent d'une manière parallèle, tandis que les demandes d'emploi suivent une évolution opposée. L'exportation marque un recul rapide dès 1921, année d'écroulement de la prospérité due à l'inflation de guerre. A la même époque les demandes d'emploi vont en s'accroissant; ce qui est dans la logique des choses. En 1923, l'emploi se stabilise quelque peu mais les exportations se maintiennent au chiffre de l'année précédente. Il faut attribuer cette évolution au développement de l'économie intérieure qui est dû, en partie, à un certain repli du pays sur lui-même dans le but d'échapper à l'instabilité monétaire qui se manifeste dans le monde. Mais dès 1924 déjà les exportations et l'emploi marquent un parallélisme frappant dans leur mouvement ascendant qui se prolonge jusqu'au moment de la crise de 1928—1930. A partir de cette époque, on enregistre une baisse à la fois des exportations et de l'emploi; l'augmentation du chômage suit avec un décalage à souligner la baisse des courants commerciaux vers l'extérieur. Le point culminant des exportations se situe sur l'année 1928 tandis que l'année 1929 est celle qui enregistre le plus petit nombre de demandes d'emploi. Il en va de même au moment de la dépression, les exportations les plus faibles tombent sur 1935 tandis que le plus grand chômage annuel moyen se manifeste en 1936. Il est permis, sur la base de ce décalage dans le temps, de supposer une relation causale entre ces deux ordres de grandeurs. Toutefois il convient de remarquer que la relation causale n'est établie que si l'on raisonne sur des données annuelles, ce qui n'exclut pas qu'à l'intérieur d'une année cet ordre de succession ne puisse être infirmé.

Si l'on examine le phénomène avec une plus grande attention, on constate que le parallélisme entre le développement des exportations et le degré de l'emploi n'est pas aussi marqué qu'il apparaît à première vue. Par exemple, lors de la dépression des années 1930—1936, la baisse des exportations se manifesta avec beaucoup plus d'acuité que ne le fit la baisse de l'emploi. On peut dire que l'exportation atteignit son point le plus bas en 1932 déjà; le fléchissement qui se manifesta par la suite jusqu'en 1935 n'étant pas remarquable. Par contre le degré de l'emploi reste relativement élevé durant les années 1933—1934 et ne faiblit qu'au momoment de la fin de la dépression en 1935—1936. Ceci nous prouve que la conjoncture intérieure est capable de lutter contre les influences extérieures et qu'elle n'en subit les conséquences que petit à petit. C'est le développement de la politique nationale d'investissement, plus particulièrement celle concernant l'industrie du bâtiment, qui traduit le mieux les tendance autonomes de l'économie suisse. A l'appui de cette thèse nous allons examiner l'évolution du volume des constructions de 1927 à 1939 et le chiffre des nouveaux logements pour les années 1926—1939: [1])

Années	*Volume des constructions en millions de francs*	*Nombre des logements terminées*
1926	——	9.500
1927	992	10.500
1928	1.082	12.000
1929	1.211	12.900
1930	1.288	14.500
1931	1.366	17.300
1932	1.26[illegible]	17.400
1933	1.169	13.400
1934	1.129	14.900
1935	959	9.300
1936	782	5.000
1937	957	6.500
1938	1.060	8.000
1939	1.056	8.900

L'activité dans le bâtiment ne se développa qu'après 1924, année décisive de la reprise conjoncturelle en suite d'une hausse des exportations et elle connut son point culminant en 1931, soit après une baisse marquée du commerce extérieur. Durant les années 1933—1934, le volume des constructions se maintient malgré le développement de la crise des exportations et il ne recule sérieusement qu'à partir de 1935—1936. On voit ainsi la capacité de résistance aux influences extérieures de l'économie nationale, capacité se traduisant, en partie, par le degré d'emploi qui se dégage du volume des constructions. C'est plus particulièrement dans le domaine des logements que ce phénomène est perceptible puisque la construction de ces derniers accuse un maximum en 1932, année

(1) Hans Böhi, art. cit., page 82.

de grande crise dans les exportations. Si l'on veut expliquer cette constatation, il faut rappeler un fait bien connu des observateurs de la conjoncture [1]), à savoir que la dépression entraîne une baisse du taux de l'intérêt; ce qui a pour effet de stimuler l'investissement dans le bâtiment. Mais pour que cet effet stimulateur puisse se développer, il faut que le revenu à disposition soit suffisamment élevé. C'est précisément par ce que le revenu national suisse s'était maintenu à un niveau élevé que le chômage ne se développa que modérément. A l'appui de cette thèse, il est utile de souligner les caractéristiques principales du revenu national et de la fortune nationale suisses.

2. Le niveau et la répartition du revenu national et de la fortune nationale suisses.

Le tableau que nous reproduisons à la page suivante donne une excellente vue d'ensemble sur l'évolution du revenu national suisse. On relèvera le fait que durant toute la période de crise de l'industrie d'exportation le revenu national nominal se maintient à un niveau relativement stable et que, surtout, le revenu national réel qui est l'expression effective du pouvoir d'achat évolue à un rythme qui n'est pas comparable aux variations du commerce extérieur. Ce qui confirme l'opinion émise plus haut et selon laquelle notre économie était capable, dans une appréciable mesure, de suppléer par le développement de l'industrie à marché intérieur aux alléas de l'industrie d'exportation. Nos remarques, il va sans dire, se rapportent à des mouvements généraux, et elles n'excluent pas qu'à une recrudescence dans un secteur corresponde une diminution sensible dans un autre. Mais le but poursuivi étant de montrer le sens dans lequel a évolué notre économie, nous ne nous croyons pas obligés de faire une discrimination détaillée de ces déplacements d'activité, bien que le problème soit d'importance. Pour se rendre compte de l'élévation de notre revenu national par rapport aux revenus des autres pays, il faudrait pouvoir effectuer des comparaisons. Le statisticien Emil Gsell [2]) a attiré l'attention sur la difficulté qu'il y a de rendre comparables, les chiffres cités par chaque nation. Il se range à l'opinion de Colin Clark qui croit avoir trouvé une solution en calculant, en une même monnaie, les revenus nationaux moyens par tête de population active, pour une période donnée. Voici le résultat d'une enquête dont il publia l'essentiel dans le « Weltwirtschaftliches Archiv » de 1938: [3])

---

(1) « Die Depression pflegt vielfach eine Zinssenkung nach sich zu ziehen, welche an sich eher stimulierend auf den Wohnungsbau einwirkt. » Hans Böhi, art. cit, page 82.

(2) Emil Gsell: « Volkswohlstand und Lebenshaltung in der Schweiz. » dans « Die Schweiz als Kleinstand in der Weltwirtschaft ». St. Gall 1945, pages 308 et 311.

(3) Colin Clark: « Internationaler Vergleich der Volkseinkommen » Weltwirtschaftliche Archiv, Band 47, 1938, I, page 66.

REVENU NATIONAL NOMINAL ET REEL DEPUIS 1924

Années	Millions de francs			Indice du coût de la vie 1929 = 100	Revenu réel [1] Millions de francs	Indice du revenu 1929 = 100		Variation annuelle en %		Revenu par habit. en francs:	
	Revenu nominal	Impôts	Revenu nominal sans les impôts			Revenu nominal	Revenu réel [1]	Revenu nominal	Revenu réel [1]	Revenu nominal	Revenu réel [1]
1924	7.738	733	7.005	105,0	6.671	82	78			1.986	1.712
1929	9.469	940	8.529	100,0	8.529	100	100			2.355	2.121
1933	7.698	894	6.804	81,4	8.359	81	98	+ 0,2	+ 6,0	1.866	2.026
1934	7.599	932	6.667	80,1	8.323	80	98	— 1,3	— 0,4	1.834	2.009
1935	7.429	978	6.451	79,5	8.115	78	95	— 2,2	— 2,5	1.787	1.925
1936	7.457	978	6.479	80,7	8.029	79	94	+ 0,4	— 1,0	1.789	1.927
1937	8.160	1.010	7.150	85,1	8.402	86	98	+ 9,4	+ 4,6	1.954	2.012
1938	8.202	1.050	7.152	85,1	8.404	87	98	+ 0,5	+ 0,0	1.959	2.007
1939	8.318	1.104	7.214	85,7	8.418	88	99	+ 1,4	+ 0,2	1.978	2.002
1940	8.733	1.132	7.601	93,8	8.103	92	95	+ 5,0	— 3,7	2.066	1.917

(1) Revenu nominal sans les impôts, divisé, par l'indice du coût de la vie, en 1929 = 100.

Annuaire statistique de la Suisse, 52ème année, 1943, Berne 1944, page 396.

REVENU NATIONAL PAR TETE DE POPULATION ACTIVE (1925/1934)

(pouvoir d'achat exprimé en $)

Pays:	*par tête:*	*Pays:*	*par tête:*
Etats-Unis	1.397	Norvège	539
Canada	1.380	Autriche	511
Grande-Bretagne	1.069	Tchécoslovaquie	455
Suisse	1.036	Grèce	397
Nouvelle-Zélande	1.000	Finlande	380
Australie	952	Hongrie	359
Pays-Bas	855	Pologne	352
Iran	770	Lethonie	345
Suède	695	Esthonie	341
France	694	Italie	338
Danemark	680	Afrique du Sud	276
Allemagne	646	Bulgarie	259
Espagne	628	Roumanie	243
Belgique	600	Lithuanie	207

Commentant son tableau Clark constate que comme prévu, les Etats-Unis et le Canada se trouvent en première place pour les pays d'Outre-Mer, et la Suisse et les Pays-Bas, pour les pays européens. Une petite rectification s'imposerait selon Gsell, en ce sens que pour la Suisse, la moyenne de 9.067 millions de francs pour les années 1925/1934 lui paraît exagérée. Il ressort des calculs de l'Office fédéral de statistique qu'elle ne s'élèverait qu'à 8.500 millions de francs, ce qui donnerait en dollars un chiffre moyen de 956 au lieu de celui de 1.036. [1]) Comme on le voit, même en procédant à cette correction, la Suisse reste le pays d'Europe qui a le revenu national le plus élevé par tête de population active. Il nous reste à traiter une question importante. Nous avons vu dans la partie théorique que ce qui importe au conjoncturiste, c'est de connaître la répartition du revenu, répartition qui permet de déterminer sa vitesse de transformation en pouvoir d'achat. Ce sont donc les nombres relatifs qui nous intéressent ici:

REVENU NOMINAL PAR CATEGORIES DEPUIS 1924 [2])

Année.	*Indice du revenu (1929 = 100)*			*Répartition en pour-mille*			*Total*
	travail	*mixte*	*capital*	*capital*	*mixte*	*travail*	
1924	85	89	69	516	251	233	1000
1929	100	100	100	494	231	275	1000
1933	89	69	77	542	196	262	1000
1934	88	69	76	540	199	261	1000
1935	84	72	74	529	211	260	1000
1936	81	73	79	510	215	275	1000
1937	87	83	88	497	222	281	1000
1938	89	83	85	507	222	271	1000
1939	88	86	88	497	227	276	1000
1940	91	95	92	487	238	275	1000

(1) Emil Gsell, art. cit., page 312.
(2) Annuaire statistique de la Suisse, 1943, Berne 1944, p. 396.

Le revenu du travail représente en moyenne le 50 % du revenu réparti, mais, en raison de la grande dispersion de la fortune, dispersion que nous analyserons plus loin, les revenus mixtes sont très élevés chez nous et comme ils concernent également la population active, on peut dire que les 3/4 du revenu national sont répartis entre les travailleurs. Ce qui explique la force de la demande sur le marché intérieur.

Examinons maintenant les caractéristiques de notre fortune nationale. Le problème de sa technique d'évaluation se situant en dehors du cadre de ce travail, nous nous contenterons de reproduire (en les complétant d'une approximation arbitraire mais qui nous paraît donner une idée assez juste de la réalité pour l'année 1940) les chiffres cités par le « Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft » [1]:

Années	*Fortune nationale absolue en milliards de frs.*	*Indice (1913=100)*
1913/14	33,34	100
1928	65,77	197
1936	77,06	231
1940	(115,00)	(333)

Nous constatons que, depuis 1914, la fortune nationale a tendance à s'accroître. Si nous voulons nous faire une idée de sa répartition sur les personnes physiques, il faut nous référer à des données fiscales qui nous fourniront des indications partielles, il est vrai, mais suffisantes pour notre étude. Il ressort des statistiques [2]) que sur une population de quatre millions d'habitants, près de 500 mille habitants détiennent une fortune de plus de 5.000 francs. En groupant les cercles familiaux que comporte cette classe de posssesseurs, on peut dire que la moitié d'entre eux ont une fortune d'au moins 25.000 francs. Cette large répartition de la fortune nationale explique pourquoi, malgré un chômage croissant et un rétrécissement du volume des exportations, une grande partie du peuple suisse a pu maintenir durant un temps prolongé la satisfaction des besoins correspondant à son niveau de vie.

A côté des consommateurs les détenteurs d'entreprise disposaient également d'importantes réserves. Ceci ressort notamment du fait que le bien-être du peuple suisse s'appuie sur la multiplicité des fortunes moyennes. La statistique de l'impôt de sacrifice pour la défense nationale de 1940 [3]) nous apprend qu'il y a chez nous 50.502 fortunes de 50 à 100 mille francs, 22.900 fortunes de 100 à 200 mille francs et 11.515 fortunes de 200 à 500 mille francs, soit en gros près de 100 mille fortunes d'un montant supérieur à 50 mille francs. On peut en conclure

(1) J. Wyler: « Volksvermögen » dans «Handbuch der Schweiz. Volkswirtschaft», Berne 1939. tome II, page 520.

(2) et (3) « Sacrifice pour la Défense nationale 1940 ». Statistiques de la Suisse, 1943, 135ème fascicule, série Md 26, Berne, page 10.

qu'un assez grand nombre de possesseurs de petites et moyennes entreprises détiennent une fortune privée appréciable; ce qui permet à leurs entreprises de se maintenir durant les périodes de basse conjoncture.

Il est à noter également cette particularité qu'atteste notre industrie: la plupart des entreprises d'origine ancienne ont été fondées et sont encore alimentées par des biens familiaux ou provenant de cercles d'amis. Aujourd'hui encore le financement de nouvelles entreprises ne se fait qu'exceptionnellement par la voie des banques ou des sociétés financières. Grâce à un marché des capitaux dont la capacité d'absorption est très puissante, ces entreprises sont solidement financées par l'émission d'actions et d'obligations. Quant aux sociétés financières suisses, elles ont toujours déployé leur activité à l'étranger ou dans des secteurs particuliers de notre économie nationale, comme par exemple dans l'économie électrique. [1]) Aussi l'endettement de l'industrie suisse vis-à-vis des banques est-il minime; elle entretient avec celle-ci des relations d'ordre purement commercial. Relevons qu'il n'en va pas de même de l'agriculture. Malheureusement nous ne possédons pas de statistique concernant tout le pays sur l'endettement de celle-ci. A. Stampfli l'estimait, à titre d'exemple, à 3,9 — 4,6 milliards de francs en 1935. [2]) On a également constaté que les placements hypothécaires formaient, en moyenne, environ le 40 % de l'actif des banques suisses. D'autre part nous retrouvons dans l'agriculture la même division en petites et moyennes exploitations que celle que nous avions observée pour les entreprises. Le tableau, ci-après, illustre cette structure:

LES ENTREPRISES AGRICOLES SUISSES
D'APRES LEUR ORDRE DE GRANDEUR EN 1939. [3])

Exploitations ayant une surface de ... ha:	*répartition en % entreprises:*	*surfaces:*
au-dessus de 0,5 et jusqu'à 3	34,4	8,1
au-dessus de 3 et jusqu'à 5	17,5	10,2
au-dessus de 5 et jusqu'à 10	28,1	30,2
au-dessus de 10 et jusqu'à 15	11,3	20,7
au-dessus de 15 et jusqu'à 30	7,4	21,8
au-dessus de 30	1,3	9,0
Total	100,0	100,0

Les exploitations de moins de 0,5 ha n'ont pas été prises en considération. — La surface de culture ne comprend pas les alpages.

La conclusion qui s'impose à la fin de cette analyse statistique du revenu et de la fortune nationale suisse est la suivante: leur large distri-

(1) M. Saitzew: « Die Finanzierung der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft» dans « Geld und Kreditsystem der Schweiz », Festgabe für Gottlieb Bachmann. Zürich 1944, pages 321—337.

(2) A. Stampfli: « Hypothekarkredit » dans « Handbuch der schw. Volkswirtschaft », Berne 1939, tome I, page 606.

(3) Tableau construit par E. Gsell d'après des données de l'Office fédéral de statistique dans l'art. cit., p. 315.

bution sur la population active semble exclure, a priori, que les crises économiques enregistrées dans notre pays soient dues à la sous-consommation. Nous reviendrons sur cette opinion, dans le paragraphe suivant, lorsque nous analyserons la situation économique de la Suisse avant la dévaluation du franc, en 1936.

3. La monnaie et le crédit

Qu'est-ce que l'analyse de l'évolution de la monnaie et du crédit d'un pays, sinon l'histoire de sa politique bancaire et financière ? Aussi allons-nous souligner liminairement les lignes force de notre législation sur les banques. Elle vise, écrit le Professeur Théo Keller, à protéger les créanciers, à assurer la liquidité, à lutter contre les crises de crédit et à permettre l'orientation par l'Etat de la politique de crédit. « Sucht man nach Leitgedanken, welche die bisherige Bankpolitik des Bundesgesetzgebers bestimmt haben, so stellt man anhand der Gesetztexte und der parlamentarischen Verhandlungen vor allem deren vier fest. Sie sind gekennzeichnet durch die Stichworte: Gläubigerschutz, Liquiditätssicherung, Kampf gegen Kreditkrisen und staatliche Kreditlenkung. » [1]) Nous allons voir, à la lumière des faits, dans quelle mesure le désir du législateur s'est concrétisé dans la réalité.

a) La politique monétaire et financière avant 1936 [2])

La période de 1921 à 1925 pouvant être considérée comme une période de reconversion économique [3]) et comme, par conséquent, elle se situe en dehors du cycle conjoncturel proprement dit, nous commencerons nos observations en 1925, année de reprise cyclique. A partir de cette date et jusqu'en 1931, la Banque nationale suisse fit sienne la politique de devises de la Banque d'Angleterre. Elle s'assura en marge de ses réserves en dollars une réserve suffisante de £. L'activité du département des devises de notre banque nationale fit passer à l'arrière plan le travail des autres dicastères. D'ailleurs l'économie privée était largement pourvue de billets de banque et les banques elles-mêmes regorgaient de moyens financiers provenant de placements de l'étranger qu'elles s'efforçaient d'investir à leur tour à l'extérieur. Selon Kellenberger [4]) l'exportation nette des capitaux pendant les années 1927, 1928 et 1929 fut, en gros, de 480, 490 et 450 millions de francs, ou en tout,

---

(1) Théo Keller: «Probleme schweizerischer Bankpolitik » dans «Schweizerische Wirtschaftsfragen », Festgabe für Fritz Mangold, Bâle 1941, page 122.

(2 Nous utiliserons dans ce paragraphe les données de l'article: « Währungs- (Devisen) — Politik » de G. Bachmann dans le « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft » pages 525—529.

(3) Cfr. Alain Barrère: « Les crises de reconversion » Paris 1947, surtout pages 121—130.

(4) Eduard Kellenberger: « Kapitalexport und Zahlungsbilanz », Berne 1939, tome I, page 306.

durant les trois années de haute conjoncture, de 1.400 à 1.500 millions de francs (soit le tiers de l'épargne nationale de la même époque). Les chiffres ci-dessous témoignent de cette prospérité des affaires bancaires:-[1])

Années:	*Total des bilans*	*Bénéfices bruts:*
1926	15.910 millions	306.1 millions
1930	21.781 millions	377.5 millions

Aussi ne faut-il pas s'étonner que durant plus de quatre ans (du 22 octobre 1925 au 3 avril 1930) le taux officiel des avances sur nantissement (4,5%) et le taux d'escompte (3,5%) n'aient subi aucune variation. [2])

C'est pourquoi la Banque Nationale a pu s'engager sur la demande de l'Angleterre et des Pays-Bas, à maintenir la valeur du franc suisse au niveau de la parité légale et dans les limites des gold points à partir de juin 1925. Cette mesure eut pour conséquence de renforcer la position du franc et provoqua un nouveau courant d'or vers notre pays. C'est avec prudence que la Banque Nationale se récusa devant cette surabondance de métal précieux qu'elle s'efforça de convertir en devises. Elle envisagea même de faire circuler à nouveau des monnaies d'or, circulation qui fut définitivement réglée par la nouvelle loi sur la monnaie entrée en vigueur le 9 septembre 1931. L'exemple de la Suisse fut suivi et avait déjà été précédé de celui de toute une série de pays, si bien qu'en été 1931, on pouvait parler d'une stabilité monétaire internationale basée sur le retour à l'étalon-or. Il est vrai que cette stabilité monétaire n'était pas étayée partout d'une solide reconstruction économique et que maint pays s'appuyait sur le marché des devises dont le centre démesuré se situait sur la place de Londres. Comme on le voit, somme toute, la maison qu'on avait péniblement construite en huit années n'était qu'un fragile château de cartes. Durant le second semestre de 1930 déjà la crise s'amorçait, elle devait éclater l'année suivante. « La chute de la société autrichienne de crédit pour le commerce et l'industrie (Oesterreichische Credit-Anstalt) au printemps 1931, n'a été que l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Sous l'effet d'une terreur panique, les créanciers ont rapatrié leurs avoirs. Les pays pauvres en capitaux et travaillant à leur re construction, vers lequel se dirigeaient depuis des années les capitaux disponibles, se sont vus subitement couper tout crédit; nous ne savons que trop aujourd'hui quelles ont été les conséquences de cette volte-face. Non seulement tous les pays débiteurs, pour ainsi dire, se sont trouvés aux abois, mais même les pays créanciers les plus considérables, les Etats-Unis et l'Angleterre, n'ont pas été épargnés. Au mois de septembre 1931, l'Angleterre, livrée à des attaques pressantes de la part de ses créanciers à

---

(1) Daniel Bodmer: « L'intervention de la Confédération dans l'économie bancaire suisse », thèse de sciences économiques et sociales, Genève 1949, page 33.

(2) « Manuel statistique du marché financier suisse », Zürich 1944, pages 4 et 6.

court terme, a abandonné, sans lutte sérieuse, l'étalon-or [1]). Dix-huit mois plus tard, ce fut au tour des Etats-Unis [2]) de s'engager sur cette pente glissante, la raison invoquée étant que leur endettement intérieur était devenu quasi insupportable. De la sorte, le chaos monétaire mondial était arrivé à son apogée. » [3])

En présence de ces événements, on peut affirmer que la Suisse et son organisation bancaire ont prouvé leur solidité et leur capacité financière. Le franc suisse n'a jamais été en danger. Les grandes réserves d'or de la Banque Nationale (dans le seul courant de 1931, elle dut absorber pour plus de 1,8 millions de francs-or) lui permirent de le conserver à la parité, malgré les sorties sensibles de métal précieux qu'on enregistre durant les années 1933 à 1935. D'autre part, nos établissements de crédit avaient commencé dès 1930 à retirer leurs avoirs disponibles de l'étranger, pour renforcer leur liquidité quelque peu compromise pendant la période d'essor impétueux. « Sans le vouloir — note Bodmer — ils contribuèrent ainsi à ce reflux international de fonds qui finalement déclencha la débâcle de l'Europe centrale. » [4]) Ce courant fut renforcé par les capitaux étrangers qui cherchèrent refuge dans notre pays. Il est juste de constater que, malgré les erreurs qu'elles ont pu commettre, les banques suisses ont toujours réussi à maintenir une grande liquidité. « En somme, ce qui fait leur force, c'est que leurs placements à l'étranger ne se font pas à l'aide d'argent emprunté, mais de capitaux que le pays, pris dans son ensemble, a réussi à économiser. » [5]) Il semblerait permis, par conséquent, de conclure que, soit du point de vue strictement monétaire, soit en raison de la politique financière des établissements de crédit, à fin 1935, le franc suisse ne courait aucun danger.

En réalité, l'année 1935 avait été une année fort agitée au point de vue monétaire. Au cours de l'exercice, les monnaies du bloc or surtout ont été en butte à des attaques répétées. Tandis que la France, la Hollande et la Suisse défendaient leur devise avec succès, la Belgique, après avoir d'abord recouru, au milieu de mars, au contrôle des changes, fit subir au belga, le 31 du même mois, une dévaluation de 28%. Par rapport au franc suisse, la nouvelle parité s'établit à 51,884 francs pour 100 belgas (1 belga vaut 5 francs belges) contre 72,062 francs précédemment. Les succès remportés sur le belga incitèrent la spéculation à tenter sa chance en attaquant les autres monnaies-or. Le franc suisse ne fut pas épargné. [6]) Déjà les deux premiers mois de l'année infligèrent à la Ban-

---

(1) Dévaluation d'un tiers de la £, le 19 septembre 1931. On s'abstient de la définir par un poids d'or.

(2) L'étalon-or a été suspendu au Etats-Unis, le 19 avril 1933; le 31 janvier 1934, la valeur-or du dollar fut fixée à 59,66 % de son ancienne parité.

(3) M. P. Jaberg: « Les banques suisses et la crise mondiale ». Conférence donnée le 2 décembre 1933, à l'Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale à Zürich, Zürich 1934, pages 18—19.

(4) D. Bodmer, op. cit., page 35.

(5) M. P. Jaberg, conf. cit., page 19.

(6) Cfr. « 28ème Rapport de la Banque Nationale Suisse », Berne 1936.

que Nationale une perte d'or de 100 millions de francs par suite de ventes massives de francs suisses et de placements en dollars américains et en francs français. Un des arguments les plus forts que la spéculation invoqua contre le franc suisse a été fourni par l'initiative de crise (initiative populaire pour combattre la crise et ses effets). De nombreux milieux faisaient observer que le soutien des prix et des salaires et la garantie à tous les citoyens suisses de conditions d'existence suffisantes ne pourraient se faire sans des sommes considérables que l'Etat serait appelé à fournir. En raison de la situation des finances publiques, les adversaires de l'initiative redoutaient qu'on ne pût se procurer les moyens nécessaires qu'en recourant à la presse à billets. C'est notamment à l'étranger qu'on prétendait que, dans la votation du 2 juin, le peuple suisse était appelé à se prononcer sur le maintien ou la dévaluation de la monnaie. Max Weber s'inscrivit en faux contre cette opinion dans un article de la « Revue syndicale suisse. » L'initiative de crise — écrivait-il — ne compromet pas le franc suisse. Au contraire, pour de larges milieux, elle est la dernière tentative de mettre un terme à la politique de déflation — partant à l'aggravation de la crise — sans dépréciation de notre monnaie. » [1]) La réponse immédiat des faits fut différente: l'initiative de crise fut rejetée et une détente sensible ne tarda pas à se produire. Toutefois l'autorité monétaire sentit le besoin d'affermir la confiance dans le franc en engageant les banques à signer une convention. Le 20 juin 1935, à la suite de négociations engagées avec les représentants du monde bancaire, la Banque Nationale et les banques ont conclu un « Gentlemen Aggreement » dont l'article premier était ainsi conçu: « Art. 1er. — Les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendront, par principe et comme par le passé, de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif, d'en opérer la conclusion pour compte de tiers ou de les favoriser de quelque manière que ce soit. [2]) Cette convention allait être complétée, l'année suivante, par l'arrêté du Conseil fédéral du 19 juin 1936 prévoyant des dispositions pénales destinées à protéger la monnaie nationale. Comme on le voit, à la fin de 1935, le franc suisse ne sort indemne de la tourmente que grâce à la vigilance de nos autorités monétaires. Cette conclusion pessimiste ne doit pas cependant fausser la position du franc qui, bien qu'attaqué de toutes parts, reste une monnaie forte.

b) *La politique monétaire et financière et l'alternance du cycle.*

« La dévaluation ne s'est pas effectuée pour des raisons d'ordre monétaire, mais à la suite de considérations d'ordre économique. » [3]) Telle est la conclusion émise par la Banque nationale suisse à la suite de la manipulation du franc qui fut l'événement saillant de l'année 1936. Cette

---

(1) Max Weber: « Le franc suisse » dans la « Revue syndicale suisse », 27ème année, 1935, page 123.

(2) « 28ème Rapport de la Banque Nationale Suisse », 1935, Berne 1936, page 13.

(3) « 29ème Rapport de la Banque Nationale Suisse », 1937, Berne 1938, page 18.

conclusion trouvera sa justification dans l'examen de la situation des secteurs prticulièrement sensibles de notre économie nationale. Le graphique ci-contre qui met en relation — comme nous avons appris à le faire — les mouvements de notre commerce extérieur et ceux du chômage nous prouve une fois de plus la sensibilité extrême de l'emploi aux variations de notre commerce extérieur. A vrai dire, si ce dernier marque un net recul dans les exportations en 1931-1932, la situation ne s'est pas aggravée dans les années de crise qui ont suivi, au contraire, elle s'améliore insensiblement. Le plus gros déficit de la balance commerciale se situe sur l'année 1932. Mais depuis lors les courbes des importations et des exportations ont tendance à se rapprocher, ce qui est le signe évident d'une réduction de la marge déficitaire. Contrairement à ce que l'on a prétendu, l'évolution de notre commerce extérieur dans un sens plutôt favorable n'est pas dû au maintien de l'étalon-or [1]) mais bien à des mesures de politique économique prises à partir de 1932, « telles que l'intervention de la Caisse de prêts de la Confédération, l'introduction de la garantie contre les risques de l'exportation, etc. » [2]) Quoiqu'il en soit comparativement aux années de prospérité, la crise est certaine dans ce secteur vital de notre économie nationale et la légère reprise qui s'y manifeste n'infirme en rien la causalité établie entre le recul des exportations et l'accroissement du chômage. Toutefois l'acuité avec laquelle celui-ci se développe est la preuve d'un trouble foncier de la conjoncture intérieure. Nous savons que dans ce domaine la branche la plus sensible est celle du bâtiment. Aussi allons-nous examiner la situation dans le secteur des constructions. Nous avions vu que, par suite d'une baisse du taux de l'intérêt, celles-ci s'étaient développées et qu'elles avaient ainsi résorbé une partie appréciable du chômage consécutif au recul de notre commerce extérieur. En effet durant les années 1926 à 1935, on a bâti dans les villes suisses de plus de 10.000 habitants des immeubles comprenant 165 mille appartements. Cette fièvre de la pierre dépassa bientôt les besoins en ce sens que durant la

Commerce extérieur de la Suisse (valeur) de 1920 à 1940

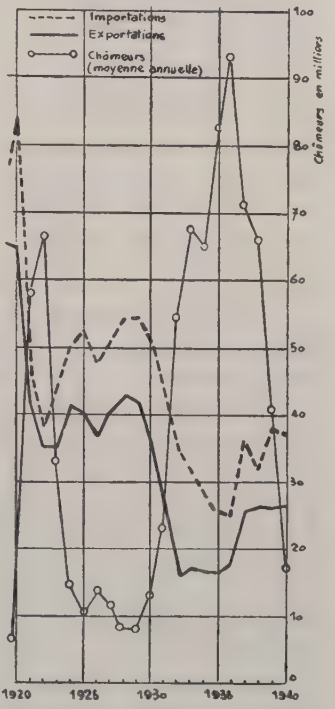

(1) « Das Defizit der Handelsbilanz ist 1932 am stärksten. Seither strebt diese immer mehr dem Ausgleich von Einfuhr zu und man darf sagen, dass die Goldwährung diesem Ziele förderlich gewesen zu sein scheint. » Edgar Schorer: « Die Abwertung », Jena 1938, page 139.

(2) Bulletin No 3, 1949 de la « Société de Banque Suisse », page 50.

même période, la population des agglomérations précitées ne s'accroissait que de 150 mille âmes. Comme on le voit, le nombre des logements disponibles dépasse de 15.000 le chiffre absolu d'augmentation de la population. Si bien que la construction ne devenant plus rentable, les investissements cessent de se diriger dans ce secteur. La conséquence de ce déplacement de l'activité économique se fait immédiatement sentir sur le marché du travail où elle se traduit de la manière suivante:

DEMANDES D'EMPLOI DANS LE BATIMENT [1])

1931	3.834	
1932	10.445	
1933	16.935	
1934	19.192	
1935	30.872	
1936	36.939	(à fin septembre)

Le chiffre annuel moyen pour 1936 (38,393) représente environ le 40% du nombre total des chômeurs de cette année; on voit ainsi l'importance que revêt ce recul d'activité pour l'économie nationale tout entière. Comparativement aux autres pays, la situation de notre marché du travail n'est pourtant pas si défavorable. En effet, si l'on établit un taux de chômage par rapport à la population nationale, celui de la Suisse serait de 2,2%, celui de la Hollande de 2,0%, celui de la France de 1,1%, celui de la Belgique de 1,5%, celui de la Suède de 1,1%, celui de l'Angleterre de 3,0%, celui de la Tchécoslovaquie de 4,3% et celui des Etats-Unis de 6,1% [2]). Ce qu'il y a de déprimant par contre, c'est que chez nous le chômage est toujours croissant alors que partout ailleurs on enregistre une régression. Il n'y a pas d'issue à cette impasse sans une reprise sensible de nos industries d'exportation. Mais comment assurer cette reprise ? Dans son message complémentaire du 7 avril 1936, le Conseil fédéral préconisait l'application rigoureuse d'une politique de déflation. « La situation est telle — disait-il — que l'étranger n'a plus besoin ou ne veut plus du travail qui représentait autrefois une des principales sources de bien-être pour la Suisse; la raison en est que le travail est trop cher, comparativement à celui d'autres pays. » [3]) Et l'Etat de donner l'exemple en baissant les traitements du personnel fédéral, y compris celui des chemins de fer fédéraux et des employés pensionnés. « A la suite d'une active intervention du chef du Département fédéral de l'économie publique, une nouvelle baisse a été infligée aux ouvriers de l'industrie du bâtiment. La baisse se poursuit dans d'autres corps de métiers. Le revenu de la classe ouvrière est ainsi pris entre deux feux, ce qui forcément entraîne une diminution du revenu national et frappe en même temps l'agriculture par une

(1) Annuaire statistique de la Suisse » 1943, Berne 1944, page 309.

(2) Rudolf Bebié: « Die Abwertung des schweizer Frankens » Diss. der rechts und staatswissenschaftlichen Fakultät. Zürich 1939, page 124.

(3) Feuille fédérale de la Confédération Suisse. 88ème année, 1936, page 649, vol. I.

réduction des possibilités d'écoulement des produits. » [1]) Cette remarque ne doit pas conduire à conclure hâtivement à une sous-consommation. Car il y a effectivement une surproduction qui ne provient pas d'une faiblesse de la demande intérieure mais d'un manque de débouchés vers l'extérieur. La baisse du revenu prend ici le sens d'une politique d'austérité. Malgré l'insuccès qu'elle semblait remporter la déflation fut soutenue par les milieux industriels qui en attendaient le salut et par les milieux financiers qui étaient opposés à toute manipulation monétaire pour des raisons qu'ils exposèrent sans ambages. « La seule pensée d'une dévaluation de la monnaie suisse — opinaient-ils — en tant que mesure voulue librement décidée est absurde dans les conditions de l'économie publique suisse. En effet il ne peut pas être douteux que pour un pays dépendant autant que la Suisse de son importation en denrées alimentaires et en matières premières et dont les relations financières internationales sont aussi importantes, le dommage causé par une dévalorisation monétaire serait plus considérable que le bénéfice que l'on en attend, abstraction faite du tort moral que se ferait un petit Etat auquel le monde a confié de si grandes valeurs internationales dans le domaine de la banque et des assurances. » [2]) En juillet 1936, le Professeur Laur, le père des paysans, faisait écho à cette thèse en la popularisant: « Die Schweiz will und kann durchhalten. Wer sein Geld ins Ausland trägt, geht jedenfalls grössere Risiken ein, als wenn er sein Vermögen in der Schweiz lässt. Auch wenn Frankreich abbaut, kann und muss der Schweizer-Franken gehalten werden. [3]) Il est certain que cette dernière affirmation n'était pas fausse du point de vue strictement monétaire. Car la solidité du franc suisse était techniquement indéniable à la veille même de la dévaluation. De juillet à septembre 1936 il se cotait au-dessus de la parité par rapport aux autres monnaies rattachées à l'or et de plus le 9 septembre, la Banque nationale put ramener le taux de l'escompte de 2½ à 2% et le taux des avances sur nantissement de 3½ à 3% [4]). Cependant, comme le remarquait très justement Max Weber, « la valeur d'une monnaie ne dépend pas en premier ressort des réserves ou de la couverture-or, mais bien des forces économiques et de la volonté du peuple qui s'abritent derrière elles. Ces forces et cette volonté sont épuisées par une nouvelle année durant laquelle la crise s'est intensifiée. (. . .) Ceux qui envisagent une baisse du cours du franc comme inévitable, sont de plus en plus nombreux. » [5])

Le 25 septembre 1936, le gouvernement français décida de proposer au parlement la dévaluation du franc français d'environ 30% de sa valeur d'alors, après que, la veille le taux officiel d'escompte à Paris avait été porté de 3 à 5% et le taux des avances sur nantissement à 6%. Quelles

---

(1) Max Weber: « Les faits parlent » dans Revue syndicale suisse, 28ème année, 1936, page 195.

(2) « Rapport sur le Commerce et l'Industrie », 1933, publié par le Vorort de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, Zürich 1934, page 5.

(3) « Bauernzeitung », juillet-août 1936, Nos 7 et 8.

(4) Manuel statistique de marché financier suisse, Zürich 1944, pages 4 et 6.

(5) Revue syndicale suisse, No 6, juin 1936, page 209.

répercussions cette mesure allait-elle avoir sur la politique monétaire de notre pays ? Dans l'esprit de la Commission fédérale pour l'observation de la conjoncture, elle devait être sans conséquence pour notre franc. [1]) Comme nous l'avons vu, le Conseil fédéral s'est toujours défendu d'avoir recours à des remèdes d'ordre monétaire. N'avait-il pas été tout récemment encore (arrêté du 19 juin 1936) « jusqu'à flétrir comme ennemis du bien public et jusqu'à menacer de peines sévères ceux qui persistaient à recommander le recours à de tels spécifiques ? On conçoit bien, dès lors, relève malicieusement W.E. Rappard, l'étonnement du malade helvétique qui s'éveilla un beau matin [2]) pour apprendre que son collège de conseillers officiels avait subitement, sans le consulter et sans même le prévenir, résolu de lui appliquer une thérapeutique abhorrée la veille. » [3]) Ce style coloré traduit le désarroi des esprits face à une décision surprenante mais que le gouvernement s'efforça d'étayer de considérants d'une valeur non contestée. Nous avons suffisamment insisté sur la justification de cette mesure du point de vue de l'économie nationale [4]) pour ne pas revenir sur le sujet. Qu'il nous soit permis cependant de montrer la corrélation qu'il y a eue entre la dévaluation française et la dévaluation suisse. Le Conseil fédéral craignait que la situation de l'économie suisse n'empirât. Il redoutait que la France (notre deuxième client après l'Allemagne) n'achetât moins de marchandises suisses et ne gagnât d'autant plus de terrain comme concurrent sur le marché mondial. Affaiblie dans sa capacité de concurrence, la Suisse aurait souffert d'une recrudescence du chômage et d'une aggravation de la situation financière des corporations de droit public. Le Conseil fédéral craignait aussi que le franc ne finît par succomber sous les coups de la spéculation et qu'il ne fallût se résigner à dévaluer à un moment où la situation de la Banque d'émission serait moins favorable. D'autre part, il attachait une importance considérable à l'accord monétaire conclu entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Car, dit-il, «les Etats sus-indiqués, qui dirigent le commerce mondial, sont prêts à suivre une politique de monnaie stable, à engager une stabilisation internationale des cours des changes et, ce qui mérite d'être spécialement relevé, à atténuer les mesures de contingentement et les pres-

---

(1) « Die Rückwirkungen der Diskussionen um den französischen Franken auf unsere Währung waren weniger ausgeprägt als bei früheren Gelegenheiten und dürften gezeigt haben, dass wir, mehr als bisher im allgemeinen angenommen wurde, in der Lage sind, unsere Währungspolitik zu treiben. » dans « Die Wirtschaftslage », Mitteilung No 27 der Kommission für Konjunkturbeobachtung, août 1936, page 10.

(2) Le 27 septembre 1936.

(3) William E. Rappard: « La dévaluation du franc suisse et le New Deal américain » dans « Die Schweiz, ein nationales Jahrbuch » 1937, page 197.

4) Après avoir constaté l'échec de la politique de déflation E. Wetter conclut: « So blieb wohl nur der Weg der Währungsanpassung, die der Bundesrat, nachdem die Abwertung der französischen Währung beschlossenen Sache war, nicht mehr glaubte, vermeiden zu können. Damit ist der Streit, Anpassung der Kosten oder Anpassung der Währung, bei uns entschieden. Politik und Wirtschaft müssen sich auf den neuen Boden stellen und den Blick von der Vergangenheit weg in die Zukunft richten. » E. Wetter: « Nach der Abwertung » dans « Die Schweiz, ein nationales Jahrbuch » 1937, page 184.

criptions relatives aux devises (...). Dans ces conditions, le Conseil fédéral pensa ne pas devoir laisser passer l'occasion de collaborer à l'œuvre d'ordre et de rénovation des rapports internationaux et de se libérer ainsi d'une pression qui, ces dernières années, par l'opposition latente des grandes puissances commerciales du monde envers la Suisse, a pesé sur notre pays. » [1]) Pratiquement la grave décision de notre gouvernement se traduisit dans les faits en application de l'arrêté instituant des mesures monétaires du 27 septembre 1936. Dans son article 3ème, il définissait le nouveau franc suisse en ces termes: « La Banque nationale suisse est chargée de maintenir la parité-or du franc à une valeur comprise entre 190 et 215 milligrammes d'or fin, ce qui correspond à une dévaluation moyenne du franc de 30 pour cent. »[2]) Il nous reste à examiner les conséquences de cette manipulation au point de vue économique et à analyser la politique monétaire et financière depuis la dévaluation jusqu'au début des hostilités.

Si nous faisons le point de la situation économique nous devons enregistrer une reprise indéniable de la conjoncture. Le graphique que nous reproduisions plus haut traduit avec bonheur cette évolution. Nous aimerions, de plus, donner une idée de la répartition de ce regain d'activité par branches d'industrie. La statistique des demandes d'emploi nous semble être un baromètre suggestif de la prospérité:

DEMANDES D'EMPLOI PAR BRANCHES [3])

Années	*Bâtiment*	*Textiles*	*Chimie*	*Mitallurgie*	*Horlogerie*	*Hôtellerie*
1929	1.181	1.077	4	475	245	555
1936	38.393	4.402	93	12.662	7.546	2.053
1937	32.302	2.371	59	7.473	4.092	1.664
1938	30.330	3.063	33	6.062	4.203	1.537
1939	16.676	1.535	46	3.032	4.452	1.252

Le décalage entre les années 1936 et 1937 est remarquable. Il signifie d'une manière évidente le recul massif du chômage, proportionnellement moins peut-être dans l'industrie à marché intérieur (bâtiment) que pour l'industrie d'exportation. Ainsi les partisans de la dévaluation voient-ils leurs prévisions confirmées d'une manière durable puisque le mouvement ascendant se prolonge jusqu'à la guerre. Toutefois, les chiffres le prouvent aussi bien pour l'emploi que pour le développement du commerce extérieur:

---

(1) Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale au sujet de ses décisions des 26 et 27 septembre 1936, concernant la dévaluation du franc suisse (du 28 septembre 1936), Feuille Fédérale, 88ème année, vol. II, pages 699—700.

(2) Id., page 704.

(3) Annuaire statistique de la Suisse 1943, Berne 1944, p. 309.

COMMERCE EXTERIEUR: [1])

Années	*Valeurs en mille francs*			*Quantités en 10 tonnes net*	
	importation	*exportation*	*excédent des importat.*	*importation*	*exportation*
1929	2.730.852	2.097.855	633.997	871.138	104.536
1936	1.266.262	881.633	384.629	724.888	52.571
1937	1.807.167	1.286.050	521.117	798.517	70.679
1938	1.606.903	1.316.572	290.331	748.451	61.469
1939	1.889.359	1.297.577	591.782	877.184	54.802

Cette tendance comporte certains reculs passagers que d'aucuns qualifieront de processus d'assainissement mais qui semblent bien plutôt provenir d'un manque de cohérence et d'efficacité dans notre politique économique. En effet, « le principal effet de la dévaluation est d'avoir modifié la direction du mouvement de l'économie. Ce qui s'ensuit n'est pas imputable à la dévaluation mais à la direction donnée à l'économie après la dévaluation.»[2]) Par exemple, un examen de la politique de contingentements de la Confédération aurait ici une grande valeur explicative. Au reste ce serait une erreur de croire que la prospérité dont jouit notre économie, en général, et notre industrie en particulier est due à la seule diminution de la valeur du franc. [3]) Le mouvement ascendant est en effet un phénomène mondial, plus accentué encore en 1936, année de notre dévaluation qui n'a fait que faciliter, par un processus d'alignement, la participation de notre économie à la prospérité de l'économie mondiale. Le secteur le plus sensible à cette haute conjoncture a été évidemment celui de l'industrie d'exportation. On a justement souligné que le développement heureux de celle-ci avait également des causes politiques. Le réarmement auquel procédèrent à cette époque, les grandes nations nous valut de nombreuses commandes. [4]) Au point de vue intérieur l'équipement

---

(1) Annuaire statistique de la Suisse 19434, Berne 1944, p. 275.

(2) Max Weber: « Problèmes non résolus après la dévaluation » dans Revue syndicale suisse, 29ème année, 1937, page 144.

(3) Ceci ressort clairement d'un article de H. Bachmann, où l'auteur s'efforce, dans l'analyse de l'évolution économique après septembre 1936, de relever ce qui est dû à la dévaluation et ce qui provient d'autres causes. Cfr. H. Bachmann: Der Unterschied zwischen den schweizerischen Zahlungsbilanzen 1936/37 mit und ohne Abwertung » dans « Joural de statistique et revue économique suisse », 75ème année 1939, pp. 340—373.

(4) Faisant le point des causes de la prospérité dont jouit de 1936 à 1939 notre industrie d'exportation, A. Stebler constate qu'elles sont les suivantes: « erhöhte Konkurrenzfähigkeit der einheimischen Industrie auf dem Weltmarkt zufolge der Abwertung des Schweizerfrankens, zunächst noch andauernder Aufstieg der Weltkonjunktur sowie vermehrte Auftragseingang wegen stets zunehmender Inanspruchnahme der ausländischen Industrie durch Rüstungsaufträge. » Alexander Stebler: «Der industrielle Konjunkturverlauf in der Schweiz 1919—1939 » Diss der Philosophisch-Historischen Fakultät, Bâle 1946, page 88.

de notre défense nationale allait également faire couler dans les veines de l'industrie les 335 millions souscrits à ce titre par le peuple suisse en 1935.

c) La politique monétaire et financière depuis la dévaluation à la guerre

Dans le domaine monétaire et financier, on dut constater que les appréhensions exprimées par le rapport du « Vorort de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie » de 1933, étaient sans fondement sérieux. Laissons parler les faits. Après la dévaluation, le taux officiel d'escompte de la Banque nationale tombe de 2 à 1½ » (avec celui de New-York, il est ainsi le plus bas du monde) et le taux d'escompte privé est ramené à 1,25% pour se fixer à 1% à partir de février 1937; le rendement moyen de 12 emprunts de la Confédération et des CFF descend de 4,58 à 3,74 (3,55 en décembre); finalement le taux des avances sur nantissement de 3% se fixe à 2½%. Cette baisse est le signe évident d'une grande liquidité. De plus durant le dernier trimestre 1936, on assiste à une augmentation de l'encaisse or de la Banque nationale, contre 1537 millions au moment de la dévaluation, ou 2709 millions de nouveaux francs, ce qui correspond à un accroissement de 633 millions de francs (469 millions à l'ancienne parité), soit d'un stock de 30% plus élevé. Si l'on ajoute à ce métal précieux les 539 millions provenant des bénéfices de la réévaluation (et qui sont couverts en or), on voit que l'afflux vers les caves de notre établissement d'émission est de l'ordre de 1172 millions de francs-or (ou de 868 millions d'anciens francs). Par rapport au stock au moment de la dépréciation de la monnaie, l'augmentation est de 57%.[1]) La couverture des billets s'élève de 113 à 183. Le franc est réhabilité. Il bénéficie à nouveau de la confiance générale, tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

A fin février 1938, l'encaisse-or et la disposition en devises accusa un maximum en se chiffrant à 3381 millions de francs, ce qui signifie une augmentation de 2,2 milliards par rapport à la période de disette de mai 1935. Les engagements à vue et la circulation des billets de banque s'accroissent également de 1,9 milliards. Ils dépassent même le cap des deux milliards et accusent ainsi un montant en circulation vingt fois supérieur au montant moyen de l'année 1930. Jusqu'à la fin août on enregistrera, par la suite, un léger recul que l'on a attribué au développement de la thésaurisation .[1]) En 1939, le marché du crédit passe par une phase de resserrement qui est le reflet des inquiétudes provoquées par la gravité de la situation politique. Déjà en 1938, la crise de la £ et la fuite vers le dollar posèrent des problèmes à la Banque nationale qui vit affluer les demandes de conversion des devises anglaises en or ou en francs suisses. L'accroissement de la circulation fiduciaire n'a été dans aucun pays important aussi fort qu'en Suisse. Dans cet ordre d'idées, il importe de faire observer qu'avant 1938 aussi, c'est en Suisse que le chiffre de la circulation était le plus haut, puisqu'il accusait 277 anciens francs-or par habi-

(1) Paul Bossart: « Die Politik des billigen Geldes » Diss. Handelshochschule St. Gallen, Zürich 1949, page 155.

tant. (. . .) le montant des billets émis par la Banque était à fin 1938, de 220 millions de francs plus élevé qu'à la fin de 1937. » [1]). En 1939, les engagements à vue de la Banque nationale diminuèrent de plus d'un demi-milliard pendant les cinq premiers mois de l'année et de 350 millions jusqu'à fin décembre. Cette régression des avoirs du marché déposés à la banque d'émission a été d'abord en corrélation avec le rappel de capitaux étrangers placés en Suisse puis avec les retraits de billets effectués en août (début de la guerre) et, plus tard, avec les demandes de devises destinées en majeure partie à financer les importations; elle a aussi pour cause le fléchissement que l'évolution défavorable de la balance des revenus a fait subir aux entrées de devises. [2]) Le déséquilibre qui se manifesta dès 1938 dans l'économie mondiale commence à se traduire dans notre économie nationale. Nous croyons pouvoir affirmer que, sans tenir compte du facteur psychologique qui joua à cette époque un très grand rôle, l'activité économique eût quand même passé par une nouvelle crise que la guerre nous a permis d'éviter, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Ces dernières remarques nous engagent à interpréter d'une manière restrictive la généreuse conclusion que fit, dix ans après notre dévaluation, un jeune économiste suisse à la fin d'une étude rétrospective sur les manipulations monétaires des années trente. « Sie waren — conclut-il — für jede einzelne Nation der Weg, ihre Wirtschaft aus dem circulus vitiosus schrumpfender Wirtschaftkreisläufe, sinkender Preise, Erlöse une Einkommen und steigender Arbeitslosigkeit herauszulösen, und sie waren gleichzeitig auch das Mittel, durch welches das als Folge der Inflationen des ersten Weltkrieges gründlich gestörte Wertverhältnis des Goldes zu den übrigen Waren und Einkommen wieder zurechtgerückt wurde. » [3])

Arrivés au terme de notre étude des particularités de notre politique monétaire et financière, nous devons constater qu'elle est caractérisée par l'extrême prudence qui y préside et que, en dernier lieu, notre stabilité dans ce domaine, comme dans celui de l'économie générale, dépend dans une large mesure de la situation de l'économie mondiale.

---

(1) 31ème Rapport de la Banque nationale suisse, 1938, Berne 1939, page 16.
(2) 32ème Rapport de la Banque nationale suisse, 1939, Berne 1940.
(3) Alfred Bosshardt: « Die Frankenabwertung vom 27. September 1936. Ein Rückblick». dans « Aussenwirtschaft » 1946, I„ 3, page 102.

CHAPITRE V

INTERPRETATION DES MOUVEMENTS DES PRIX EN SUISSE

Le développement de la conjoncture suisse nous a révélé le style particulier de notre économie nationale. Nous avons vu que le rapport entre la production, la distribution des revenus et la consommation — en tant qu'elle est exprimée par la composition des revenus — s'établissait de manière à assurer le fonctionnement du circuit intérieur. La politique monétaire et financière nous a montré qu'elle s'inspirait du souci de maintenir l'étalon des valeurs à l'échelle du réel. A première vue, les prix déterminés par ces éléments eussent dû marquer une tendance à la stabilité. La vérification de cette déduction ne peut se faire que dans la mesure où les données statistiques sont un reflet de processus proprement internes à notre économie nationale. En d'autres termes, il s'agit d'éliminer l'influence extérieure. Pour ce faire, une distinction essentielle doit pouvoir être établie entre les éléments étrangers (influence des prix extérieurs) et les éléments autonomes (éléments proprement intérieurs) qui concourent à la formation d'un prix donné. De plus chaque produit ayant un prix particulier pour une durée inégale et connaissant des fluctuations de sa valeur, on se rend compte du caractère abstrait que présente un cumulation de prix ou plus encore un indice qui, à notre sens constitue déjà un commentaire. Et c'est pourtant sur ces grandeurs que se construisent les plus belles théories. Notre explication sera peut-être entachée du complexe d'infériorité d'une science économique qui se refuse à partager tous les enthousiasmes des statisticiens.

1. Le partage des influences internes et externes dans la formation des prix de gros suisses et dans leur évolution

Est-il possible de faire une discrimination entre ce qui dans une économie nationale relève de sa sphère autonome et ce qui doit être attribué à sa dépendance de l'étranger ? Oui, si l'on procède avec modestie, sous la réserve de conditions clairement posées. Le Dr Haene, secrétaire de la Commission fédérale pour la formation des prix, a obtenu en analysant la valeur globale de notre production et en admettant comme

critère de discrimination des dépenses, le bilan des dépenses de consommation (au sens large) du peuple suisse, des résultats remarquablement intéressants. [1]) En postulant une économie statique, il part du schéma suivant:

COUVERTURE DES BESOINS PERSONNELS EN MILLIONS DE FRANCS (2)
(1937)

Biens de consommation du pays 1) 2)	2 894
Biens de consommation importés 2) 3)	1 642
Marge réservée au commerce de détail	2 059
Biens consommés par l'agriculture 4)	170 5)
Valeur globale des biens de consommation	6 765
Frais de logement	1 200
Montant total affecté à la couverture des besoins	7 965

(1) pris au lieu de production. — (2) plus la marge du commerce de gros (pour l'année 1937 environ 500 millions de francs). En ajoutant la marge réservée au commerce de détail on voit que les intermédiaires commerciaux font monter les prix de 40%. — (3) pris à la frontière. — (4) location non comprise. — (5) pour l'année 1936.

Avant toute déduction, il faut élimiter des deux premiers chiffres la marge réservée au commerce de gros intérieur (500 millions). Ce montant une fois retranché proportionnellement des deux premiers postes, nous pouvons établir l'influence directe des variations dans le prix des importations (franco frontière) sur la grandeur de la consommation et sur la couverture des besoins personnels en général:

SENSIBILITE DE LA CONSOMMATION AUX VARIATIONS
DANS LES IMPORTATIONS EN %

Consommation en 1937: millions de fr.		10%	20%	50%	75%	100%	200%	300%
Biens du pays	2575	2575	2575	2575	2575	2575	2575	2575
Biens importés	1461	1607	1753	2192	2557	2922	4383	5844
Marge du com. g.	500	500	500	500	500	500	500	500
Marge du com. d.	2059	2059	2059	2059	2059	2059	2059	2059
Cons. agricult.	170	170	170	170	170	170	170	170
Cons. totale:	6765	6911	7057	7496	7861	8226	9687	11148
Logement:	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1200
Couverture totale des besoins:	7965	8111	8257	8696	9061	9426	10887	12348

(1) R. Schwarzmann: « Verbrauch » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Berne 1939, tome II, page 460.

(2) M. Haene: « Beitrag zur Frage der Preisentwicklung », rapport polycopié, Berne 1940.

M. Haene: « Preisbewegung » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Berne 1939, tome II, pages 256-264.

On obtiendrait donc, en ne considérant que les répercussions immédiates, pour

un indice des *marchandises d'importation de*	100	110	130	150	175	200	300	400
un indice théorique *des biens consommés de*	100	102	104	111	116	122	143	165
et un indice théorique *de la couverture totale des besoins de*	100	102	104	109	114	118	137	155

Rappelons que, si dans notre hypothèse, seuls les prix des marchandises importées accusent une variation, il n'en va évidemment pas de même dans la réalité.

Jusqu'ici nous n'avons tenu compte que des besoins personnels mais non point de ceux de l'industrie et de l'artisanat. D'après une estimation de Schwarzmann qui n'a pas été publiée jusqu'ici, la valeur brute de la production industrielle et artisanale (y compris les exportations) s'élèverait, pour 1937 également, à 4.646 millions de francs. Sur ce montant l'incidence des importations (+ les droits de douane) se fait sentir dans la proportion suivante:

1. —	Importation de matières premières et trafic de perfectionnement (non dédouané)	569
2. —	Importation de biens de capital (matériaux de construction, moyens de production, non dédouané)	95
2a —	Dédouanement des postes 1 et 2	25
3. —	Importation de denrées alimentaires et autres biens de consommation à perfectionner (non dédouané)	191
3a —	Dédouanement	65
4. —	Charbon pour l'industrie et l'actisanat (dédouané)	74
5. —	Benzine pour trafic industriel	2,6
6. —	Huile minérale pour graissage	7,2
7. —	Benzine pour trafic artisanal	2,2
	Incidence des importations (+ droits de douane)	1.031,0=22,2%

Pour obtenir la valeur totale des biens, il faut ajouter à ce chiffre, celui des marchandises non travaillées et celui concernant la consommation de biens n'ayant subi aucune transformation chez nous. Il s'agirait des catégories suivantes du commerce de gros:

a)	denrées alimentaires non perfectionnées	1.024
b)	biens de consommation autres que les denrées alimentaires	421
c)	carburant et énergie autres que ceux servant de moyens de production	197
	Total (y compris la marge du commerce de gros)	1.642
	Déduction de la marge estimée à 240 millions ./.	240
	Total net	1.402

Sur ce montant il y a des marchandises importées pour:

8. — Importation de denrées alimentaires immédiatement propres à la consommation (non dédouané)	225	
8a— Dédouanement	78	
9. — Importation de biens de consommation (non dédouané) . .	325	
9a— Dédouanement	51	
10. — Importation de carburant, combustibles et autres énergies (éclairage) (non dédouané)	91	
10a— Dédouanement	58	
Incidence des importations (+ droits de douane) . . .		828 = 59,1%
Soit au total (+ droits de douane) : 1.031 + 828 = 1859		
Déduction des droits de douane ./.	277	
Total net	1582	

La valeur totale de la production industrielle et artisanale (y compris l'industrie d'exportation) + la production agricole + l'importation (droits de douane y compris) est de:

(4.649 + 1.402)		6.051
si bien qu'après déduction des droits de douane . . .		277
la valeur totale des biens pris au lieu de production, respectivement à la frontière, s'élève à		5.774
Le commerce extérieur représente dans ce chiffre une part nette de	1.582 = 27,4%	
et la part propre du pays se chiffre par	4.192 = 72,6%	
	5.774 =100,0%	

Il ressort de ces estimations que notre commerce extérieur représente un bon quart dans la valeur de la production totale de notre pays. Par conséquent l'influence des variations de prix à l'étranger sur les mouvements des prix de gros des marchandises à l'intérieur du pays (pris au lieu de production) se traduit théoriquement de la façon suivante:

SENSIBILITE DES PRIX DE GROS INTERIEURS
AUX VARIATIONS DES PRIX D'IMPORTATION EN %

Valeur 1937 millions de fr.		10%	20%	50%	75%	100%	200%	300%
Part des importations	1582	1740	1898	2373	2769	3164	4746	6328
Dédouanement	277	277	277	277	277	277	277	277
Part des importations dédouanées	1859	2017	2175	2650	3046	2441	5023	6605
Part de l'intérieur [1])	4192	4192	4192	4192	4192	4192	4192	4192
Valeur totale des biens [1])	6051	6209	6367	6842	7238	7638	9215	10797

(1) sans marge commerciale (pris au lieu de production ou franco frontière)

Ainsi, à une augmentation de 100% dans les biens d'importation, correspondrait — ceteris paribus — un accroissement de la valeur totale des

biens de gros de 26%. Cette relation, il va sans dire, doit être interprétée dans le cadre de l'abstraction théorique. En réalité une variation aussi forte dans les prix extérieurs aurait ses répercussions sur certains facteurs du coût, comme les salaires, les frais de production, etc...

Si nous établissons le même diagnostic pour l'indice des prix de gros qui comprend les prix des matières premières des principales industries et de l'agriculture ainsi que ceux des denrées alimentaires, nous aboutissons à un résultat semblable. En 1926, la consommation des biens de ces secteurs s'élevait à 2½ miliards de francs (valeur comptée au lieu de production ou à la frontière). La relation entre la valeur des marchandises de l'intérieur et celle des marchandises provenant de l'importation se traduisait, en %, par rapport à l'indice total de la période de base, par 56% et 44%. Cette proportion est évidemment beaucoup plus forte que celle que nous avons établie précédemment; mais la différence s'explique aisément: ici nous ne comptons que strictement les matières premières et les denrées alimentaires, tandis que plus haut nous avions compris encore la valeur totale des produits provenant de l'industrie et de l'artisanat. Théoriquement nous pouvons à nouveau établir le tableau des répercussions d'une augmentation dans les prix extérieurs (+ droits de douane) sur l'indice suisse des prix de gros: si l'indice des prix de gros d'importation est de:

	50	80	90	100	110	120	150	200	300	400
l'indice total sera de:	78,0	91,2	95,6	100	104,4	108,8	122	144	188	232

Il faut admettre, qu'en réalité, le niveau intérieur des prix se ressentira également de cette variation des prix extérieurs. Notre niveau des prix suit les mouvements du niveau mondial, toutefois en les adoucissant. Le tableau que nous reproduisons ci-après, traduit, pour la période qui fait l'objet de nos observations, cette constatation. Il exprime — dans sa dernière partie — en %, la composition de l'indice total, en prix issus du commerce extérieur et en prix formés sur le marché national.

Dates	*Intérieur:*	*Extérieur:*	*Indice total:*	*Partage des influences internes et externes en % par rapport à l'indice*	
				Intérieur:	*Extérieur:*
Juillet 1914 . . .	70,4	69,5	70,0	56%	44%
Moyenne 1926-1927 .	100	100	100	56%	44%
Décembre 1928 . .	101,2	99,1	100,3	57%	43%
Décembre 1929 . .	100	92,2	96,6	58%	42%
Décembre 1930 . .	91,9	69,3	81,9	63%	37%
Décembre 1931 . .	83,6	57,5	71,9	65%	35%
Décembre 1932 . .	72,9	52,8	64,0	64%	36%
Décembre 1933 . .	72,1	53,1	63,7	63%	37%
Décembre 1934 . .	71,0	50,5	61,9	64%	36%
Décembre 1935 . .	72,8	53,4	64,2	63%	37%
Décembre 1936 . .	76,6	72,0	74,6	58%	42%
Décembre 1937 . .	80,0	72,3	76,6	58%	42%
Décembre 1938 . .	80,3	66,2	74 1	61%	39%
Décembre 1939 . .	88,2	86,3	87,4	57%	43%

La grande baisse qui correspond à la crise mondiale de l'économie accuse pour les marchandises importées une chute de l'ordre de 50% tandis que les prix intérieurs ne tombent que de 30% par rapport à la période de base. Quant à la composition de l'indice total, on doit enregistrer un recul de l'élément extérieur de 44% à 35/36% et une avance de l'élément intérieur de 56% à 63/64%. La reprise du commerce extérieur, en suite de la dévaluation rétablit une composition de l'indice comparable à celle que nous avions primitivement. Mais cette proportion « dorée » ne se maintient pas. En 1938, les prix d'importation perdent à nouveau de leur importance par rapport à l'indice total. C'est en 1939 seulement que les répartitions d'influences externes et internes retournent à leur proportion originaire.

Au terme de cette étude explicative, pouvons-nous conclure à une stabilité intérieure des prix ? Oui. Car les mouvements que ces derniers accusent — nous l'avons suffisamment relevé — ont une origine que l'on a appelée extérieure mais qui — nous croyons pouvoir l'affirmer — a une cause plus profonde. L'inflexion durable de la courbe des prix mondiaux ne relève pas en effet des perturbations cycliques de l'économie. Elle n'est que la traduction dans le domaine des prix d'une tendance structurelle de l'économie: le trend à la baisse.

2. La relation entre les mouvements des prix de gros et ceux des prix de détail

Avant d'analyser l'évolution effective des prix de gros de 1919 à 1939, nous sentons le besoin d'apporter une justification du parti pris que nous affichons en nous limitant à l'indice de ces prix. Notre étude reste valable, s'il est établi qu'entre prix de gros et prix de détail, il y a corrélation ou mieux covariation. Dans « La Vie économique », plusieurs articles ont été consacrés à l'établissement de ce rapport. En ce qui concerne, par exemple, la période de 1926 à 1935, les conclusions suivantes furent énoncées. Les courbes des prix de détail (A) et des prix de gros (B) présentent un parallélisme prononcé. Mais ce n'est pas un parallélisme parfait. En effet la marge qui résulte, en valeur absolue, de la différence entre les sommes payées dans le commerce de gros et les sommes payées dans le commerce de détail, accuse des variations qui sont traduites par une troisième courbe (C). Théoriquement, si le parallélisme dans les fluctuations de A et de B était parfait, « c'est-à-dire si les hausses et les baisses avaient été constamment, en valeur absolue, de même amplitude dans le commerce de gros et dans le commerce de détail, C devrait avoir la forme d'une ligne parfaitement horizontale.» [1]). Or, en réalité, C s'écarte de l'horizontale d'une manière prononcée dès la fin de 1929 et jusqu'au commencement de 1931, en direction ascendante, et, depuis 1933, en direction descendante. « Toute orientation ascendante de la

(1) « La Vie économique » 1936, 9ème année, Berne 1936, page 90.

courbe C signifie que les prix de gros ont subi dans le même temps des baisses qui ne se sont pas pleinement répercutées sur les prix de détail (ou que les prix de gros ont subi des hausses qui se sont répercutées sur les prix de détail au-delà de leur valeur absolue). Inversement, toute orientation descendante de la courbe C signifie que dans le même temps, ont été enregistrées des baisses sur les prix de gros qui ne se sont pas étendues aux prix de détail et, de plus, une diminution de la marge absolue entre prix de gros et prix de détail (ou que des hausses sur les prix de gros ne se sont pas pleinement étendues aux prix de détail). » [1]) Cette dernière explication vaut surtout pour la période qui suit la dévaluation du franc. A titre d'exemple, nous allons suivre l'évolution des prix de gros et des prix de détail de diverses denrées alimentaires. Alors que les prix de gros manifestent immédiatement une tendance à la hausse, les prix de détail suivent timidement le mouvement. On a donné deux raisons à ce manque de synchronisme. La première serait la nature même du commerce de détail qui, se trouvant au dernier chaînon de la chaîne commerciale ne subit les effets d'une hausse que par contre coup. La seconde tient à ceci: le Conseil fédéral, par suite de la manipulation monétaire de 1936, a décrété l'interdiction de hausser les prix de détail sans sa permission. En 1938, on enregistra une baisse par rapport à l'année écoulée de 1% pour les prix de gros et une hausse de 0,8% pour les prix de détail. Ces mouvements divergents eurent pour résultat de réduire les variations de la courbe C qui se rapprocha de l'horizontale. Si l'on effectue une comparaison avec le dernier mois avant la dévaluation (août 1936) les mouvements de prix se font dans le même sens; les prix de gros marquent un progrès de 14,2% et les prix de détail augmentent de 6,9% [2]). La tendance indique le développement de ces deux séries de prix ressort encore davantage si l'on base les observations non pas sur un indice se rapportant à une période déterminée mais sur les fluctuations des prix effectifs (prix payés) comme on le voit sur le graphique que nous reproduisons ci-contre. De fin décembre 1938 à fin juin 1939, l'indice des prix de gros s'est légèrement abaissé (—1,5 %) et l'indice correspondant des prix de détail s'est élevé dans une proportion équivalente (+ 1,4%). « La Vie économique » donne à cette constatation

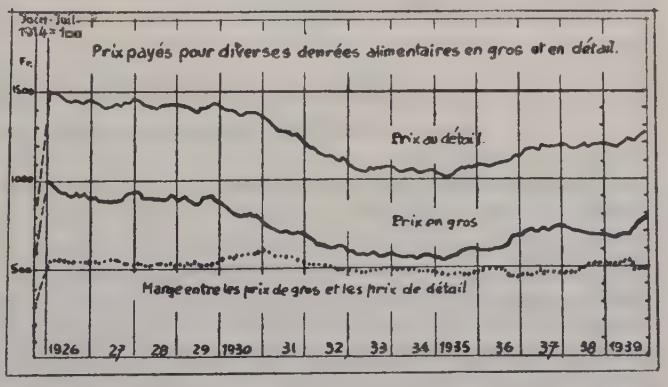

(1) « La Vie économique », 1936, 9ème année, Berne 1936, pages 90—91.
(2) « La Vie économique » 1938,, 11ème année, Berne 1938, page 261.

une explication purement statistique: on a appliqué, à cette époque, un nouveau critère pour l'établissement des calculs [1]). Comme quoi, il est notoire qu'un observateur non averti et confiant dans la logique des statistiques, eût été ici induit en erreur. Les mouvements généraux — en % — et en valeur absolue peuvent être définis en se rapportant, soit à la période de prospérité de 1929, soit à la période de dépression de 1935. Par rapport à l'année 1929, les prix de gros ont plus diminué — en % que les prix de détail, quoique, à fin décembre 1939, cette différence se soit réduite à peu de chose. Mais en valeurs absolues, les prix de détail accusent une diminution plus importante. La marge s'est donc un peu contractée entre 1929 et 1939. Par rapport à l'année 1929, ce sont — en % — les prix de gros qui ont le plus augmenté, mais en valeurs absolues, l'augmentation des prix de détail l'emporte légèrement; d'où l'on peut conclure que la marge s'est légèrement élargie durant les années 1935—1939 [2]).

Les variations de cette marge infirment-elles d'une manière décisive la covariation que nous soutenons entre les mouvements des prix de gros et les mouvements des prix de détail ? Non. Elles s'expliquent. Mais leur explication ne relève pas de l'économie politique générale, elle est du domaine de l'économie institutionnelle des entreprises. Elle seule permet de savoir « si et dans quelle mesure la marge existant entre prix de gros et prix de détail traduit des frais effectifs, ou si et dans quelle mesure ses variations correspondent à des variations effectives des trais de transformation et de distribution. » [3]) La conclusion qui nous intéresse est la suivante: il y a entre les mouvements des prix de gros et ceux des prix de détail un parallélisme qui n'est pas parfait, mais suffisamment établi pour permettre, en tenant compte des variations de la marge et du phénomène de décalage, d'inférer de la tendance que manifeste une des deux courbes, les variations de l'autre.

3. La signification des fluctuations effectives de l'indice des prix de gros

Pas plus qu'un prix pris isolément n'a de signification, un indice ne saurait révéler autre chose qu'une stabilité ou qu'une tendance à la hausse ou à la baisse de la courbe des prix. Aussi dire que les prix de gros suisses se maintiennent à un niveau stable de 1925 à 1929, pour choire ensuite jusqu'en 1935/36 et marquer une hausse en flèche, interrompue durant les années 1937/38, et s'accentuant dès le début de la guerre c'est faire le simple constat de ce qui s'est passé. Soit. Mais si l'on ajoute sur un même graphique à la courbe des prix de gros, celle du coût de la vie, et celle des salaires horaires, on replace du coup le prix dans un contexte qui lui donne un certain sens. On obtient, à côté des

(1) « La Vie économique » 1939, 12ème année, Berne 1939, page 345.
(2) « La Vie économique », 1940, 13ème année, Berne 1940, page 10.
(3) « La Vie économique », 1936, 9ème année, Berne 1936, page 91.

variations de prix nominaux, les variations d'une donnée (l'indice du coût de la vie) qui définit le rapport que les prix ont conservé vis-à-vis de l'économie réelle. La courbe des salaires, de son côté, indique le comportement de la catégorie des revenus qui se transforment le plus rapidement en pouvoir d'achat et détermine ainsi la capacité d'absorption du marché. Si maintenant ces trois données accusent des variations analogues, il est permis de conclure à une solidarité, au sens walrassien du terme, dans l'évolution économique. Le graphique ci-dessus reproduit par Per Jacobsson, [1]) dans une étude sur les prix, atteste ce parallélisme de 1924 à 1939.

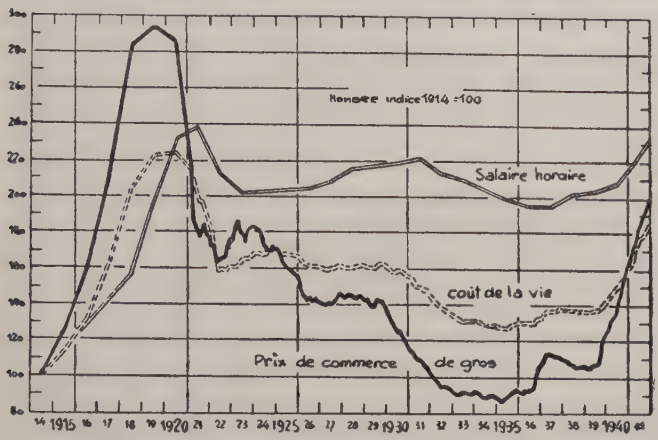

Pour donner de l'intérêt à l'analyse de ces mouvements, il convient d'opérer un découpage par période. Nous aurions ainsi — en laissant de côté le temps de reconversion — la reprise de 1924 à 1929, la dépression de 1929 à 1936 et une nouvelle phase ascendante depuis la dévaluation jusqu'à la guerre.

La phase de stabilité relative des prix de gros de 1924 à 1929 correspond à une période de prospérité économique qui se traduit comme nous l'avons vu par une recrudescence de nos exportations et un recul des demandes d'emploi. Dans le domaine monétaire le franc affermit sa position et la liquidité des banques est mieux assurée que jamais. Mais dès la fin de l'année 1929, l'indice des prix de gros fléchit. Notre économie n'y est pas sensible immédiatement puisque c'est seulement au cours du second trimestre de 1930 et surtout durant le dernier trimestre que le revirement dans les conjonctures économiques de notre pays devint manifeste. Malgré la baisse des prix des matières premières, les exportations décrurent chaque mois davantage. Leur chiffre total, soit 1762 millions, est de 16% inférieur à celui de l'année précédente. Le nombre des chômeurs passe de 8.100 à 12.900.

Cette dépression une fois amorcée va suivre son cours comme d'ailleurs l'indice des prix de gros continuera de fléchir. Il se tenait à 141 fin 1929 et à 126 à fin 1930; il est descendu à 110 en 1931 et continuera jus-

---

(1) Per Jacobsson « Nationale und Internationale Preispolitik im Lichte der Erfahrung » dans « Revue suisse d'économie politique et de statistique » 81ème année, 1945, page 374.

qu'à 90 en 1935. Les demandes d'emploi vont en s'accroissant et atteignent le chiffre de 93.000 en 1936 tandis que les exportations accusaient un minimum par 795 millions l'année précédente. Au point de vue monétaire nous avons décrit plus haut les assauts auxquels nous dûmes faire face depuis la dévaluation de la livre sterling, le 19 septembre 1931. Si en 1933 on a pu constater que le mouvement de recul avait momentanément cessé en Suisse (ce qui se lit par une tendance à l'horizontale des courbes des prix de gros et du coût de la vie), on se rendait déjà compte à ce moment-là « qu'un redressement durable de notre économie ne saurait intervenir avant que nos industries d'exportation parmi lesquelles on peut ranger jusqu'à un certain point l'agriculture, aient reconquis, au moins en partie, les marchés qu'elles ont perdus ou aient trouvé de nouveaux débouchés » [1]) Cette reprise ne se manifestera qu'à partir de 1936, surtout depuis la dévaluation. Nous nous en voudrions de passer à la phase de prospérité sans relever un fait qui se lit sur notre graphique. Durant toute la période de baisse, l'indice du coût de la vie et plus encore le taux des salaires suivent le mouvement avec une réticence qui explique la disparité des prix suisses d'avec les prix mondiaux. Cette réticence a des raisons psychologiques évidentes. Elle est non moins regrettable parce qu'elle a contribué, dans une large mesure à freiner notre commerce extérieur. A partir de 1934 on semble vouloir faire preuve de plus de compréhension. La « Nouvelle Gazette de Zurich » le relevait en termes pittoresques: « Entscheidend geändert hat sich aber die Einstellung zum Lebenskostenproblem, das, aus seinem Dornröschenschlaf erweckt, die Gemüter aufs neue erhitzt. Bis vor kurzem schien es unvorstellbar, dass die Parole Preisabbau wenigstens von neuern zur Debatte gestellt werden könnte; heute sind auch die zähesten « Deflationsgegner » angesichts des Ernstes der Gesamtlage zur Verhandlungen bereit. » [2]) Mais, le développement consécutif de l'économie l'a prouvé, c'était trop tard.

Que la courbe des prix se soit relevée dès la fin de 1936, notre graphique le traduit d'une manière évidente. Ceci, toutefois, est moins remarquable, à notre avis, que l'insensibilité relative des courbes du coût de la vie et des salaires. Après une réaction assez faible, elles semblent se maintenir à un niveau qui permet de diminuer la marge qui les séparait de l'indice des prix de gros et de se comporter par rapport à ce dernier de manière à ne pas anéantir les effets de la dévaluation. L'Office fédéral pour l'industrie, les arts et métiers et le travail, a établi un graphique qui traduit d'une façon heureuse les conséquences apparentes et profondes de notre manipulation monétaire. Par rapport au niveau des prix de gros durant les mois qui précédèrent la dévaluation, la hausse est de l'ordre de 18½%, soit de 36% pour les prix des biens d'importation et de 8% pour les produits du pays. Mais en considérant l'indice des prix-or, on enregistre une baisse de 17% par rapport à la période qui précède immédiatement la dévaluation, soit un recul de 24½% pour les

(1) Neue Zürcher Zeitung 1935, No 209.

(2) « Die Wirtschaftslage », Mitteilung No 32 der Kommission für Konjunkturbeobachtung, Berne 1937, page 7.

produits du pays et de 5% pour les biens d'importation qui, si l'on examine leur valeur nominale, accusent pourtant une hausse apparente que nous venons de relever. Cette constatation atteste le succès technique de la dévaluation qui a permis au marché suisse de s'aligner sur le marché mondial, dans la mesure où l'on peut dire que les prix des produits sont un baromètre de leurs conditions de production.

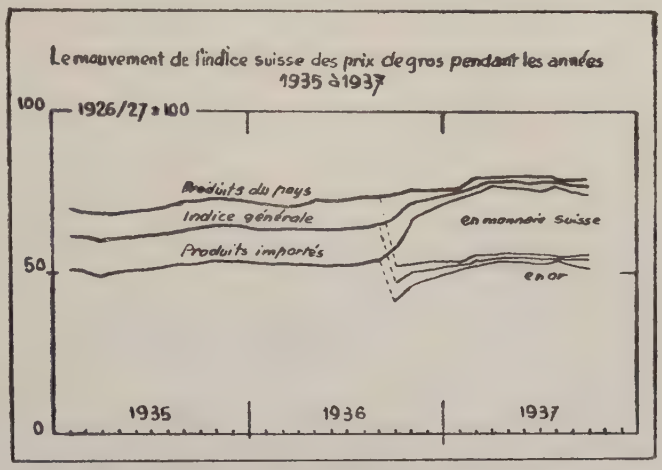

« Die erfreuliche Folge der relativen Stabilität der Inlandpreise einerseits und der unter dem theoretischen Ausmass zurück bleibenden Verteuerung der Importpreise anderseits ist die Angleichung unseres in Gold gemessenen Preisniveau an den Weltmarkt und damit auch an die Produktionsbedingungen unserer internationalen Konkurrenten, soweit diese Produktionsbedingungen in Warenpreisen beruhen. » [1])

La baisse des prix qui se lit à partir de 1937 est le reflet d'un mouvement descendant général, rendu sensible surtout depuis l'application d'une politique économique hardie par le Président Rooswelt qui s'efforça de renverser la tendance à la hausse qu'il estimait artificielle en faisant pression sur les prix mondiaux. D'ailleurs, dès cette époque, la signification de l'indice des prix de gros tant mondial que national est singulièrement réduite au point de vue conjoncturel par suite d'interventions extérieures sur les mécanismes de la vie économique. En d'autres termes, pour reprendre une expression de Marjolin, les mouvements de prix des dernières années d'avant la guerre ne sont pas « autogènes », mais dépendent de variations dans les données. » [2]) Manquant par conséquent de rationalité, les fluctuations de l'indice des prix de gros traduisent une tendance plus profonde et qui domine le cycle. Elles sont provoquées par des facteurs « qui ne peuvent être ramenés, ni directement ni après les détours les plus laborieux, à la série causale économique. » [3])

---

(1) « Die Wirtschaftslage », Mitteilung Nr 32 der Kommission für Konjunkturbeobachtung, Berne 1937, page 7.

(2) Robert Marjolin: « La notion d'autogénéité » dans « Prix, monnaie et production », Paris 1941, pages 270 et suiv.

(3) Id., op. cit., page 300.

TROISIÈME PARTIE

LA POLITIQUE DES PRIX ET L'ELIMINATION DE LA CONJONCTURE

CHAPITRE VI

LA THEORIE DE LA POLITIQUE DES PRIX

Le chemin parcouru depuis les études théoriques de la première partie et l'examen de la réalité dans la seconde partie de ce travail, nous permet de juger si oui ou non une politique des prix est à même d'éliminer l'oscillation rythmique qui affecte l'évolution économique. Avant toute appréciation il s'agit de se faire une idée des limites d'une telle politique. Nous pourrons ensuite en contrôler l'efficacité en vérifiant son emprise sur les faits.

Face au développement de la conjoncture, il n'y a que deux positions qui se justifient. Ou bien l'on croit aux bienfaits de la libre concurrence et l'on supprime, dans le but d'assurer l'équilibre, toutes les barrières, ou bien l'on se rend compte de l'impossibilité pratique, voire même théorique, de l'adaptation automatique de la production à la consommation et l'on s'efforce de remédier aux déficiences des mécanismes par des mesures de politique économique. Et, comme l'équilibre se définit par un prix, il semble, a priori, logique de trouver dans une saine politique des prix, sinon le moyen d'éliminer la conjoncture, du moins le meilleur remède aux crises.

1. Les répercussions théoriques d'une politique des prix

La grande difficulté que présente une politique des prix consiste à reconnaître la rationalité des prix. Si, comme nous l'avons vu, le prix rationnel est celui qui assure l'équilibre entre l'offre et la demande, le critère d'estimation de la rationalité se situera dans le domaine des données du prix. Le mécanisme théorique nous apprend qu'un prix trop élevé par rapport au coût de production entraînera un accroissement artificiel de la production et une baisse réelle de la consommation qui le ramèneront, non sans pertes, au niveau normal. Par contre, si un prix se fixe au-dessous de son coût de production, la production connaîtra un recul tandis que la demande ira en augmentant, ce qui entraînera une hausse des prix jusqu'au retour à une situation normale. D'autre part, examinons les répercussions théoriques d'une manipulation monétaire. En principe toute hausse ou toute baisse des prix provoquées par une

action sur le facteur argent déclenche un mouvement artificiel que l'évolution économique ne sanctionne d'une manière positive seulement si les facteurs réels suivent l'impulsion qu'on veut, par là, leur donner. Machlup analyse à ce sujet les chances de succès d'une baisse relative des salaires par une hausse artificielle des prix comme moyen de combattre le chômage. Il admet que la baisse de l'emploi résultait du fait que, par suite d'un manque de rentabilité, les entreprises ont dû fermer leurs portes. Une hausse des prix — n'entraînant pas un mouvement parallèle des salaires — ayant pour effet d'accroître la rentabilité, elle provoquera la réouverture de ces entreprises ou le développement des maisons existantes. Il s'en suivrait une augmentation de l'emploi, à la seule condition toutefois que les syndicats aient accepté de maintenir à son niveau le taux des salaires malgré la hausse des prix. Ce dont il est permis de douter. Mais ce processus entraînerait encore un effet secondaire qui empêcherait que soit durable la prospérité amorcée. Le développement artificiel du crédit (par ex. par une « cheap money policy ») fausserait la répartition du pouvoir d'achat dans l'économie nationale et entraînerait un essor non rationnel par secteurs de production. « Es entwickelt sich die Produktion infolge des vorgetäuschten Kapitalreichtums in einer Richtung, die nicht auf die Dauer erhalten werden kann, und so muss es in absehbarer Zeit zu neuen Störungen, zu einer neuen Krise kommen » [1]) Le succès d'une telle politique ne saurait donc être que passager. Ce qui nous conduit à la rejeter, comme d'ailleurs à poser en principe qu'il est faux de vouloir faire jouer à la monnaie un rôle d'agent primaire. [2]) La monnaie doit s'adapter aux besoins de l'économie (régime du « managed standard »). Quelque ingénieux que soit le processus contraire imaginé, il se heurtera toujours, dans une économie ouverte, à la loi économique qui déclare certains phénomènes non réversibles.

Mais, à supposer que l'élément monétaire soit neutre, il se peut également que le prix fixé ne le soit pas d'une manière rationnelle. Alors, malgré toute intervention, le mécanisme théorique déploira ses effets. Il s'agit précisément de voir maintenant dans quelle mesure et avec quel décalage dans le temps, l'autorité qui pratique une politique des prix peut se rendre compte de la rationalité de ses interventions. Les travaux les plus poussés qui aient été entrepris dans ce domaine le furent par l'« Institut für Konjunkturforschung » de Berlin, sous la direction de E. Wagemann. Une étude faite par ce centre de recherches scientifiques sur le cycle des prix sur le marché des porcs est devenue l'exemple classique des possibilités d'estimations anticipées basées sur une observation minutieuse d'une évolution donnée. [3]) Elle nous apprend que si les prix des porcs sont avantageux par rapport aux prix des fourrages, donc par rap-

---

(1) Fritz Machlup: « Führer durch die Krisenpolitik », Vienne 1934, page 14.

(2) « Proposals to Maintain Prices at Fixed Levels Trough Monetary Action » dans « Federal Reserve Bulletin » vol. 25 1939, no 4, pages 255—259.

(3) « Die Prognose der Schweinpreise » dans « Vierteljahrshefte zur Konjunkturforschung », Berlin, Sonderhefte 2, 1927; 7, 1928 et 18, 1930.

« Der Schweizer Bauer » du 25 mai 1928 publie une étude analogue pour le marché des porcs en Suisse.

port à leur coût d'élevage, il en résulte exactement 18 mois plus tard une « surproduction » de porcs qui ruine les prix du marché. Ce cycle de 18 mois s'explique comme suit: il faut trois mois aux agriculteurs pour qu'ils puissent se rendre compte de la bonne rentabilité de l'élevage et le temps nécessaire à l'élevage d'un porc depuis la couverture de la truie jusqu'au moment où il est suffisamment gras pour pouvoir être vendu, se chiffre par quinze mois. La très forte offre qui se manifeste alors sur le marché a pour effet de faire tomber les prix au-dessous du coût. Les agriculteurs renoncent, par la suite, à faire les frais d'élevage et les prix, en raison de la diminution de l'offre, s'accroissent à nouveau. Les observations portent sur vingt années. Elles montrent que ce « cycle des porcs » se renouvelle régulièrement comme s'il obéissait à une loi naturelle. Evidemment ces résultats ne sauraient avoir une portée générale. Mais pratiquée par secteurs de production ou même s'attachant aux différents produits, une telle enquête apporte des éléments d'appréciation d'une valeur indéniable. Elle assied sur des bases scientifiques la prévision en matière économique, prévision sans laquelle aucune politique des prix ne serait possible.

Il reste à traiter une question de méthode d'intervention. On peut en effet concevoir aussi bien une action directe sur les prix (Exemple type le « Preisstop ») qu'une action sur les données (pression sur les coûts, politique des salaires). L'action directe peut, à son tour, être générale ou porter sur des cas particuliers. Elle peut encore consister à ordonner des prix minima ou maxima ou des prix fixes. L'action indirecte peut porter sur le coût, sur les stocks et la création de réserves, sur la consommation ou sur la formation des revenus et sur les investissements. Toutes ces interventions influencent d'une manière particulière le niveau des prix. Mais, au fond, quelle est l'importance réelle d'un changement de prix ?

Au paragraphe 3 du chapitre V, nous constations qu'un prix considéré en soi (ou un niveau de prix) n'avait aucune signification propre. Dans sa « Wirtschaftspolitische Strategie » Wagemann se pose la même question « Ist überhaupt die Frage des Preisniveaus ein ernsthaftes Problem ? lautet ein Einwand den man gelegentlich hört und der damit begründet wird, dass eine gleichzeitige Veränderung des Wertmasstabes hinauslaufe und also nicht wichtiger sei als etwa die Frage, ob man die Temperatur mit Reaumur oder Celsius (...) messen soll. » [1]) Cette opinion ne tient pas compte, dit-il, des répercussions d'un tel changement sur trois importantes relations économiques: celles qui relient les prix:

1. — aux salaires
2. — à l'épargne et à l'investissement
3. — au commerce extérieur.

La première relation est caractérisée par le problème de la spirale des salaires et des prix, problème des plus discutés et auquel Kellenberger, dans une étude de la question pour la période que nous avons examinée, propose la solution suivante. Ce sont toujours les prix qui com-

(1) Ernst Wagemann: « Wirtschatspolitische Strategie », Hamburg, 1937, page 284.

mandent; les salaires, par contre, sont invariablement à la remorque, qu'il s'agisse d'une baisse ou d'une hausse. Des salaires par trop élevés conduisent à la fermeture des entreprises et au chômage. En cas de hausse, la part du renchérissement qui est due à la raréfaction des produits (côté réel) est à supporter par les salariés, tandis que la part du renchérissement qui est due au gonflement du crédit (côté monétaire) doit être bonifiée entièrement aux salariés. [1]) Par compensation, tout se passe comme si les salaires et les prix avaient haussé ensemble. Même dans ce cas pourtant, il resterait une catégorie de revenus gravement lésés, celle qui comprend les fonctionnaires, les rentiers, les pensionnés, etc... qui voient leur pouvoir d'achat diminuer parce qu'une telle hausse a pour effet de faire baisser le revenu réel. En cas de baisse des prix, Amonn opine que, si l'on a à faire à un prix de concurrence, la baisse des salaires est inévitable parce que le prix de concurrence est proche du coût et parce que les salaires sont l'élément principal de ce dernier. Il se demande alors si une baisse synchronisée des prix et des salaires n'annule pas l'effet qu'on en attend: un accroissement de la production et du volume des transactions. Cette contradiction apparente se résout dans une considération par trop oubliée. La grandeur du revenu-salaire dépend d'une part du niveau des salaires et d'autre part du degré de l'emploi. Or il en va des salaires comme des prix, si le taux des salaires est bas, les entrepreneurs sont davantage disposés à « acheter » du travail, l'emploi augmente et avec lui les revenus. Finalement, l'effet escompté est atteint: la production s'accroît et aussi le volume des transactions. Evidemment, au début, la baisse des prix a pour conséquence de freiner les achats, mais il ne s'agit que d'une conséquence immédiate et non durable. « Die zunächst und unmittelbar eintretende Wirkung kann sehr wohl eine gegenteilige sein; insofern nämlich der Prozess der Senkung zu seiner Zurückhaltung im Kaufen führt, die sich zunächst absatzvermindern auswirkt. Allein dies besagt nichts für die Endwirkung, und auf die kommt es offenbar an ».[2]) Par ailleurs, l'efficacité d'une politique de baisse générale des salaires et des prix est soumise à certaines conditions d'ordre structurel et conjoncturel. Elle est également un moyen de remédier à une situation défavorable du commerce extérieur. [3])

La deuxième relation implique une perte de substance en cas de hausse. Car la hausse aurait pour effet de dévaluer les épargnes et de diminuer l'investissement réel. Le crédit passerait par des goulots d'étranglement qu'il s'agirait d'écarter au moyen d'une expansion monétaire.

La troisième relation nous fait toucher un domaine qui a jusqu'ici essentiellement guidé la politique des prix de la Suisse. Il va de soi en effet que le principal souci d'une économie nationale dépendante est de

(1) Eduard Kellenberger: « Teuerung und Löhne » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 76ème année, 1940,, page 502.

(2) Alfred Amonn: « Der Einfluss der Preis- und Lohnsenkung auf die Gestaltung der wirtschaftlichen Konjunktur » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 68ème année, page 156, 1933.

(3) Emil Küng: « Allgemeine Kosten- und Preissenkung », Saint-Gall 1946, pages 9 à 20.

s'assurer les meilleures conditions d'échange possibles avec ses clients et fournisseurs. Wagemann distingue, en matière de politique économique extérieure, trois moyens d'adaptation des prix:

a) l'adaptation par la manipulation de la monnaie,

b) l'adaptation par un système de primes à l'exportation et de contingentement,

c) l'adaptation par une politique des prix telle que la parité internationale de ceux-ci soit sauvegardée [1])

La théorie de la politique des prix nous a montré qu'elle était délicate d'application en raison de ses répercussions dans tous les secteurs de l'économie. Le caractère épidémique — l'expression est de Guitton — d'une variation sur un plan de l'activité économique se manifeste peut-être rarement avec autant de conséquences qu'en cas d'intervention directe ou indirecte sur les prix. Il semble même que, pour conserver un contrôle des effets d'une telle politique, il soit nécessaire de la pratiquer en économie fermée [2]). D'ailleurs les expériences les plus intéressantes dans ce domaine ont été faites dans le cadre de l'« économie de guerre ». Mais quel que soit l'apport de ces épreuves, on leur reprochera toujours d'exiger un climat de contrainte dont le monde d'aujourd'hui ne veut plus. Aussi pensons-nous utile d'insister, à la fin de notre thèse, sur la possibilité d'une direction qui sauvegarde les libertés économiques essentielles. Auparavant nous allons rappeler dans ses grandes lignes la discussion que le problème du contrôle des prix a nourrie en Suisse depuis que l'Etat a dû recourir à une telle politique et nous en étudierons l'application.

2. Quelques jugements de valeur sur l'opportunité d'une politique des prix

Nous n'avons pas la prétention de donner ici un résumé documenté des diverses opinions des milieux suisses sur la politique des prix. La société suisse de statistique les a confrontées lors de son assemblée générale de Bâle en 1933 [3]) et la société d'études économiques et sociales de Lausanne y a consacré une enquête en 1943. [4]) Un rappel des différentes prises de position suffira à donner une idée des jugements portés par le peuple suisse sur un problème qui lui a été posé et qu'il a résolu de la ma-

(1) E. Wagemann, op. cit., page 286.

(2) « ... l'efficacité d'action sur la formation des prix dépend de la qualité de « Marché fermé » qui peut s'attacher au territoire économique dans lequel l'autorité exerce son pouvoir. »

Albert Masnata: « Considérations sur la politique des prix dans ses rapports avec la politique économique générale » dans « Revue économique et sociale » 3ème année, 1945, page 5.

(3) « Journal de statistique et revue économique suisse », 69ème année, 1933, pages 149 à 207 et 437 à 438.

(4) « Revue économique et sociale », 1ère année, 1943, pages 49 à 54.

nière que nous analyserons plus loin. Le but de l'intervention dans la pensée du gouvernement fédéral était double: stabilisation à l'intérieur et maintien de notre capacité de concurrence vis-à-vis de l'étranger. Il soutenait aussi la nécessité d'un contrôle dans un but social. Dans les milieux économiques, on prétendait que toute mesure prise dans l'intention de stabiliser les prix impliquait l'intervention d'un pouvoir public ou privé, dans deux au moins des éléments fondamentaux des prix: la matière première et la main-d'œuvre. Mais, constatait-on, la plupart de nos matières premières sont d'origine étrangère. Si donc, le prix des matières premières hausse, nous devons subir cette hausse, à moins d'intervenir par une pression sur les prix. Cette pression ne pourra se faire que moyennant des sacrifices supportés par l'un des intéressés ou solidairement par les deux: le producteur et le salarié. Examinons la solution que propose à cette alternative ou à ce problème les milieux intéressés.

Du côté industriel on estime que l'approvisionnement du pays en matières premières doit primer sur des considérations de stabilisations de prix. Vivre d'abord, ensuite bloquer. Il faut donner du travail aux ouvriers, quel que soit le prix des matières premières. C'est pense-t-on (bien que cela nous paraisse paradoxal) le seul moyen d'assurer des salaires convenables et de permettre à l'industrie de se maintenir à la hauteur de sa tâche. « La paix sociale est fonction de la prospérité économique. » Une personnalité de premier plan, issue des milieux industriels suisses, se déclare même opposée à l'intervention. Elle refuse toute politique de conjoncture parce que la conjoncture est due à la fatalité: « Konjunktur ist Schicksal. Man macht sie nicht » et plus loin, « Die Konjunktur befiehlt. Wenn sie zurück geht, bleibt uns Sterblichen nichts anderes, als uns danach zu richten. (...) Die modernen Menschen verstehen jedoch das Sichbescheiden nicht mehr. Auch das ist Schicksal » [1]) Ce libéralisme pessimiste auquel on voudrait surtout convertir ceux qui en sont les premières victimes fait penser, en sens opposé, au mot que le ministre Carl Burckart citait une fois à propos de ce genre de contraverse: « Je suis toujours libéral — disait-il — après un bon déjeuner ».

Les milieux ouvriers estiment qu'en matière d'importations il faut, soit appliquer le principe de l'universalité (thèse du gouvernement), soit établir une différence entre les biens destinés à être consommés et les biens essentiellement destinés à être exportés et pour lesquels un blocage des prix s'avère nécessaire en vue de lutter contre la concurrence étrangère. Comme il s'agit de la répartition du sacrifice, imposé par le blocage, entre le producteur et le salarié, les milieux ouvriers acceptent une baisse des salaires dans la mesure où la substance du « capital personnel » n'est pas entamée. Cependant les réserves qui existent dans les entreprises devraient être les premières à supporter les sacrifices qu'exige la stabilisation des prix. Reprenant l'argument des milieux patronaux, ils admet-

(1) Oskar Sulzer: « Der Einfluss der Preis und Lohnsenkung auf die Gestaltung der wirtschaftlichen Konjunktur » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 69ème année, 1933, page 438.

tent que la prospérité économique est l'un des éléments de la paix sociale », mais — disent-ils — celle-ci ne doit pas être sacrifiée à celle-là.

Il resterait à examiner la position de l'agriculture. Elle reconnaît que ses produits forment un des éléments essentiels du coût de la vie. Pourtant, si l'on soutient que le coût de production doit déterminer le prix de vente, ce serait une erreur que ce principe, qui vaut pour l'industrie, ne fût plus applicable à l'agriculture (thèse maintes fois soutenue par le Dr Laur). Le blocage des prix agricoles aurait pour corollaire l'obligation pour l'Etat de continuer dans la voie des subventions. Or l'agriculture est opposée à cette politique.

Il ne faut pas s'étonner dès lors que, si les mesures prises par le Conseil fédéral ont été acceptées, elles donnèrent néanmoins lieu à des critiques que nous relèverons en décrivant leur application Une autre conclusion ressort de ce débat, chacun s'accorde à reconnaître que la stabilité intérieure ne peut être assurée sans garantie, d'une part de la stabilité des prix et d'autre part de leur adaptation aux prix mondiaux. D'où la nécessité d'introduire un contrôle des prix et un contrôle du commerce extérieur, mais la politique des prix est admise sans convictions profondes. On s'engage plutôt à la tolérer tant qu'elle paraîtra opportune. C'est évidemment déjà quelque chose. Du point de vue de la politique économique générale, on est encore loin, cependant, d'une thérapeutique par les causes...

CHAPITRE VII

DEUX ESSAIS DE POLITIQUE DES PRIX INDIRECTE ET DIRECTE: LE CONTINGENTEMENT ET LE CONTROLE DES PRIX EN SUISSE DE 1931 à 1939

1. Le régime des limitations à l'importation

Le régime des limitations à l'importation est à ranger dans les modes d'intervention relevant de la catégorie des contrôles quantitatifs. Qu'entend-on par contrôle quantitatif ? Haberler répond: « Les contrôles quantitatifs sont des mesures qui visent à limiter les quantités — ou, dans des cas exceptionnels, la valeur — des marchandises qui peuvent être exportées ou importées. Ces limites sont fixées par les autorités d'un pays, soit en vertu d'une décision indépendante, soit en accord avec d'autres pays (restrictions « autonomes » ou « unilatérales » et restrictions « contractuelles » ou « bilatérales ») ». [1]). L'instrument d'application le plus employé pour la limitation à l'importation est le système des contingents qui peuvent être assimilés, si l'on retient l'effet escompté, à des droits de douane prohibitifs. « Das Einfuhrverbot ist ja seinem Effekt nach einem Prohibitivzoll gleichzustellen. » [2]) Mais les limitations quantitatives à l'importation présentent un avantage sur la politique des tarifs douaniers. En effet, le contingentement ne tombe pas sous le coup de la clause de la nation la plus favorisée et peut par conséquent être fixé selon les besoins et pour chaque pays sans entraîner automatiquement des répercussions sur les relations commerciales avec les autres nations. Cependant, en général, on estime que le recours à la politique de contingentement constitue un moyen d'éluder des obligations contractuelles. Précisément, « elle viole l'esprit, sinon la lettre, d'un engagement pris en vertu de la clause de la nation la plus favorisée. » [3]) Aussi ne faut-il pas s'étonner que le régime des limitations à l'importation conduise la poli-

(1) Gottfried Haberler: « Les contrôles quantitatifs du commerce », S.d.N., Genève 1943, page 7.

(2) Emil Küng: « Einfuhrbeschränkungen in volkswirtschaftlicher Beurteilung » dans « Revue suisse pour l'enseignement commercial », 33ème année, 1939, no. 4, page 87.

(3) Haberler, op. cit., page 41.

tique commerciale des Etats sur une voie particulière: celle du« bilatéralisme «, de la « réciprocité » et de la « compensation ». [1])

C'est la France qui, en 1930, inaugura la limitation à l'importation dans le but de soustraire le marché intérieur à la tendance à la baisse des prix qui caractérisait le marché mondial. A fin 1931, la Suisse emboitait le pas en adoptant l'arrêté fédéral concernant la limitation des importations du 23 décembre 1931. « En vue de sauvegarder la production nationale — stipule l'article premier du projet de l'arrêté — là où ses intérêts vitaux sont menacés, en vue notamment de combattre le chômage, le Conseil fédéral peut limiter, à titre exceptionnel et temporaire, dans l'intérêt économique général du pays, l'importation de marchandises qu'il lui appartient de désigner, ou faire dépendre cette importation d'un permis à délivrer aux conditions qu'il fixe ». [2]) Il inaugurait ainsi une politique qui, ne tenant pas compte du sens limitatif des termes « à titre exceptionnel et temporaire » allait avoir une influence profonde et durable sur notre économie.

Le critère d'attribution d'un contingent a été difficile à établir. La première solution dite « historique » — basant les contingentements sur les importations faites par les entreprises durant l'année 1931 — se heurtait à l'écueil du favoritisme. Elle risquait d'accorder des privilèges à certaines vieilles maisons qui eussent pu, à la longue, se croire au bénéfice d'une situation de droit. « Die Einfuhrkontingente, die nie eine Importmächtigung sein können und dürfen, drohen bei langer unveränderter Geltungsdauer zu einem Gewohnheitsrecht ihrer Inhaber zu werden, zu einem persönlichen Privileg, dessen Antastung sie als eine Verletzung wohlerworbener Rechte empfinden. » [3]) Pour contourner cette difficulté on s'est efforcé de recourir au système des « prestations » que l'on combina autant que faire se pouvait au principe « historique ». Mais l'adoption de ce système ne donna pas partout satisfaction. Au contraire, on dut reconnaître que c'était une erreur d'obliger des maisons spécialisées dans le commerce extérieur à partager leur activité entre ce dernier et le commerce indigène dans le seul but d'obtenir un contingent. On vit, par exemple, des entreprises constituer des stocks de bois, de légumes, de fruits ou de tapis, pour satisfaire aux conditions d'admission au droit d'importer et revendre ensuite ces marchandises sans bénéfice, voire même à perte. Ce qui eut des conséquences néfastes sur le marché intérieur. La politique de limitation des importations tournait ainsi à fin contraire. [4]) Cependant, il ne faudrait pas généraliser et chacun s'accorde à re-

---

(1) Jean Hotz: « Claering und Aussenhandel » (Die Arten des bilateralen Claerings und deren Wirkung auf den Aussenhandel) dans « Geld- und Kreditsystem der Schweiz » Festgabe für Bachmann G., Zürich 1944, pages 425 et suivantes.

(2) Feuille fédérale, 83ème année, 1931, II vol., page 829.

(3) W.S. Schiess: « Der schweizerische Grosshandel von heute. Schwierigkeiten und Hemmungen » dans « Der schweizerische Grosshandel in Geschiechte und Gegenwart », Bâle 1943, page 165.

(4) J. Hotz: « Zur schweizerischen Handelspolitik, unter besonderer Berücksichtigung der Einfuhrkontingetierung » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 72ème année, 1936, page 10.

connaître que le Conseil fédéral a fait l'impossible pour éviter des abus. D'ailleurs il était très difficile d'appliquer un critère qualitatif (la « Leistungsfähigkeit ») combiné à un critère quantitatif (le principe du rattachement aux « Stichjahre »). Aussi a-t-on dû créer des commissions professionnelles paritaires renforcées d'experts qui furent chargés d'apprécier le bien fondé des demandes ne pouvant pas être traitées dans les limites des prescriptions habituelles. Rappelons de plus, pour mémoire, que les autorisations délivrées étaient, soit des autorisations globales (permettant des importations successives de marchandises autorisées, dans un délai fixé), soit des autorisations particulières (valables seulement pour une quantité déterminée de marchandises, importables en une seule fois).

Alors que l'arrêté fédéral de 1931 insistait sur la nécessité d'une limitation à l'importation dans le but de protéger la production nationale là où ses intérêts vitaux étaient menacés, le Conseil fédéral dans son message sur la promulgation de mesures économiques contre l'étranger (du 25 septembre 1933), insiste sur la néecssité d'assurer l'équilibre de notre balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur par une sélection de nos clients et fournisseurs qui pourrait s'opérer en renforçant la politique de contingentement.

D'autre part, la protection du marché intérieur devait encore être assurée par l'utilisation du principe de la « compensation », compensation qui était à obtenir non par le relèvement des taux de droits de douane (ce qui aurait eu pour conséquence de rompre des traités de commerce dont quelques-uns étaient avantageux) mais bien par des limitations quantitatives et la détermination de l'origine des marchandises. Le recours continuel à ces contrôles quantitatifs n'est pas le fruit d'un excès de confiance dans ce procédé. Il est dans la logique d'une politique économique qui préfère aux manipulations monétaires l'intervention sur les données réelles qu'elle considère comme un moindre mal tant au point de vue national qu'au point de vue de ses répercussions internationales. « Es ist denn auch eine zahlmässig erwiesene Tatsache, dass ein vernünftig durchgeführtes System von Einfuhrbeschränkungen für den Welthandel sehr viel weniger hemmend wirkt als sprunghafte Manipulierungen der Währungen als ein stark probibitiver Zolltarif und gar als die Aufhebung des freien internationalen Zahlungsverkehrs, » opine le ministre W. Stucki. [1])

La dévaluation du franc suisse en septembre 1936 apporta un élément nouveau dans nos relations commerciales extérieures. Elle obligea le Conseil fédéral à modifier quelques-uns des principes qui servaient de base à notre politique commerciale. Comme nous l'avons vu, le succès de la dévaluation dépendait du blocage des prix. Aussi s'est-on efforcé de faciliter l'entrée des produits dont l'incidence était grande dans le calcul du coût de la vie. Il s'agissait surtout, d'après l'arrêté no 50 du Conseil fédéral, relatif à la limitation des importations (du 27 novembre

(1) W. Stucki: « 25 Jahre schweizerische Aussenhandelspolitik » dans « Festgabe für Bundesrat Edmund Schulthess », Zürich 1938, page 138.

1936), de denrées alimentaires et de produits semi-fabriqués. [1]) Par ailleurs, la diminution de la valeur du franc rendait intéressant pour l'étranger l'achat de certaines marchandises et déchets. Renversant quelque peu les données du problème notre gouvernement promulga des interdictions d'exportation pour certains produits dont on voulait empêcher la raréfaction sur le marché national. Comme, l'économie mondiale évoluait, à cette époque, vers l'isolationisme, notre politique économique fut caractérisée à partir de 1937 par une individualisation de nos rapports avec les différents pays. Le contrôle de l'Etat se fit, dans deux sens: contrôle des exportations, limitation des importations. Notre pays, bien qu'il ait été convaincu de l'insuffisance du bilatéralisme se vit obligé de recourir à cette forme contractuelle que les circonstances difficiles de l'heure rendait seule possible. La politique commerciale de la Suisse fut fort discutée tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. On objecta qu'elle entraînait, par suite de la suppression de la liberté de choix des pays d'importation, un renchérissement qui est indéniable pour certains produits. Il faut relever ici la difficulté qu'il y a de vouloir établir une compensation entre le renchérissement à l'importation et la stimulation de l'exportation, c'est-à-dire d'estimer dans quelle mesure les désavantages d'une intervention dans un sens sont compensés par les avantages qu'on en attend dans un autre. Notons, à décharge de nos autorités, que lorsqu'elles envisagèrent, en spéculant sur le succès de la dévaluation, de supprimer certaines restrictions à l'importation, elles furent l'objet de vives critiques de la part de cercles, pourtant très libéraux, d'exportateurs. A l'étranger on jugeait intolérable qu'un petit pays comme le nôtre fit la politique du hérisson et s'entêtât à maintenir, voir à multiplier les contrôles du commerce extérieur. Nos délégations s'efforcèrent d'expliquer notre attitude en rappelant à nos partenaires que notre balance commerciale était traditionnellement déficitaire. Elles firent également remarquer que la Suisse a toujours reconnu le principe suivant lequel les dettes internationales ne sauraient être amorties que par des mouvements de marchandises et de services. De plus, notre pays a toujours accordé des devises libres à ses débiteurs. Une telle souplesse devait finalement l'emporter sur certaines tendances protectionnistes dont on nous faisait grief. Elle nous valut la confiance des pays qui nous avaient le plus amèrement critiqués, en tête desquels il faut citer l'Angleterre et les Etats-Unis.

Il s'agit maintenant d'apprécier les résultats du régime des limitations à l'importation et surtout d'essayer de montrer son incidence sur les mouvements de prix nationaux. Tandis que les importations s'accroissent depuis 1928 et marquent un point culminant en 1931 au point de vue quantitatif (91 071 167 qm^2) elles ne cessent de reculer depuis lors jusqu'à l'année de la dévaluation. Faut-il voir dans ce phénomène une manifestation de la contraction du volume du commerce sur le plan mondial se répercutant sur les importations suisses, ou faut-il voir, au contraire, dans cette régression une conséquence de l'application des limitations à l'importation ? Sans négliger l'influence des tendances de l'éco-

(1) Recueil des lois fédérales, nouvelle série, tome 52, 1936, page 881.

nomie mondiale, on a pu affirmer, non sans raison, que ce déclin résultait de l'introduction des contingents. Cette thèse s'appuie sur la constatation suivante: les régressions de volume ne se manifestant pas antérieurement à l'application des mesures de limitation, elles démontrent que celles-ci ont joué un rôle prépondérant dans le mouvement régressif que marquent dès lors les importations suisses. [1])

Au point de vue de la formation des prix, il semble que les prix des produits tombant sous le coup du contingentement aient dû résulter du rapport établi entre les quantités admises sur le marché et la grandeur de la demande. Or les contingents ayant été introduits dans un but de protection économique, il eût été normal qu'ils entraînassent une hausse des prix consécutive à la raréfaction des produits. Mais nous sommes obligés de constater qu'il n'en est rien [2]; durant la période qui précède la dévaluation la tendance est nettement à la baisse. Est-il permis dès lors de conclure à un échec ? Nous ne le pensons pas parce que la politique du contingentement n'a jamais été utilisée seule. « Non seulement elle a toujours été solidaire des autres conditions du marché, mais elle a servi d'instrument de pression dans les négociations commerciales. » [3]) Il est faux dès lors de lui attribuer tous les effets malheureux de ce faisceau d'interventions. Pourtant la constatation que nous faisions au paragraphe 1 du chapitre V, lorsque nous nous demandions si les prix suisses avaient réussi à se soustraire à la baisse mondiale et selon laquelle ce n'était pas le cas puisque les prix intérieurs traduisaient une baisse autonome de 16%, nous conduit à admettre une efficacité relative des limitations à l'importation comme politique de maintien des prix. Cet échec partiel est dû à un manque de cohérence dans l'intervention et au fait que voulant faire d'une pierre deux coups, on s'est servi du contingentement à la fois comme moyen de protéger les prix intérieurs et comme instrument de la politique commerciale. Si le plus souvent on a mis l'accent sur la limitation des importations comme instrument de politique commerciale, c'est parce que la moitié de nos exportations sont destinées à des pays pour lesquels le développement des courants commerciaux n'est pas fonction avant tout des prix mais bien des contre-prestations que ces clients peuvent nous offrir à leurs achats. Aussi s'agissait-il le plus souvent d'imposer aux importateurs suisses les pays desquels ils pouvaient se procurer les produits qui faisaient l'objet de leur commerce. Ce qui n'alla pas sans difficulté et créa même des situations grotesques en ce sens que l'exportation se voyait freinée par le manque de dynamisme des importations. « Daraus ist die in manchen Fällen fast grotesk wirkende Situation entstanden, dass Schwierigkeiten der Importförderung oft grösser

---

(1) **Félix Billaud:** « Essai sur le régime des limitations à l'importation en Suisse au cours de la période 1931—1939 », thèse de la Faculté des sciences économiques et sociales, Genève 1942, page 78.

(2) Cependant, comme le montre G. Frei dans sa thèse, les prix de certains produits ont tout de même pu être maintenus grâce au contingentement (par exemple celui du bois), Gerhard Frei: « Kontingentierung und Einfuhrbeschränkung ». Diss. jur. Berne 1941.

(3) **Billaud, op. cit., page 88.**

wurden als die, für Export Absatz zu finden. » [1]) Comme on le voit, un instrument de politique économique peut être détourné de son but premier par les circonstances, ceci surtout dans les pays à économie dépendante et, parmi ceux-ci, plus particulièrement dans les démocraties soucieuses de concilier le respect des intérêts individuels avec la sauvegarde de l'intérêt général. Politique qui, pratiquée au jour le jour, nous paraît être une gageure.

2. Le contrôle des prix avant 1939

Le contrôle des prix n'a jamais été érigé en système lors de son application dans notre économie nationale. Après la guerre de 1914-1918, les prescriptions prises en vertu des pouvoirs d'exception furent abolies les unes après les autres sous la pression de l'opinion publique. Cependant les expériences faites par les organismes étatiques incitèrent le gouvernement à vouer une attention plus grande au développement des mouvements de prix.

Il créa à cet effet une section de statistique sociale à l'Office fédéral du Travail (arrêté du Conseil fédéral du 12 septembre 1921), section qu'il chargea d'observer les conditions d'existence des travailleurs et leur standard de vie. En 1926, par ordonnance du département de l'économie publique, (du 28 décembre), fut fondée la Commission d'étude de la formation des prix. Cette commission a une activité purement scientifique et ne dispose d'aucun pouvoir. Elle se compose de sept membres choisis par le département en raison de leurs capacités techniques dans les différents milieux intéressés, mais ils n'en sont pas les représentants officiels. [2]) 1926 est également la première année de publication de l'indice officiel du coût de la vie, tandis que l'indice officiel des prix de gros ne date que de 1928. Comme on le voit le souci du gouvernement consiste à se procurer des moyens d'appréciation suffisants pour pouvoir, le cas échéant et dans les limites de la constitution, intervenir avec le maximum d'efficacité.

On essaya tout d'abord d'amener les milieux de l'économie privée à accepter de pratiquer librement un ajustement des prix conforme aux directives des instances fédérales. Si cette méthode très démocratique enregistra certains succès, elle se révéla néanmoins défectueuse. Le gouvernement ne disposant pas de bases légales pour imposer sa politique, les mesures qu'il préconisait conservaient toujours un champ d'application limité. Ce n'est guère que dans le domaine des prix agricoles qu'il reçut les compétences nécessaires au soutien du prix du lait et à la fixation officielle du prix du blé indigène. Mais, en 1931, l'introduction du régime des limitations à l'importation appela comme corollaire la création d'un service officiel du contrôle des prix. Il fut chargé notamment d'estimer

(1) W. Stucki, art. cit., page 142.

(2) Otto Angehrn: « Le contrôle des prix par l'Etat en Suisse, son évolution, ses problèmes », thèse de la Faculté des sciences économiques et sociales, Genève 1942, page 31.

les répercussions de la politique du contingentement sur les prix intérieurs, d'empêcher que ne s'accroissent ou se maintiennent à un niveau trop élevé les prix des marchandises dont la production et le commerce bénéficiaient d'un appui de l'Etat et d'encourager la baisse des coûts et des prix dans les secteurs protégés de notre économie nationale. De plus le service de contrôle avait son mot à dire dans l'attribution des contingents et il était chargé de juger si les bénéfices réalisés par l'industrie et le commerce en général étaient exagérés et par conséquent susceptibles de compression. [1]) Comme on le voit la direction des prix implique une connaissance approfondie des coûts, ce qui pose le problème central du calcul économique dont on a fait la pierre d'achoppement de la controverse entre l'économie libre et l'économie dirigée. « Wenn es schon vielfach für den besten Kaufmann sehr schwer ist, seinen Preis richtig zu kalkulieren, wie unendlich viel schwieriger muss es für den Staat sein, im Rahmen der ganzen Wirtschaft über das Problem des gerechten Preises ein Einzelfall zu entscheiden. » [2]) La question qui se pose du point de vue pratique consiste de savoir si une intervention peut être efficace en se limitant à l'action directe sur les prix ou si une telle intervention doit être accompagnée d'une action sur les éléments de formation des prix, c'est-à-dire d'une uniformisation du calcul des coûts par branche ou selon un autre critère. [3]) Notre gouvernement n'a jamais pris clairement position face à ce problème. Aussi sa politique est-elle très nuancée avant la dévaluation. L'arrêté fédéral du 20 juin 1936 avait eu pour but de permettre par une pression sur les prix de régénérer notre économie. Malheureusement les résultats espérés n'ont pas pu être atteints. En dévaluant on se proposait précisément de suppléer à cet échec en obtenant une adaptation du niveau des prix suisses au niveau mondial des prix duquel nous nous étions distancés pour former « un îlot de vie chère ». Cette fois-ci notre gouvernement décida ouvertement de s'engager dans la voie du contrôle. Sa mission consistait essentiellement à empêcher toute hausse injustifiée des prix. Pour remplir cette tâche, il disposait d'un pouvoir qu'il n'avait pas eu auparavant mais que l'on avait tempéré en ce sens que les mesures qu'il pouvait prendre devaient être de celles qui permettent une adaptation « à la longue ». « Die Aufgabe der Preiskontrollstelle bestand lediglich darin, die Anpassung des schweizerischen Preisniveaus an die veränderten wirtschaftlichen Verhältnisse sehr sorgfältig, langsam zu verwirklichen ». [4]) Les moyens choisis pour arriver à ce résultat furent la fixation de prix maxima et l'imposition de prix minima selon les exigences de l'heure. Que le gouvernement fédéral ait usé de cette faculté d'intervention avec une extrême prudence, il nous paraît inutile de le souligner. Cependant, il ne suffit pas de faire preuve de réserve, il faut

---

(1) « Die Tätigkeit der Eidgenössischen Preiskontrollstelle » Bericht des Sekretariates der E.P.K., Berne 1943, page 6.

(2) E. Imfeld: « Staatliche Preiskontrolle » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Berne 1939, tome II, page 267.

(3) « Kalkulation, betriebswirtschaftliche Preispolitik und staatliche Preiskontrolle » neun Vorträge, Verband Schweizerischer Bücherexperten, Zürich 1944.

(4) E. Imfeld, op. cit., page 267.

surtout bien choisir le moment où l'on entend passer de l'expectative à l'action. Ce moment, ce n'est précisément pas le gouvernement qui le déterminait librement; l'intervention résultait, le plus souvent, de la pression que faisait sur l'autorité des branches menacées de notre économie. Ainsi l'industrie horlogère fut-elle protégée, sur demande des fabricants organisés, par l'imposition de prix minima et l'établissement d'un contrôle des exportations confié à la Chambre suisse de l'horlogerie (arrêté du Conseil fédéral du 13 mars 1936). On pourrait toucher ici un mot de la politique des subventions. Mais le problème est trop complexe nous semble-t-il pour n'être esquissé avec profit qu'incidemment.

En résumé, nous avons vu comment l'application du contrôle des prix par le gouvernement suisse a suivi une évolution en deux étapes: la surveillance des prix (die staatliche Aufsicht) et l'intervention en matière de prix (der staatliche Eingriff). [1]) Jusqu'à quel point peut-on estimer son efficacité ? Telle est la question à laquelle nous essaierons finalement d'apporter une réponse satisfaisante. Et cette réponse sera peut-être différente de celle donnée par l'organe officiel de contrôle lui-même. Jugeant son œuvre avec satisfaction il constate que, grâce à ses interventions, les prix suisses ont suivi timidement la hausse de prix mondiaux et permirent à la dévaluation de développer les effets qu'on en attendait. L'observation des mouvements de l'indice du coût de la vie, de celui des prix de gros, de même que celle du développement heureux des exportations et du tourisme ainsi que le constat d'une recrudescence de l'activité économique intérieure durant les années 1936-1939, sont autant de témoignages en faveur du succès de notre contrôle des prix. « Die mit diesem System erzielten Erfolge dürfen ohne Uebertreibung als sehr zufriedenstellend bezeichnet werden. » [2]) Cette constatation nous paraît un peu hâtive, car l'impossibilité théorique d'isoler les phénomènes qui eurent durant cette période une influence sur le marché et par conséquent de construire un indice qui reflète les effets du contrôle, interdit d'attribuer tel mouvement à telle cause de préférence à une autre. Voilà pour les développements généraux. Si, par contre, on examine certains cas particuliers, on enregistre des succès certains, comme d'ailleurs aussi des échecs indéniables. Un exemple. De 1936 à 1937, la somme des prix de gros des denrées alimentaires subit une hausse plus accentuée que celle des prix de détail. En d'autres termes, la marge du commerce de détail se rétrécit considérablement durant la seconde moitié de 1936, pour se développer de nouveau au printemps 1937. Angehrn se demande quelle en aurait été l'évolution, si la formation des prix avait été libre ? Nous ne le savons pas. Mais écrit-il, « ce qui est certain, c'est qu'en empêchant des majorations de prix sur les stocks, le service fédéral du contrôle des prix pouvait non seulement retarder la hausse qui se serait sans doute produite au lendemain de la dévaluation, mais encore en déterminer l'importance fu-

(1) Walter Hug: « Die Preiskontrolle in der Schweiz » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 74ème année, 1938, pages 372 et suivantes.

(2) « Bericht des Sekretariates der E.P.K. », art. cit., page 9.

ture. » [1]) S'il était encore besoin d'appuyer cette thèse d'un argument d'ordre individualiste, on le trouverait dans l'opposition des cercles de l'économie privée à ces interventions qui selon leur dire conduisaient le commerce à la ruine en imposant des prix non rentables. Une deuxième remarque peut être déduite de cet exemple; il nous montre que le contrôle des prix se souciait avant tout de ménager les intérêts des consommateurs, c'est-à-dire de maintenir à un prix abordable les biens de consommation au sens large du terme et par là-même d'éviter des revendications ouvrières qui eussent eu des conséquences de taille à compromettre le blocage des prix. Nous avons vu que la même politique a été pratiquée à l'endroit des matières premières, ce qui nous ramène à la thèse opportuniste que nous développions plus haut et qui voulait limiter l'intervention au cas de nécessité économique. D'autre part, il faut mettre au passif du contrôle des prix le fait que ses services n'ont pas réussi à empêcher lors de l'introduction du contingentement un marchandage entre grossistes et importateurs qui maintint à un niveau injustifié les prix de certains produits.

En terminant nous aimerions souligner le grand intérêt historique que présente l'analyse de la politique des prix en Suisse durant l'entre-deux guerres. Si les expériences variées qui ont été tentées et leur succès souvent très difficile à contrôler ne permettent pas de juger l'arbre à ses fruits, elles conduisent pourtant à une conclusion très importante à notre avis. Sous peine d'être un instrument inefficace, la politique des prix doit être envisagée dans son ensemble comme facteur essentiel de l'économie moderne. Car l'insuffisance constante des moyens employés par les pouvoirs publics ou leur non conformité au but proposé sont dues en général à la recherche de résultats immédiats et partiels. On oublie la notion de l'équilibre général dans le circuit, ce qui est grave lorsqu'on tend à imprimer à l'économie certaines tendances. Dans ce cas il faut se préoccuper de dominer tous les facteurs qui régissent l'économie. « En fait les moyens qu'on choisit pour la politique des prix et le rôle qu'on lui attribue dans la politique économique sont de nature à influencer dans une très forte mesure le régime économique d'un pays. » [2]) La Suisse semble l'avoir compris au lendemain de la dernière guerre mondiale par l'adoption des nouveaux articles économiques de sa constitution.

---

(1) Otto Angehrn, op. cit., page 69.

(2) Albert Masnata: « Considérations sur la politique des prix dans ses rapports avec la politique économique générale. » Revue économique et sociale, 3ème année, 1945, page 8.

CHAPITRE VIII

D'UNE POLITIQUE DES PRIX A UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

La Suisse, disions-nous, semble vouloir s'engager sur une voie qui tiendra compte des leçons du passé. Cette voie est définie dans le 73ème rapport de la Commission de recherches économiques: « La politique de conjoncture en Suisse dans l'après-guerre. » [1]) Aux interventions isolées, notre gouvernement entend substituer une politique systématique de conjoncture et d'emploi. Est-ce l'endroit de définir les conditions d'efficacité d'une telle politique ? Non. Car, une fois de plus, nous sommes amenés à constater que les mesures que l'on envisage (tendant à compenser les effets des fluctuations) sont dépassées. Elles nous ramènent avec moins de logique à l'opinion de Sulzer. Vouloir lutter contre les effets de la conjoncture, soit en les prévenant, soit en les corrigeant, c'est accepter l'évolution cyclique de l'activité économique comme une fatalité. Peut-être est-ce une attitude réaliste valable pour l'immédiat. Le professeur Böhler, grand spécialiste en la matière, semble se ranger à cet avis en proclamant qu'une solution optimale des problèmes économiques est préférable à une solution maximale qui, selon lui, conduit à la déception et engendre le discrédit. « Wir glauben, dass der Welt mit optimalen Lösungen besser gedient ist als mit maximalen, an deren Ende die Enttäuschung und die Diskreditierung steht. » [2]) Pourtant, étudiant les perspectives d'intervention qui se dégagent des nouveaux articles économiques de notre constitution, il en conclut que ces interventions présentent un caractère limité et qu'elles ne peuvent être efficaces que sous deux conditions: à savoir la possibilité de se faire une idée exacte d'une situation conjoncturelle donnée et de choisir, dans chaque cas, les moyens les plus appropriés. [3]) Bien que ces conditions ne conduisent pas le professeur Böhler à être sceptique quant aux résultats à attendre d'une telle

(1) « La politique de conjoncture en Suisse dans l'après-guerre », 73ème rapport de la Commission de recherches économiques. Supplément de « La Vie économique », No 12, décembre 1946.

(2) Eugen Böhler, préface de l'ouvrage « Die schweizerische Konjunkturpolitik in der Nachkriegszeit » de Charles La Roche, Berne 1947.

(3) Eugen Böhler: « Möglichkeiten und Grenzen der aktiven Konjunkturpolitik » dans « Industrielle Organisation », XVIème année, 1947, no 5, page 167.

politique, nous ne pouvons pas partager son optimisme. Nous pensons qu'il faut dépasser le stade des « compensations » pour arriver à une politique économique générale. L'objection principale que l'on fait à cette politique du point de vue théorique consiste, comme nous le relevons plus haut, à prétendre le calcul économique impossible en économie dirigée. Le raffinement des recherches faites dans l'analyse de la demande permet d'ébranler la solidité de cette objection. En effet, si l'on examine la répartition de la demanda en différents secteurs, on arrive à une première division: elle tend à la satisfaction de deux sortes de besoins: les besoins usuels (logement, alimentation, habillement) et les besoins de luxe. Les besoins usuels constituent environ le 75% de la demande totale. Or ce 75%, les statistiques l'ont démontré, forme une demande rigide dont la stabilité ne se vérifie pas seulement dans la répartition entre les trois composants, mais également dans le temps. Les trois quarts de la demande pouvant être calculés à l'avance d'une manière suffisamment précise, une politique économique générale devient donc possible dans le secteur le plus important de la satisfaction des besoins. Quant au dernier quart, celui des besoins de luxe, il peut être abandonné au marché libre dont la coexistence avec le marché dirigé servira de précieux élément d'appréciation au pouvoir économique. [1]) En creusant cette idée, l'objection d'ordre théorique peut être écartée.

Il reste une critique d'ordre doctrinal et qui, à notre avis, est très importante parce que, fussent-elles reconnues fausses, les doctrines ont la vie plus dure que les théories. Par parenthèse, nous aimerions à ce point de notre exposé faire une remarque. Jusqu'ici, nous avons parlé d'économie descriptive, de politique économique et de théorie économique. Nos travaux d'approche se doivent d'être complétés par l'élucidation d'un point de doctrine. Traiter cet élément est dans la logique de notre ouvrage qui, étant lui-même une introduction, n'a pas été défini liminairement et ne comprendra pas davantage de conclusion.

La direction de l'économie pose le problème de la liberté. Y-a-t-il divorce entre une politique économique générale et le maintien de la liberté économique ? Oui, répondent les libéraux. Et tout le monde enchaîne. En fait, il importe de s'entendre sur la notion de « liberté ». Dans sa « Philosophie économique », J. Vialatoux établit une distinction très nette entre les deux sens que peut avoir l'épithète « libéral ». « Ce libéralisme-là est bon, écrit-il, qui défend la personne et la vie de l'esprit contre l'illégitime pression des intérêts et des forces matérielles; ces libéralismes-ci sont mauvais, qui dressent les intérêts particuliers des individus et des groupes au-dessus de la finalité des personnes humaines et de la liberté spirituelle. Il est clair, par là, qu'une même doctrine pourra être dite à la fois libérale sous la première « intention » et antilibérale sous la seconde. » [2]) Le contenu essentiel de la liberté au point de vue

---

(1) Eugène Bongras: « Le système de l'économie dirigée » dans « Konkurrenz und Planwirtschaft », Berne 1946. pages 227 à 240.

(2) J. Vialatoux: « Philosophie économique », Paris 1932, page 63.

économique consiste précisément dans la sauvegarde des droits de la personne, sauvegarde qui n'est pas assurée dans le système libéral, car la liberté s'y présente comme un absolu. « Le jeu de la liberté économique est donc indépendant de toute considération d'ordre moral, il s'impose de lui-même comme une nécessité naturelle, étrangère à toute autre considération. » [1]) Cette notion neutre et amorale doit être remplacée par une définition qui insiste sur la subordination de la liberté économique à l'ordre de la personne. En acceptant ce point de vue, on relèvera tout d'abord qu'une politique économique générale n'exclut pas la liberté, mais au contraire en assure le maintien au plein sens du terme. Le principal est de diriger selon un critère qui tienne compte de cette définition. Ce critère n'est pas d'ordre institutionnel, « il est de nature éthique : intervention permise chaque fois qu'elle favorise l'épanouissement de la personne, interdite dans le cas contraire. » [2]) Précisément, une direction qui sauvegarde la libre expression de la demande ne faillit pas à ce principe. [3]) Le travail qui reste à faire consiste à ériger un système qui s'en inspire.

Pour la Suisse le problème qui se pose, hic et nunc, est de concilier les exigences d'un pouvoir économique avec celles de la démocratie. Aucune étude n'a encore été entreprise dans ce sens. Mais nous possédons une vaste documentation sur les expériences faites dans d'autres pays démocratiques, documentation classée et analysée systématiquement par La Roche dans son important ouvrage « Beschäftigungspolitik in der Demokratie ». [4]) D'autre part, il ressort d'une enquête sur « la part de l'Etat dans l'économie suisse » que plus tôt que partout ailleurs nous avons étatisé ou « communalisé » ce qui pouvait l'être sans dommage. » [5]) Ces nationalisations touchent des domaines très divers: les transports (C.F.F.), les assurances (en particulier l'AVS), la banque (nos 27 banques cantonales, dont 24 sont de pures banques d'état, ont un bilan total de 9,3 milliards de francs, en regard d'une somme de bilan de 23,8 milliards de francs pour la totalité des banques suisses), les services de l'eau, du gaz et de l'électricité (les entreprises qui sont entièrement ou partiellement la propriété des pouvoirs publics produisent une force de 2.271.000 HP, soit le 59% de la production totale) ainsi que, mais dans une moindre mesure, l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture et l'économie forestière. [6]) Comme quoi le principe de la direction semble s'accommoder de la constitution démocratique de l'Etat. C'est pour nous une constatation essentielle. Elle nous permet de conclure à une possibilité de direction sur les modalités de laquelle il s'agirait de s'entendre.

---

(1) Alain Barrère: « La subordination de la liberté économique à l'ordre de la personne » dans « Politeia », vol. I, fasc. 1, page 57, 1948—1949.

(2) A. Barrère, op. cit., page 59.

(3) Eugène Bongras: «Pour un ordre économique nouveau » dans « Courrier de Genève » des 19, 22 et 27 février 1946.

(4) Charles La Roche: « Beschäftigungspolitik in der Demokratie », Zürich 1947.

(5) et (6) P. Jaberg: « La part de l'Etat dans l'économie suisse » dans le bulletin de mars 1949 de l'« Union des banques suisses ».

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 3

Première Partie

LA THEORIE DE LA CONJONCTURE ET DES PRIX. — *Analyse critique*

Chapitre Ier. — La théorie de la conjoncture 7
1. — L'apport de la théorie statique 8
2. — Un essai de « dynamisation » de l'équilibre général 14
3. — La théorie dynamique de la conjoncture 16

Chapitre 2ème. — La théorie des Prix 20
1. — La théorie pure et la dynamique des prix 20
2. — La théorie des prix et la dynamique de la monnaie 23

Chapitre 3ème. — Eléments d'une théorie générale de la conjoncture et des prix 27

Deuxième Partie

LE DEVELOPPEMENT DE LA CONJONCTURE ET LES MOUVEMENTS DE PRIX

Quelques aspects de l'activité économique en Suisse de 1919 à 1939

Chapitre 4ème. — Le style particulier du développement de l'activité économique en Suisse 33
1. — Exportation et plein emploi 33
2. — Le niveau et la répartition du revenu national et de la fortune nationale suisses 36
3. — La monnaie et le crédit 41
a) la politique monétaire et financière avant 1936 41
b) la politique monétaire et financière et l'alternance du cycle . 44
c) la politique monétaire et financière depuis la dévaluation à la guerre 51

Chapitre 5ème. — Interprétation des mouvements de prix en Suisse . . . 53
1. — Le partage des influences internes et externes dans la formation des prix de gros suisses et dans leur évolution 53
2. — La relation entre les mouvements des prix de gros et ceux des prix de détail 58
3. — La signification des fluctuations effectives de l'indice des pris de gros 60

Troisième Partie

LA POLITIQUE DES PRIX ET L'ELIMINATION DE LA CONJONCTURE

Chapitre 6ème. — La théorie de la politique des prix 67

1. — Les répercussions théoriques d'une politique des prix 67

2. — Quelques jugements de valeur sur l'opportunité d'une politique des prix 71

Chapitre 7ème. — Deux essais de politique des prix indirecte et directe: le contingentement et le contrôle des prix en Suisse de 1931 à 1939 . . 74

1. — Le régime des limitations à l'importation 74

2. — Le contrôle des prix avant 1939 79

Chapitre 8ème. — D'une politique des prix à une politique économique générale 83

Bibliographie 89

BIBLIOGRAPHIE

I

ARDANT GABRIEL: «*A propos de la théorie générale de Lord Keynes*» dans «Revue d'économie politique », 1947.

AKERMANN JOHANN: « *Political Economic Cycles* » dans « Kyklos », 1947.

BONGRAS EUGENE: « *Essai sur la théorie du capital en économie libre et en économie dirigée* », Fribourg, 1943.

DOBRETSBERGER JOSEF: « *Das Geld im Wandel der Wirtschaft* », Bern 1946.

DOMARCHI JEAN: « *Quelques aspects de la théorie monétaire des prix* » dans « Economie contemporaine », juin, 1948.

DUPRIEZ LEON-HUGO: « *Les mouvements économiques généraux* », Louvain, 1947.

ECKERT RUDOLF: « *Les théories récentes de l'expansion économique* », thèse en sc. éc. et com. Fribourg (à paraître).

GUITTON HENRI: « *Economie rationnelle* », Paris, 1938.

HABERLER GOTTFRIED von: « *Prospérité et Dépression* », Genève 1943.

HADORN ERWIN TH.: « *Das Wetter als Konjunkturfaktor* », Bern, 1946.

HANSEN ALVIN H.: « *Fullet Recovery or Stagnation ?* », New-York, 1939.
« *Economic Policy and Full Employment* », New-York, 1947.

HARRIS SEYMOUR E.: « *The New Economics* », New-York, 1947.

HAYEK F.-A.: « *Prices and Production* », London, 1934.
« *Geldtheorie und Konjunkturtheorie* », Wien, 1929.

KERN ROMAIN: « *La théorie de la stagnation économique* », thèse en sc. éc. et com., Fribourg, (à paraître).

KEYNES J.-M.: « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* », Paris, 1942.

KLEIN LAWRENCE R.: « *The Keynesian Revolution* », New-York, 1947.
Isolierungsmethode » dans « Zeitschrift für Nationalökonomie », Band IV, 1933.

LANGE OSKAR: « *Die allgemeine Interdependenz der Wirtschaftsgrössen und die Isolierungsmethode* » dans « Zeitschrift für Nationalökonomie », Band IV, 1933.

LUNDBERG ERIK: « *Studies in the theory of economic expansion* », London, 1937.

LUTZ FRIEDRICH: « *Das Konjunkturproblem in der Nationalökonomie* », Jena, 1932.

MARCHAL JEAN: « *Le mécanisme des prix* », 2ème éd., Paris, 1948.

MARGET A.-W.: « *The theory of prices, a re-examination of the central problems of monetary theory* », New-York, 1938/1942.

MARKOVITCH TIHOMIR J.: « *Les théories modernes de la sous-consommation* », Paris, 1938.

MÖLLER HANS: « *Kalkulation, Absatzpolitik und Preisbildung* », Wien, 1941..

MORET M.: « *L'emploi des mathématiques en économie politique* », thèse de Droit, Paris, 1915.

NOGARO BERTRAND: « *La valeur logique des théories économiques* », Paris, 1947.

PIROU GAETAN: « *Les nouveaux courants de la théorie économique aux Etats-Unis* », Paris, 1935.

RAMBERT G.: « *La crise économique et ses remèdes* », Lausanne, 1931.

ROBBINS LIONEL: «*Essai sur la nature et la signification de la science économique*», 2ème éd., Paris, 1947.

RUEFF JACQUES: « *Les erreurs de la théorie générale de Lord Keynes* » dans «Revue d'économie politique », 1947, No 1.

SAMUELSON PAUL-A.: « *Foundations of economic analysis* », Cambridge/M., 1948.

SCHNEIDER ERICH: « *Theorie der Produktion* », Wien 1934.

STACKELBERG H. von: « *Grundlagen einer reinen Kostentheorie* », Wien 1932.

STACKELBERG H. von: « *Marktform und Gleichgewicht* », Wien, 1934.

PERROUX FRANÇOIS: « *L'alliance de l'exigence abstraite et de l'exigence expérimentale dans l'économie positive* » dans « Revue d'économie politique » 1947.

SCHULTZ HENRY: « *The theory and measurement of Demand* », Chicago, 1938.

SCHUMPETER JOSEF: « *Théorie de l'évolution économique* », Paris, 1935.

WAGEMANN ERNST: « *D'où vient tout cet argent ?* », Paris 1941.
« *Einführung in die Konjunkturlehrer* », Leipzig, 1929.

WALRAS LEON: « *Eléments d'économie politique pure* », 2ème éd., Lausanne, 1889.

II

BACHMANN H.: « *Der Unterschied zwischen den schweizerischen Zahlungsbilanzen 1936/37 mit und ohne Abwertung* » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 75ème année, 1939.

BACHMANN G.: « *Währungs- (Devisen) -Politik* » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Bern, 1939, pp. 525/29.

BARRERE ALAIN: « *Les crises de reconversion* », Paris, 1947.

BODMER DANIEL: « *L'intervention de la Confédération dans l'économie bancaire suisse* », thèse en sc. éc. et soc., Genève, 1948.

BÖHI HANS: «*Die Schweiz im Welt und binnenwirtschaftlichen Konjunkturverkauf*» dans « Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft », St. Gallen, 1945, pp. 77—102.

BOSSHARD ALFRED: « *Die Frankenabwertung vom 27 September 1936. Ein Rückblick* » dans « Aussenwirtschaft » 1946, I, 3.

CLARK COLIN: « *Internationaler Vergleich der Volkseinkommen* » dans « Weltwirtschaftliches Archiv », Band, 47, 1938, I.

GSELL EMIL: « *Volkswohlstand und Lebenshaltung in der Schweiz* » dans « Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft», St. Gallen, 1945, pp. 305-322.

HAENE M.: « *Beitrag zur Frage der Preisentwicklung* » (polycopie), Bern, 1940.
« *Preisbewegung* » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Berne, 1939, t. II, pp. 256—264.

JABERG M. P.: « *Les banques suisses et la crise mondiale* », Zürich, 1934.

JACOBSSON PER: « *Nationale und internationale Preispolitik im Lichte der Erfahrung* » dans « Revue suisse d'économie politique et de statistique », 81ème année 1945.

KELLENBERGER EDUARD: « *Kapitalexport und Zahlungsbilanz* », Bern, 1939.

MARJOLIN ROBERT: « *Prix, monnaie et production* », Paris, 1941.

RAPPARD WILLIAM E.: «*La dévaluation du franc suisse et le New Deal américain*» dans « Die Schweiz, ein nationales Jahrbuch » ,1937.
« *La Suisse et le marché du monde* » dans « Die Schweiz als Kleinstaat in der Weltwirtschaft », St. Gallen, 1945, pp. 35—76.

SAITZEW MANUEL: «*Zwei Abwertungen* » dans «Journal de statistique et revue économique suisse », 73 ème année, 1937.
« *Die Finanzierung der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft* » dans « Geld und Kreditsystem der Schweiz », Zürich, 1944, pp. 321—337.

SCHORER EDGAR: « *Die Abwertung* », Jena, 1938.

SCHWARZMANN R.: « *Verbrauch* » dans « Handwörterbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », t. II, pp. 460—456. (Bern, 1939).

STAMPFLI A.: « *Hypothekarkredit* » dans « Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft », Bern, 1939, t. I, pp. 606—608.

STEBLER ALEXANDER: « *Der industrielle Konjunkturverlauf in der Schweiz 1919—1939* », Diss. phil. hist. Fak. Basel, 1946.

WEBER MAX: « *Les faits parlent* » dans « Revue syndicale suisse », 1936.
« *Le franc suisse* » dans « Revue syndicale suisse », 1935.
« *Problèmes non résolus après la dévaluation* » dans « Revue syndicale suisse », 1937.

WETTER E.: «*Nach der Abwertung* » dans « Die Schweiz, ein nationales Jahresbuch», 1937.

WYLER J.: « *Volksvermögen* » dans «Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft», Berne, 1939, t. II, pp. 520—521.

III

AMONN ALFRED: « *Der Einfluss der Preis und Lohnsenkung auf die Gestaltung der wirtschaftlichen Konjunktur* » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 68ème année, 1933..

ANGHERN OTTO: « *Le contrôle des prix par l'Etat en Suisse, son évolution, ses problèmes* », thèse en sc. éc. et soc., Genève, 1942.

BARRERE ALAIN: « *La subordination de la liberté économique à l'ordre de la personne* » dans « Politeia », 1948/49, 1.

BILLAUD FELIX: « *Essai sur le régime des limitations à l'importation en Suisse au cours de la période 1931—1939* », thèse en sc. éc. et com., Genève, 1942.

BOHLER EUGEN: «*Möglichkeiten und Grenzen der aktiven Konjunkturpolitik*» dans « Industrielle Organisation », XVIème année, 1947.

BONGRAS EUGENE: « *Le système de l'économie dirigée* » dans « Konkurrens und Planwirtschaft », Bern, 1946, pp. 227—240.

BONGRAS EUGENE: « *Pour un ordre économique nouveau* » dans « Courrier de Genève » des 19, 22 et 27 février 1946.

FREI GERHARD: « *Die Kontingentierung und Einfuhrbeschränkung* », Diss. jur., Fak. Bern, 1941.

HABERLER GOTTFRIED von: « *Les contrôles quantitatifs du commerce* », Genève, 1943.

HOTZ JEAN: « *Clearing und Aussenhandel* » dans « Geld und Kreditsystem der Schweiz », Zürich, 1944, pp. 417—435.

HUG WALTHER: « *Die Preiskontrolle in der Schweiz* » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 74ème année, 1938.

IMFELD E.: « *Staatliche Preiskontrolle* » dans « Handbuch der schweizerische Volkswirtschaft », Bern, 1939, t. II, pp. 265—267.

JABERG P.: « *La part de l'Etat dans l'économie suisse* » dans « Bulletin de l'« Union des banques suisses », mars 1949.

KELLENBERGER EDUARD: « *Teuerung und Löhne* » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 76ème année, 1940.

KUNG EMIL: « *Allgemeine Kosten und Preissenkung* », St. Gallen, 1946.
« *Einfuhrbeschränkungen in volkswirtschaftlicher Beurteilung* » dans « Revue suisse pour l'enseignement commercial », 33ème année, 1939.

LA ROCHE CHARLES: « *Beschäftigungspolitik in der Demokratie* », Zürich, 1947.

LA ROCHE CHARLES: «*Die schweizerische Konjunkturpolitik in der Nachkriegszeit*», Bern, 1947.

MACHLUP FRITZ: « *Führer durch die Krisenpolitik* », Wien 1934.

MASNATA ALBERT: « *Considérations sur la politique des prix dans ses rapports avec la politique économique générale* » dans « Revue économique et sociale », Lausanne 1945, 3ème année.

SCHIESS W.S.: « *Der schweizerische Grosshandel von heute. Schierigkeiten und Hemmungen* » dans « Der schweizerische Grosshandel in Geschichte und Gegenwart », Basel, 1943.

STUCKI W.: « *25 Jahre schweizerische Aussenhandelspolitik* » dans « Festgabe für Bundesrat Edmund Schulthess », Zürich, 1938.

SULZER OSKAR: « *Der Einfluss der Preis und Lohnsenkung auf die Gestaltung der wirtschaftlichen Konjunktur* » dans « Journal de statistique et revue économique suisse », 69ème année, 1933.

VIALATOUX J.: « *Philosophie économique* », Paris 1932.

WAGEMANN ERNST: « *Wirtschaftspolitische Strategie* », Hamburg, 1937.

PERIODIQUES

Aussenwirschaft, St. Gallen.

Bauernzeitung, Brugg.

Bulletin de l'Union des Banques Suisses, Zürich.

Courrier de Genève, Genève.

Economie contemporaine, Paris.

Industrielle Organisation, Zürich.

Journal de statistique et revue économique suisse, Berne.

Kyklos, Bern.

Neue Zürcher Zeitung, Zürich.

Politeia, Fribourg.

Revue économique et sociale, Lausanne.

Revue d'économie politique, Paris.

Revue suisse d'économie politique et de statistique, Berne.

Revue suisse pour l'enseignement commercial, St. Gall.

Revue syndicale suisse, Berne.

La Vie économique, Berne.

Weltwirtschaftliches Archiv, Kiel.

Zeitschrift für Nationalökonomie, Wien.

OUVRAGES COLLECTIFS

BACHMANN G.: « *Geld und Kreditsystem der Schweiz* », Festgabe für Gottlieb Bachmann, Zürich, 1944.

Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft, Bern, 1939.

Kalkulation, Betriebswirtschaftliche Preispolitik und Staatliche Preiskontrolle, vom Verband Schweiz. Bücherexperte, Zürich, 1944.

Konkurrenz und Planwirtschaft, schweiz. Studiengruppe für theoretische Nationalökonomie, Bern, 1946.

MANGOLD FRITZ: « *Schweizerische Wirtschaftsfragen* », Festgabe für Fritz Mangold, Basel, 1941.

SCHULTHESS EDMUND: « *Festgabe für Bundesrat Edmund Schulthess*, Zürich, 1938.
Die Schweiz als kleinstaat in der Weltwirtschaft, St. Gallen, 1945.
Der schweizerische Grosshandel in Gegenwart und Geschichte, Hg. Delegation des Handels, Basel, 1943.

SPIETHOFF ARTHUR: « *Der Stand und die nächste Zukkunft der Konjunkturforschung* », Festschrift für Arthur Spiethoff, München, 1933.

TRUCHY HENRI: « *Mélanges* », dédiés à M. le Professeur Henri Truchy, Paris, 1938.

DOCUMENTS

Annuaire statistique de la Suisse, Berne.

Berichte des Sekretariates der E.P.K., Bern.

Bulletin de la Société de Banque suisse, Bâle.

Feuille fédérale, Berne.

Federal Reserve Bulletin, Washington.

Manuel statistique du marché financier suisse, Züich, 1944.

Mitteilungen der Kommission für Konjunkturbeobachtung, Bern.

Rapport de la Banque Nationale, Berne.

Rapport sur le Commerce et l'Industrie, Zürich.

Recueil officiel des lois fédérales, Berne.

Sacrifice pour la Défense nationale, 1940, 135ème fascicule des Statistiques de la Suisse, Série Md 26, Berne, 1943.

Vierteljahrshelfte zur Konjunkturforschung (+ Sonderhefte), Berlin.